

# L'Union nationale, à la suite d'un caucus de ses députés, retire le bill de la CECM

Québec — Devant l'opposition déterminée des députés libéraux et la désapprobation de plusieurs corps intermédiaires, le gouvernement de l'Union nationale a décidé samedi de retirer purement et simplement le bill 67 qui devait modifier substantiellement la charte de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Une heure plus tard, la première session de la 28e législature, la deuxième plus longue dans l'histoire du parlementarisme québécois, était prorogée. L'Assemblée législative avait tenu 103 séances et siégé 104 jours depuis le 1er décembre dernier.

L'aventure du bill 67 qui avait été amorcée de façon inattendue par la présentation du projet de loi à la fin de juin dernier devait connaître un dénouement rapide samedi après-midi.

Le débat sur le bill avait été ajourné à 23 heures vendredi soir. Depuis plusieurs jours il était évident que les deux partis avaient engagé une lutte décisive sur la question. Lors de la séance de samedi matin, la Chambre étudia deux projets de loi présentés par le ministre des terres et forêts, M. Gosselin. A 13 heures, la séance fut suspendue jusqu'à 15 heures. On devait alors repren-

dre l'étude du projet de loi controversé pendant la période du lunch.

Les députés de l'Union nationale tinrent toutefois un caucus où la décision du retrait fut prise.

Quelques minutes après la reprise, le ministre de l'éducation, M. Bertrand, lisait la déclaration suivante qui consacrait la victoire de l'opposition libérale, la plus importante sans doute et peut-être la seule majeure de toute la session.

"Le bill 67, loi modifiant la charte de la CECM, a été déposé en Chambre le 27 juin dernier et sa deuxième lecture a été commencée le 17 juillet. Par la suite, des amendements substantiels ont été annoncés publiquement et publiés dans le journal des débats. En particulier, ces amendements prévoyaient l'institution d'un Conseil de restructuration scolaire sur l'île de Montréal ayant pour mandat de faire au ministre de l'éducation des recommandations relatives au mode d'organisation et de mise en place des organismes habilités à assumer dans l'île de Montréal des responsabilités attribuées aux commissions scolaires par la loi de l'instruction publique, aux fonctions et à la juridiction territoriale de ces organismes et aux modalités de nominations et d'élection de leurs membres.

"Compte tenu des diverses interprétations, des motifs réels qui animaient le gouvernement lors de la présentation du bill et des amendements et afin d'éviter que cette grande question de l'éducation, qui doit être étudiée au-delà des considérations partisans, devienne l'objet de discussions stériles et nuisibles, compte tenu des objectifs que poursuit le gouvernement, en particulier le ministre de l'éducation, il a été décidé de ne pas continuer l'étude du bill 67. Je voudrais en terminant apporter cette courte citation du rapport Parent (volume no 4, numéro 31) : "Bien que nous jugeons urgente la mise en place de sept commissions scolaires régionales dans l'île de Montréal, nous savons qu'elle pourra prendre quelque temps à se réaliser parce qu'elle entraînera des changements de structures qui ne peuvent s'effectuer en un jour."

"Le gouvernement, n'ayant en vue que le bien de tous les enfants de l'île de Montréal comme du reste du Québec, s'emploiera à préparer les réformes qui s'imposent dans l'administration scolaire."

Le ministre devait préciser en dehors de la Chambre que la charte de la CECM demeurait inchangée comme s'il n'y avait pas eu de bill 67.

M. Gérin-Lajoie: un conseil de développement scolaire

Comme on pouvait prévoir, la décision gouvernementale provoqua la jubilation des libéraux. Mais en Chambre, le principal porte-parole de l'opposition sur cette question avec M. Jean-Paul Lefebvre, l'ancien ministre Gérin-Lajoie eut le triomphe modeste et modéré.

Il félicita le gouvernement et M. Bertrand de la décision qu'il venait de prendre et assura que l'attitude de l'opposition n'avait eu pour but que d'aider au développement de l'éducation en favorisant l'adoption d'une mesure qui règle vraiment les problèmes.

Après la séance, rayonnant et transporté, il fit la déclaration suivante aux journalistes: "Je souhaite beaucoup que le gouvernement mette sur pied un conseil de développement scolaire pour l'île de Montréal, tel que prévu par le rapport Parent (volume 4, paragraphe 214) pour la période de transition avant la réalisation complète de la régionalisation et de la démocratisation scolaire. J'espère que cela va se réaliser d'ici l'ouverture de la prochaine session et qu'à ce moment-là, le gouvernement va nous présenter un projet de loi."

## Vietnam : raids américains à dix milles de la frontière chinoise

SAIGON — Pour la première fois samedi, l'aviation américaine a bombardé des objectifs nord-vietnamiens situés à quelques milles seulement de la frontière chinoise. Ces attaques ont succédé à deux jours de raids intensifs sur Hanoi et sur Haiphong, au cours desquels, vendredi, le pont Doumer à Hanoi, et samedi le pont des Rapides, à 4 milles au nord de la capitale nord-

vietnamienne, ont notamment été endommagés.

Les B-52 américains se sont attaqués principalement aux gares de triage de Lang Son, Lang Gia et Lang Gian, respectivement à 10, 20 et 25 milles de la frontière. Dans le même temps, l'aéronavale visait le pont de Lang Son, sur lequel passe la route RC4 et la voie de chemin de fer. Selon le communiqué américain,

le tablier du pont a été touché.

Des rapports de pilotes américains indiquent en outre que les trois membres d'équipage des deux avions abattus dans les environs de Hanoi, vendredi et samedi, ont pu sauter en parachute et ont été faits prisonniers.

L'attaque la plus proche de la frontière chinoise avait été effectuée le mois dernier sur Cao Nung, distant de 32 milles.

D'autre part, des octoreacteurs américains venus de Thaïlande ont pilonné, à trois reprises, des concentrations de troupes, des tranchées et des emplacements de missiles et de batteries de DCA nord-vietnamiens, au sud de la zone démilitarisée, au nord du camp retranché de Con Thien.

Le gouvernement nord-vietnamien a dénoncé "vigoureusement" les bombardements des derniers jours qui, dit-il, "sont un nouveau pas très grave dans l'escalade entreprise par l'impérialisme américain, attaquant les quartiers d'habitation de la capitale pour essayer de faire pression sur le moral du peuple vietnamien". Selon ce communiqué, "plus de 100 personnes" ont été tuées ou blessées et de nombreuses habitations détruites. Neuf appareils auraient été abattus et un certain nombre de pilotes capturés vivants. La déclaration nord-vietnamienne se termine par un "appel aux gouvernements des peuples frères ou épris de justice" en vue d'une condamnation du nouveau crime américain et d'une action énergique destinée à mettre un terme à ces bombardements barbares.

Les deux envoyés du président Johnson à Saigon et dans les pays alliés ayant des troupes au Vietnam, le général Maxwell Taylor et M. Clark Clifford ne pensent pas que les raids américains au Nord-Vietnam risquent d'entraîner l'intervention chinoise dans le conflit.

Ils ont formulé cette opinion au cours d'une interview télévisée, hier, dans le programme "Face The Nation" du "Columbia Broadcasting System".

Ces deux personnalités avaient été invitées en particulier, à commenter les récents bombardements de Lang Son à une dizaine de milles de la frontière chinoise. Le général Taylor a lui-même précisé qu'il ne voyait pas de menace d'entrée de Pékin dans le conflit vietnamien, et que la situation intérieure en Chine communiste tend de plus en plus à se stabiliser.

## Roblin se fait l'avocat de l'unité canadienne dans un fédéralisme renouvelé

VICTORIAVILLE — Le premier ministre Duff Roblin du Manitoba s'est fait, en fin de semaine, l'avocat de l'unité entre Canadiens français et anglais, unité qui serait atteinte par une renaissance et une réédification du fédéralisme.

Dans son premier discours majeur depuis qu'il a annoncé sa candidature à la direction du parti conservateur, discours prononcé en français, M. Roblin a déclaré qu'il cherchait avant tout à promouvoir l'unité canadienne.

M. Roblin a fait, en fin de semaine, une tournée de 16

comtés du Québec, partant de Québec, passant par Trois-Rivières, Victoriaville, Drummondville et enfin les Cantons de l'Est. Il reviendra dans la province la fin de semaine prochaine. Accueilli partout comme l'homme qui a mené la campagne pour réintroduire la français dans les écoles du Manitoba, il a déclaré à Victoriaville que "le parti conservateur a présidé à la naissance de la Confédération; il présidera à sa renaissance". Il a aussi affirmé que le temps des gémissements est passé, et qu'il est maintenant temps de rebâtir.

Tant dans une conférence de presse à Québec que dans son discours de Victoriaville, M. Roblin a abordé la question délicate des "deux nations". Il a dit que le Canada était une seule nation du point de vue politique, mais pouvait être considéré comme deux nations au point de vue culturel.

"Du point de vue sociologique, il y a certainement deux nations au Canada, la nation canadienne-anglaise et la nation canadienne-française."

"Du point de vue politique il n'y a qu'une seule nation au Canada, la nation canadienne."

"Si dans votre conception et votre définition de la 'nation' vous estimez que la culture est l'élément décisif, il y a deux nations au Canada parce qu'il y a deux cultures exprimées par deux langues."

"Si dans votre conception et votre définition de la 'nation' vous estimez que l'Etat est l'élément décisif, il y a une nation au Canada parce qu'il y a un seul Etat politique canadien, dans le sens politique de la formule fédérale."

M. Roblin a enjoint aux Canadiens de bonne volonté, quelle que soit leur langue, d'éviter de dénoncer l'oeuvre des Pères de la Confédération.

La Gendarmerie royale a

Voir page 2: Quakers

Voir page 2: Roblin

Voir page 2: Vietnam

## Nouveau pas dans l'élargissement de la base du gouvernement de l'Eglise

CITE DU VATICAN — Par le motu proprio "Pro comperta sane" publié samedi, le pape Paul VI a accompli un nouveau pas dans l'élargissement de la base du gouvernement central de l'Eglise. Cette réforme qui permet à 87 évêques d'accéder aux di-

castères romains répond aux souhaits vivement exprimés par les pères du Concile.

Une première étape avait été franchie par Paul VI lorsqu'après le Concile, il avait commencé à nommer des préfets et des secrétaires de congrégations en tenant comp-

te de leur "expérience pastorale". Maintenant, il s'agit de faire entendre directement au coeur même du gouvernement central de l'Eglise, les "voix des diocèses". En effet, les 7 nouveaux membres des douze congrégations continueront à être liés au clergé et aux fidèles dont ils sont les pasteurs.

Leur nombre, fixé à sept par le pape, sauf pour la congrégation des religieux qui en comptera dix, pourra dans certains cas se révéler déterminant, par exemple en ce qui concerne l'ancien Saint-Offi-

Voir page 2: Nouveau pas



Des "marines" américains évaluent les dommages infligés à leur blindé par l'explosion d'une mine vietcong. L'explosion a arraché une maille de la chenille, près de Dong Ha; l'état de la pièce dans le trou de mine donne une idée du problème que pose une telle "crevasse".

## De Gaulle méritait la réception que Québec lui a ménagée, affirme M. Jean Lesage

QUEBEC (DNC) — Le chef du parti libéral provincial, M. Jean Lesage, a déclaré samedi à l'Assemblée législative qu'il était "très heureux" de la réception que la population du Québec avait offerte au président de Gaulle. "Il était digne de cette réception et il la méritait à cause de tout ce qu'il a fait et de tout ce qu'il a dit pour les Québécois," a ajouté le chef de l'opposition aux applaudissements de ses députés.

Ces paroles ont été prononcées dans des circonstances un peu dramatiques quelques minutes avant la prorogation de la session. Le ministre de l'éducation, M. Bertrand, venait précisément d'annoncer que le gouvernement avait décidé de retirer le bill 67. Les libéraux exultaient.

Leurs réjouissances ont failli tourner court cependant lorsque le premier ministre Johnson, toujours aussi habile s'est levé pour prononcer les paroles suivantes: "Avec la permission de la Chambre, j'aurais aimé faire une motion - mais si on ne me donne pas le consentement unanime, je ne pourrai pas le faire - qui aurait consisté à remercier



M. Jean Lesage

le général de Gaulle d'être venu au Québec à notre invitation et à blâmer le gouvernement fédéral qui a fait en sorte qu'il ne puisse pas terminer son voyage au Canada à cause de l'intrusion du fédéral, à l'occasion de la visite du général qui était, à ce moment-là, notre invité. Monsieur le président, on sait que ça arrive un peu tard. C'est un genre de motion qui aurait dû être présentée en avis mais je pense que ce n'est plus nécessaire; la population a manifesté ses

Voir page 2: Lesage

## Fin de session ou les aléas du métier d'homme politique

par Paul Cliche

Québec — On le sait, les renversements de situation, imprévus et soudains, sont chose fréquente en politique. Tel politicien dont l'étoile ascendante ne cessait d'émerviller il y a quelques mois est aujourd'hui dans une mauvaise passe qui pourra compromettre irrémédiablement sa carrière. Tel autre, par contre, se voit catapulté du jour au lendemain des ornières sans gloire de l'opposition à la direction des affaires publiques, et même, consacré homme d'Etat. Ce sont les aléas du métier, disent les politiciens avec philosophie.

Samedi matin, après la publication du sondage sur la visite du général de Gaulle, le chef de l'opposition libérale, M. Lesage, a vécu quelques-unes des heures les plus amères de sa vie politique. Dans l'après-midi, à la tête de ses députés, il triomphait du gouvernement en l'obligeant à retirer son bill 67 et, ayant miraculeusement retrouvé ses réflexes d'antan, savait profiter de l'occasion qui s'est offerte brusquement de réparer en partie son erreur politique sur la visite du président de la France.

Victoire parlementaire des libéraux donc au sujet du bill 67. Pour la première fois peut-être le truc souvent employé par des gouvernements de faire adopter "à la vapeur" des projets de loi à la fin d'une session trop longue aura joué contre ses initiateurs.

Que dire, enfin, de cette session qui s'est étirée pendant huit mois et demi à un rythme assez désordonné; session qui a permis l'adoption d'un certain nombre de projets de loi importants mais qui a surtout donné le spectacle d'un gouvernement hésitant qui ne savait pas organiser son travail.

140 projets de loi sont restés dans les tiroirs - et d'une opposition théoriquement forte qui était rendue anémique par ses déchirements internes? Certes, M. Daniel Johnson a été égal à lui-même, c'est-à-dire d'une habileté à la fois attachante ou agaçante selon les fois. Plus que jamais, M. Pierre Laporte a fait valoir ses dons de parlementaire: épine

dorsale de l'aile parlementaire de son parti, il a évité à celui-ci l'humiliation de couler à pic à plusieurs reprises.

La troisième personnalité mise en vedette par la session qui vient de se terminer - sans contredit la "révélation", comme on dit en jargon sportif - est M. Rémi Paul, qui, venu des Communes, présidait pour la première fois les travaux de l'Assemblée législative.

Son impartialité, sa façon

Voir page 2: Les aléas

## Le bill 67 : le front commun tient encore à des consultations

Le front commun qui avait mené une vive lutte contre la loi (bill 67) modifiant la charte de la commission des écoles catholiques de Montréal se réjouit de ce que le gouvernement ait finalement décidé d'en suspendre l'étude.

L'organisme, qui groupe le comité conjoint des parents de Montréal, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, la CSN et la FTQ, se propose pour sa part de poursuivre ses études et de faire les recommandations qu'il jugera à propos. Il regrette toutefois que, pas plus qu'auparavant, le gouvernement n'ait fait part de son intention de consulter tous les organismes intéressés et de les faire participer à l'élaboration d'un projet de loi acceptable.

Mme Evelyn Bilodeau, présidente du conseil des associations parents-maitres du diocèse de Montréal, a souligné hier, au nom du front commun, qu'il n'y avait aucun motif partisan dans le fait de demander à la députation libérale de faire obstruction au projet de loi. Devant le refus du gouvernement de déferer le bill à un comité parlementaire et de permettre aux parents, aux professeurs et à tous les intéressés de faire valoir leur point de vue, a-t-elle dit, c'était la seule façon d'empêcher qu'un projet totalement inacceptable ne devienne loi.

Personne, a-t-elle précisé, ne souhaite que la CECM demeure telle qu'elle est. Mais encore

Voir page 2: Le front

## Vote de confiance en Logexpo

Les dirigeants des divers corps intéressés au problème du logement des visiteurs à Montréal durant l'Expo ont témoigné samedi leur confiance en Logexpo, agence qui a été victime de critiques répétées.

La réunion convoquée par le gouvernement provincial groupait, sous la présidence du sous-ministre du tourisme, M. Gilles Charron,

des représentants de l'Expo, de l'association des hôteliers de Montréal, de l'association de hôteliers du Québec, de l'hôtel Reine-Elizabeth, du service provincial de logement, de la Ville de Montréal, de la Chambre de commerce de Montréal et de Logexpo.

Un communiqué émis au terme de la rencontre affirme que ces porte-parole de l'Expo, de l'hôtellerie montréalaise et du gouvernement provincial estiment que Logexpo est l'agence la mieux équipée et la mieux organisée pour répondre efficacement et avec compétence à tous les besoins en logement des visiteurs à Montréal.

Le ministre du tourisme M. Loubier devait présider la rencontre, qu'il a convoquée, mais il s'est fait remplacer par son sous-ministre au dernier moment. La rencontre faisait suite aux attaques répétées formulées la semaine dernière contre Logexpo.

Voir page 2: Logexpo

## Suite de la première page

## LESAGE

sentiments sur ces deux sujets.

Par ces derniers mots, M. Johnson faisait allusion au sondage dont les résultats avaient été publiés le matin même dans "Le Devoir". "Le Soleil" et le "Montreal Star".

Ces paroles eurent pour effet de semer une certaine consternation dans les rangs des libéraux, si l'on en juge du moins par la stupefaction qu'exprimèrent plusieurs physionomies et par la consultation agitée de plusieurs voisins.

L'espace de quelques secondes

Mais le chef de l'opposition devait renverser la situation en quelques instants. Le premier ministre n'avait pas fini de prononcer sa deuxième phrase que M. Lesage se concentra et se hâta de griffonner quelques notes pendant que son voisin de droite, M. Pierre Laporte, lui soufflait quelques mots à l'oreille.

Aussitôt que le chef du gouvernement eut terminé la courte allocution citée précédemment, M. Lesage se leva et prononça les paroles suivantes:

"M. le président, je désire joindre ma voix et, j'en suis certain, celles de mes collègues qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, à celle du premier ministre pour exprimer notre gratitude au général de Gaulle, président de la France, d'être venu nous visiter comme il l'a fait, nous lui en sommes profondément reconnaissants."

C'est du côté de l'Union nationale qu'on observa alors des mouvements divers pendant que le député de St-Hyacinthe, M. Bousquet, interloqué lançait: "Est-ce qu'il est rendu séparatiste?"

Mais le chef de l'opposition poursuivait, imperturbable: "Nous avions renoué nos relations avec la France sur une base très intime, depuis 1960 et 1961. La visite du général de Gaulle était l'aboutissement logique des progrès que nous avions accomplis dans le resserrement de ces liens entre la France et le Québec. Nous sommes très heureux de la façon dont la population a reçu le général. Il était digne de cette réception et il la méritait à cause de tout ce qu'il a fait, et de tout ce qu'il a dit pour les Québécois. M. le président, le général de Gaulle est retourné en France; il a affirmé qu'il continue de nous porter à nous les Canadiens français en particulier, et à ceux du Québec plus spécialement, un intérêt tout à fait spécial. Cela est compréhensible: nous l'apprécions à sa juste valeur."

te valeur et l'on peut être sûr que, de notre côté, nous désirons continuer l'œuvre que nous avons commencée nous-mêmes tant dans le domaine des relations du Québec avec la France que dans le domaine qui concerne l'avenir constitutionnel du Canada et la force et l'autonomie du Québec dans notre pays."

Un des moments les plus intenses de l'interminable session qui s'achevait venait d'être vécu. Toute la scène, imprévue et soudaine, s'était déroulée dans moins de cinq minutes.

## LE BILL DE LA CECM

faudrait que la régionalisation souhaitée se fasse avec la collaboration des corps intermédiaires intéressés à l'éducation dans la région de Montréal.

Après avoir assisté au débat en Chambre, vendredi, Mme Cécile Jacob, présidente du comité conjoint, et M. Matthias Rioux, président de l'Alliance, avaient émis une déclaration dans laquelle ils disaient notamment: "Nous craignons que le gouvernement force les corps intermédiaires à développer des structures de conflits, plutôt que de leur permettre de jouer pleinement leur rôle consultatif. Il va sans dire que de telles structures amèneront ces corps intermédiaires à se donner des moyens de pression, dont l'exercice ne se fera pas sans perturber le climat social et politique du Québec."

Le repli du gouvernement a empêché pour le moment un accrochage majeur. Outre le front commun, la CJC, la Fédération des commissions scolaires, les instituteurs de langue anglaise du Montréal avaient également désapprouvé le projet de loi.

Une autre question est demeurée sans réponse jusqu'ici: y aura-t-il un ou des CEGEP à Montréal dès la prochaine année scolaire?

Tout en se réjouissant de ce que le député unioniste de Bourget, M. Paul-Emile Sauvageau ait demandé l'établissement immédiat de deux collèges à Montréal (Laval-Saint-Ignace, Montréal-Mont-Saint-Louis), Mme Bilodeau se demande pourquoi le gouvernement se refuse toujours à faire connaître sa ligne de conduite à cet égard.

La encore, les groupements du nord de Montréal s'inquiètent de ce que le ministre de l'éducation refuse de les recevoir pour prendre connaissance de la pétition portant près de 9.000 noms et réclamant la création du CEGEP Laval-Saint-Ignace.

La création de plus d'une demi-douzaine de CEGEP a déjà été annoncée par le gouvernement, mais il n'y en a aucun sur l'île de Montréal.

On voudrait attendre, semble-t-il, que tous les districts de Montréal disposent des services requis avant de créer des collèges. Mais le comité conjoint des parents de Montréal estime, quant à lui, que la création du CEGEP Laval-Saint-Ignace ne devrait pas être retardée sous le seul prétexte que tous les milieux montréalais ne puissent être également favorisés en septembre 1967.

Une source proche du gouvernement a dit hier que, bien qu'il ne reste que quelques semaines avant l'ouverture des classes, il n'était pas impossible que la création d'un CEGEP, sinon de deux, soit annoncée d'ici peu, à la condition que tous les intéressés y mettent les pressions nécessaires. Le ministre, a-t-on dit, n'a pas encore décidé de remettre à l'an prochain l'étude des dossiers de CEGEP montréalais.

## LES ALÉAS

humoristique, magistrale même, de calmer des députés survoltés en font sans contredit un candidat idéal pour devenir le premier président permanent de la Chambre si le premier ministre ne le replonge pas dans la mêlée partisane en le nommant ministre de la justice. Le témoignage spontané qui lui a été rendu par le chef de l'opposition samedi après-midi, au-delà des fleurs de rhétorique, constituait un hommage ressenti unanimement. Le comportement de M. Paul a constitué au cours des derniers mois le principal et

peut-être le seul atout sérieux d'une revalorisation prochaine du parlementarisme québécois. Quant aux futurs résultats des travaux du comité créé pour refondre les règlements, ils ne dépassent pas le stade de l'espoir pour le moment; et encore ce sentiment comporte-t-il plusieurs pointes de scepticisme.

## LOGEXPO

gexpo: à la décision de l'hôtel Reine-Elizabeth d'offrir son propre service de logement; et à la suggestion du sous-commissaire de l'Expo M. Robert Shaw qui avait proposé aux hôtels de Montréal de prendre charge de Logexpo.

Notons que le ministre du tourisme, après avoir déclaré que l'initiative du Reine-Elizabeth était illégale parce que la loi interdisait la création d'une agence privée de logement, a fait savoir que le gouvernement chercherait le moyen de "légaliser" l'entreprise dans laquelle le grand hôtel s'est lancé "pour sauver la réputation d'hospitalité de Montréal".

D'autre part le sous-commissaire Shaw a averti en fin de semaine les propriétaires montréalais de ne plus aménager de chambres pour recevoir les visiteurs, étant donné qu'il y avait déjà un surplus de logements. Il y aurait environ 350.000 lits disponibles par soir, alors qu'on s'attend à en avoir besoin de 215.000 en moyenne.

Quant au communiqué de samedi, il précise que les délégués à la réunion mixte ont étudié les procédures que suit Logexpo, ainsi que tous les faits et chiffres pertinents que les groupes représentés pouvaient signaler, et que rapport sera fait à la séance du cabinet provincial aujourd'hui.

Le communiqué déplore que l'opinion publique ait une idée fautive de Logexpo, son rôle et ses pouvoirs, et exprime l'espoir que ce manque d'information sera corrigé.

## ROBLIN

tion et plutôt de reprendre cette œuvre pour l'améliorer.

Les Canadiens d'aujourd'hui sont aussi intelligents, aussi courageux et aussi francs que les fondateurs du pays, et ils ont en outre l'avantage de 100 ans d'expérience de vie commune.

M. Roblin a noté que, comme premier ministre du Manitoba, il a fait sa part pour rétablir le statut du français dans les écoles manitobaines, donnant aux Canadiens français de sa province la possibilité de vivre comme des citoyens à part entière, dans l'égalité complète.

La législature manitobaine a, en effet, adopté une loi récemment pour permettre l'enseignement en français dans les écoles publiques.

Le président du parti conservateur québécois, M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, a déclaré croire que 300 des 535 délégués au congrès national que le parti conservateur tiendra au début de septembre, voteront pour M. Roblin.

## QUAKERS

du retirer des mains d'une douzaine de membres de ce groupe des colis adressés au Vietnam parce qu'ils ne possédaient pas les permis américains nécessaires pour l'exportation. Les douanes américaines n'avaient pas voulu accorder les permis et, aux termes de la loi canadienne, de tels colis ne pouvaient entrer au Canada.

On a souligné au Canada, que les représentants de la loi américaine pouvaient arrêter les protestataires avant qu'ils n'atteignent le sol canadien.

Plus tôt au cours de la semaine, un porte-parole des Quakers, M. Ross Flanagan, a déclaré qu'il craignait que le Canada "n'ait entrepris de faire une sale besogne à la place des États-Unis..."

Il a ajouté qu'il souhaiterait "qu'une accusation en justice soit portée contre nous par le gouvernement, mais apparemment il ne désire pas le faire". D'autre part, le département du trésor "a fait tout ce qu'il pouvait pour nous frustrer, nous intimider et nous harceler dans la réalisation de notre programme".

Parmi les mesures prises à cet égard, on a gelé les comptes en banque des Quakers; donné des ordres aux bureaux de postes pour qu'ils refusent de donner des mandats de poste destinés au Canada afin de venir en aide au Vietnam; entrepris des démarches pour obtenir la coopération des banques canadiennes dans la détection des dépôts bancaires servant à envoyer de l'aide financière aux Quakers canadiens.

Des porte-parole américains ont déclaré que le département du trésor se sert de l'"Enemy Act" par le truchement du bureau de contrôle des biens étrangers. Un porte-parole a dit que les enquêtes du département du trésor sur les infractions sont envoyées au ministère de la justice, pour étude afin de savoir si des poursuites doivent être déclenchées.

## NOUVEAU PAS

ce, aujourd'hui congrégation pour la doctrine de la foi, qui compte actuellement 14 membres. En revanche, la proportion des nouveaux élus apparaît bien moindre au sein de la congrégation pour la propagation de la foi, qui comprend 40 membres.

Il ne fait pas de doute cependant que la présence de représentants qualifiés de l'épiscopat aura une sérieuse influence dans les décisions les plus importantes que devront prendre les dicastères romains.

Le critère de choix des nouveaux évêques membres des congrégations démontre la volonté du Saint-Père de recourir de plus en plus aux vœux formulés par les conférences épiscopales nationales et "d'internationaliser" davantage encore la Curie romaine d'une manière efficace.

S'il est vrai que la composition des listes de candidats demeure essentiellement du ressort des cardinaux préfets des dicastères, qui soumettent les lettres au pape, il faut remarquer également que ces derniers appartiennent de plus en plus à la nouvelle génération épiscopale.

Le motu proprio "Pro comperta sane" est un texte liminaire de la prochaine constitution concernant la réforme de la Curie, comme le laisse entendre le pape lui-même en se référant à sa prochaine publication.

Dans l'introduction du motu proprio, le pape manifeste sa conviction que "si les questions les plus importantes sont, à l'avenir, examinées par un plus grand nombre de personnes, toute la vie catholique en retirera un plus grand bénéfice. Cela pourra se révéler utile non seulement pour traiter les problèmes les plus difficiles propres à l'Eglise mais aussi pour résoudre ceux qui préoccupent aujourd'hui toute l'humanité".

Le pape se réserve la nomination des évêques membres des congrégations: "Les cardinaux préfets des dicastères feront les enquêtes nécessaires auprès des conférences épiscopales et éventuellement pourront dresser une liste des évêques candidats, compétents dans les différentes questions traitées par les congrégations. Ils devront donc proposer les noms au Saint-Père".

## VIETNAM

le renforcer dans son opinion. Pour sa part, M. Clifford ne voit pas de risque d'intervention choisie dans la guerre du Vietnam "tant que nous nous limitons à des objectifs militaires au Nord-Vietnam, et il précise.

Les deux envoyés présidentiels ont ajouté qu'ils étaient porteurs de messages du président Lyndon Johnson au gouvernement sud-vietnamien soulignant que rien ne compromettrait autant l'appui des États-Unis à ce pays que des élections présidentielles qui ne se dérouleraient pas en toute honnêteté.

## ENTRE PAYS

accepte la discussion qu'à condition de ne pas engager leur gouvernement. De leur côté, les pays de l'Est — tout en réaffirmant l'appui de leur gouvernement à un système général de préférences — ont émis des doutes quant à la possibilité d'élaborer des règles uniformes étant donné les différences de mécanisme entre les nations socialistes et capitalistes.

En somme, tout le monde ou presque semble d'accord sur les objectifs à atteindre mais, des que l'on s'agit de mettre sur pied une procédure d'application, les négociations périclitent. Elles tiennent d'autant plus que d'aucunes se demandent (encore) si réellement un système préférentiel a, économiquement, un sens.

Aucune réponse valable dans la confusion des débats ne les convaincant.

Deux thèses, pour se résumer à l'essentiel, s'affrontent. L'une anglo-saxonne, propose d'instituer un régime général de préférences fondé sur une clause de sauvegarde. Il s'agirait d'accorder au tiers monde, dans son ensemble, un traitement préférentiel pour tous ses produits manufacturés ou semi-finis qu'il en cas de menace sur l'industrie nationale d'un pays développé, à suspendre provisoirement cette concession. L'autre, d'essence française, vise à garantir aux pays en voie de développement une certaine proportion du marché industriel.

Si l'on en croit les experts, on arrivera finalement à une solution qui pourrait être un compromis entre ces deux formules, une combinaison entre le système de la clause de sauvegarde et celui des contingents.

Bien que les discussions du problème n'enthousiasment que peu de monde, une solution n'est peut-être pas loin. En effet, comme nous le faisait remarquer un diplomate: "Après les résultats décevants du Kennedy round pour le tiers monde, il faut, politiquement, absolument faire quelque chose pour les pays en voie de développement. Or, pour l'instant, tout accord est impossible, que ce soit pour la stabilisation du prix des produits de base (en dehors du cacao) ou de l'accroissement des investissements privés dans les nations pauvres. Il ne reste donc plus qu'à s'entendre sur les préférences. Ce sera fait d'ici New-Delhi".

(Journal de Genève) Michel Petitpierre.

## SONDAGE (Suite de la page 9)

2) Que le Québec est, de fait, libre, mais il doit essayer de le devenir davantage à sa façon, en se séparant du Canada si nécessaire.

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 20.8%    | 18.6%  | 30.4%      | 21.0% |
| Pas d'accord | 62.8     | 72.0   | 50.0       | 65.0  |
| N.S.P.       | 14.5     | 5.0    | 17.4       | 11.1  |
| P.R.         | 1.9      | 4.3    | 2.2        | 2.9   |

3) Que le Québec n'est pas libre de fait et qu'il doit s'efforcer de le devenir à sa façon, sans toutefois se séparer du Canada.

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 21.3%    | 19.3%  | 23.9%      | 20.8% |
| Pas d'accord | 56.5     | 67.1   | 58.7       | 60.9  |
| N.S.P.       | 19.3     | 9.9    | 13.0       | 15.0  |
| P.R.         | 2.9      | 3.7    | 4.3        | 3.4   |

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## PROFESSEUR DEMANDÉ

Un professeur de cinéma au cours secondaire.

Adresser vos demandes à:

SEMINAIRE ST-SACREMENT,  
901 rue St-Louis, Terrebonne.  
Tél.: 666-3002

## CITÉ DE ST-MICHEL

demande

## INFIRMIÈRE — HYGIÈNE PUBLIQUE

Infirmière diplômée en hygiène publique pour son programme de santé dans les écoles.

Adresser votre demande d'emploi à:

Directeur du personnel,  
7501 boul. Octogonol,  
Cité de St-Michel.

## LA CLINIQUE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

DE SHERBROOKE INC.

demande:

Deux psychiatres (un spécialisé en psychiatrie infantile)  
Deux psychologues cliniciens.  
Un travailleur social professionnel.

Écrire à:

M. Romuald Voyer, T.S.P., Dir.,  
955 est, rue King, Sherbrooke, P.Q.

## DIRECTEUR D'ÉTUDES PRIMAIRES

Population scolaire: 2,500 élèves

Qualifications requises: licence ou maîtrise en pédagogie, équivalent à au moins 17 années de scolarité, au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement.

Faire parvenir demande d'emploi

COMMISSION SCOLAIRE ST-FRANÇOIS-DE-LAVAL

6990 Boul. des Mille Îles  
St-François, Laval.

## GRADUÉS EN SCIENCE

Une carrière très intéressante et rémunératrice vous attend si vous êtes intéressés à la vente industrielle.

Un grand nombre de nos clients-employeurs nous font une demande continue pour des jeunes gradués en science. Ces derniers sont chargés de représenter les compagnies auprès de leur clientèle. Vous vous servirez de votre formation scientifique pour guider les clients qui sont à votre charge.

Si vous êtes intéressés à des salaires entre \$7,000 et \$12,000, selon votre expérience, si vous avez entre 25 et 35 ans, et si vous vous sentez capable de relever le défi que représente une carrière dans la vente, n'hésitez pas à communiquer avec M. E.R. Joannette à 861-8371.

les 500 SELECTION SERVICES LIMITÉE  
CONSEILLERS EN EMPLOI

615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL

MONTRÉAL 861-8371 TORONTO 924-8111 VANCOUVER 685-4231

## REPRÉSENTANTS EN ASSURANCE-GROUPE

La Mutuelle SSQ, société canadienne-française spécialisée en ASSURANCE-GROUPE (vie, accident-maladie, salaire et régimes de rentes), dont le siège social est à Québec, requiert les services de REPRÉSENTANTS PERMANENTS dans le secteur du service après-vente pour Montréal et la région.

## FONCTIONS

Fournir le service après-vente et expliquer des régimes d'assurance-groupe à des directeurs d'entreprise et des membres de corps professionnels ou d'associations ouvrières.

## AVANTAGES

Rémunération sur base de salaire garanti  
Voiture fournie et allocations pour frais de voyage  
Régime de retraite et bénéfices marginaux particulièrement avantageux  
Programme complet de formation professionnelle

## QUALIFICATIONS

Âge de 25 à 35 ans  
Formation académique: minimum 12e année ou l'équivalent  
Expérience de quelques années dans la vente, l'administration à un niveau intermédiaire, ou les relations avec le public  
Goût et aptitudes pour le travail en comité

Poser sa candidature en écrivant à:

Le Directeur du personnel  
C. P. 3339  
Québec 2, P.Q.

Discretion assurée

LA MUTUELLE SSQ  
ASSURANCE - GROUPE  
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 46.9%    | 57.8%  | 43.5%      | 50.7% |
| Pas d'accord | 31.9     | 29.2   | 39.1       | 31.6  |
| N.S.P.       | 19.3     | 8.1    | 15.2       | 14.5  |

4) Que le Québec n'est pas libre de fait et qu'il doit s'efforcer de le devenir à sa façon, en se séparant du Canada si nécessaire.

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 21.3%    | 19.3%  | 23.9%      | 20.8% |
| Pas d'accord | 56.5     | 67.1   | 58.7       | 60.9  |
| N.S.P.       | 19.3     | 9.9    | 13.0       | 15.0  |
| P.R.         | 2.9      | 3.7    | 4.3        | 3.4   |

## C.A. DEMANDÉ

Bilingue avec bonne expérience pour bureau de comptables agréés en pleine expansion. C.A. avec clientèle sera également considéré.

## Association éventuelle

Écrire à case 637, Le Devoir, Montréal.

## LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTENAIRE

SIMON FRASER DE CORNWALL

requiert les services

d'une jeune personne bilingue pour remplir le poste d'aide-bibliothécaire pour la section des enfants.

Qualifications: La candidate devra avoir une bonne connaissance des deux langues; posséder au moins une treizième année, formation universitaire préférable mais non essentielle; s'intéresser à la lecture et aimer travailler avec les enfants.  
Salaire à discuter.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Mme Anne Nyland, chef bibliothécaire,  
Bibliothèque Publique de Cornwall,  
Case postale 1356,  
Cornwall, Ontario.

## OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES D'ARVIDA  
requiert les services:

- d'un professeur d'éducation physique pour enseigner aux élèves de 5e à 7e année.
  - d'un professeur d'anglais pour l'enseignement aux élèves de 5e à 7e année.
- Conditions de travail intéressantes.  
Echelle de traitements prévus par le Bill 25.  
Prière de joindre le curriculum vitae.

Veillez adresser vos demandes à:

N. Roch Laroché,  
Directeur général des écoles,  
Case postale 430,  
ARVIDA, Qué.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHARLEVOIX

recherche pour le niveau secondaire les services de:

- 4 professeurs de français masculins et féminins, 10e et 11e.
- 2 professeurs de mathématiques masculins et féminins, 10e.
- 2 professeurs de musique masculins.
- 2 professeurs latin et grec masculins.
- 2 professeurs histoire et géographie féminins pour 10e et 11e.
- 6 professeurs d'anglais masculins et féminins
- 1 professeur de catéchèse masculin.
- 3 professeurs pour l'initiation au travail masculins.

Prière d'adresser toute demande accompagnée du numéro de téléphone à:

Monsieur Jean-Marie Tremblay,

Directeur général des écoles,  
Commission scolaire régionale Charlevoix,  
Hôtel de Ville,  
Clermont, Charlevoix, P.Q.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

demande des

## SUPPLÉANTS (hommes - femmes)

Responsabilités: remplacer les professeurs absents aux différents degrés du cours élémentaire.

Horaire: 8.30 am. à 4.30 pm.  
remplacer les professeurs absents aux différents degrés du cours secondaire.

Horaire: secondaire 8h.30 am. à 4h. pm.  
8e et 9e 8h.15 am. à 1h.15 pm.  
10e, 11e, 12e 1h.30 pm. à 6h.30 pm.

Qualifications: études académiques au niveau du bacc. ou équivalent.

Rémunération: \$7.00 à \$11.00 par période selon les qualifications.

Tout candidat intéressé devra envoyer son curriculum vitae à:

A. Pundzius,  
Directeur du personnel,  
Commission scolaire régionale de Chamby,  
6 boul. Desaulniers,  
Suite 500, St-Lambert, Québec.  
Tél.: 672-4400



## AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, éducation maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h à 6h p.m.

## THÉÂTRE

Midi  
Maitland Farmer,  
organiste d'Holifax  
2h 30 p.m.  
Andrew Dawes, violoniste,  
gagnant au festival des Jeunes musiciens, accompagné par Claude Savard.

N.B. Entrée libre, billets gratuits distribués au guichet une heure avant le concert.  
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

## KIOSQUE À MUSIQUE

2h 30 p.m. et 5h p.m.  
musique du pavillon  
sous la direction de  
Paul de Margerie  
2h 30 p.m., chaque jeudi,  
défilé de la mode canadienne; une production de Iona Monahan.

3h 45 p.m.  
Les Alexandrins,  
chansonniers

## NETTOYEUR

P. M.

Service d'une heure  
au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

## ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS

Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-9311

# Un réquisitoire contre les mariages précoces

par Jeanne DANSEREAU  
(Collaboration spéciale au Devoir)

On nous avait annoncé un débat sur le mariage précoce, samedi, au pavillon de la Jeunesse à l'Expo. Ce débat devait être amorcé par un exposé de Mme Mary Jane Hungerford, la même qui avait présenté, deux jours auparavant, sous les auspices d'Office Overload au pavillon de l'Hospitalité, un document très au point intitulé: "La famille au passé et au présent". Au pavillon de la Jeunesse, le commanditaire était Teenage Overload.

Il n'y a malheureusement pas eu de débat, ou si peu. Mme Hungerford avait toutes les réponses. Elle a lu un travail de 28 pages qui donnait toute sa philosophie de la famille, tout ce que son expérience d'éducatrice et de conseiller familial lui a appris sur le mariage, l'adultère, l'accouchement tel qu'il devrait se faire, le soin des bébés, etc. Toute une vie en 28 pages!

Personne n'avait dit à Mme Hungerford que ni notre histoire ni notre système d'éducation ne se prêtent aux mêmes observations que ceux des États-Unis. Elle ne savait pas, semble-t-il, que la jeunesse canadienne, et spécialement la jeunesse québécoise, ce n'est pas la jeunesse américaine. Et elle ne savait surtout pas ce que nous entendons ici par un débat.

Ce qui fait qu'on ne peut pas présenter ici les résultats de ce débat, mais seulement des extraits de l'exposé de Mme Hungerford, exposé qui, pour ceux qui l'ont écouté jusqu'au bout, était documenté jusqu'aux dents. Mme Hungerford sait ce dont elle parle, et elle a des convictions profondes, entre autres sur la nécessité d'éduquer les jeunes au mariage, sur la valeur de l'institution du mariage, sur la nécessité pour la femme de prendre sa place dans le monde d'aujourd'hui.

Elle est convaincue que les expériences sexuelles précoces causent plus de problèmes qu'elles n'en règlent. Elle accueille le contrôle des nais-

sances comme l'un des grands miracles de notre époque, mais elle ne favorise pas la diffusion massive de "la pilule". Elle croit que la société devrait être aussi exigeante vis-à-vis les jeunes gens qui désirent se marier, que vis-à-vis ceux qui désirent conduire une voiture. Entre autres, exiger certaines garanties quant à la santé physique et mentale des conjoints.

Mme Hungerford constate que les adultes n'ont pas assumé leurs responsabilités vis-à-vis la jeunesse. Ils ne l'ont pas épaulée. Ils ne l'ont pas conseillée. Ils ont laissé les choses aller jusqu'à ce que se produise une certaine ségrégation qui fait que les jeunes, autant que la mère reformée sur son foyer, sont retirés du monde où les choses se passent pour vrai.

Les jeunes ont besoin des adultes, dit-elle, pour assumer une certaine indépendance sans pour cela rejeter leurs parents, pour obtenir une image précise du rôle de l'homme et du rôle de la femme, pour déterminer une échelle de valeurs, et pour choisir un intérêt prédominant dans la conduite de leur vie (ce que les Américains appellent une vocation).

Mme Hungerford a essayé de distinguer entre le bon et le mauvais motif chez les jeunes qui se marient. On peut se marier pour éviter d'être complètement responsable de soi-même, on peut se dépêcher de se marier avant que les bons partis soient éliminés, on peut essayer d'échapper à l'incertitude générale du monde où l'on vit, on peut chercher des compensations à l'angoisse, à la tension créée par un siècle de vitesse et de compétition, on peut fuir une situation familiale difficile. Ces mêmes raisons font que, sans chercher le mariage, on a recours à la promiscuité. Mais qu'en est-il de la jeunesse qui se marie pour réparer des erreurs.

Se marier pour le bon motif, selon Mme Hungerford, c'est mettre à l'épreuve notre capacité à bâtir une relation stable et intime avec un partenaire du sexe opposé, faire l'expérience des joies et des peines du métier de parent, à partir de la conception et de la naissance jusqu'à ce que les enfants volent de leurs propres ailes.

Mme Hungerford ne sous-estime pas la résistance émotionnelle qui a pu nous être léguée par des générations précédentes vis-à-vis la sexualité et le mariage. Mais elle met sa confiance dans le courage de la jeunesse, dans les possibilités de "déblocage" ouvertes par la psychologie moderne, et dans un grand effort d'éducation.



LES YEUX MÉCANIQUES - F2, téléphoto, 35mm, autant de mots, de gestes, autant de gens aussi qui, photographient la Terre des Hommes. L'Expo a conçu à leur fin un pavillon consacré à la photographie: enfin, la civilisation de l'image se reconnaît. Sous le thème de "Regards sur la Terre des Hommes", le pavillon présente 500 photographes qui ont été prises dans 81 pays par 272 photographes qui habitent 49 pays. Ces photos ont été groupées sous 49 sections. Cette photographie d'Andreas Feininger illustre la section intitulée: "Le photographe".

## Marins : des "Négociations exploratives" ont lieu

Dans une lettre aux marins canadiens, M. Leonard McLaughlin, président du syndicat international des marins du Canada, déclare que des "négociations exploratives" se poursuivent avec l'aide de représentants du ministère du

travail, en vue d'éviter la grève nationale prévue pour jeudi midi.

M. McLaughlin promet que "si et quand" il y aura des rapports sur les discussions quant à la semaine de 40 heures, les congés, le nombre de marins par navire, les pensions et l'amplitude de la journée de travail, ces rapports seront immédiatement communiqués aux membres.

Le scrutin de grève se poursuit chez les marins. Jusqu'à maintenant, environ la moitié des 5.400 membres se sont prononcés, et ce dans une proportion d'environ 98 p.c. en faveur de la grève. Le dépouillement du scrutin sera complété mercredi.

Dans sa lettre aux membres, M. McLaughlin précise les modalités à suivre en cas d'arrêt de travail: les bateaux devront être immobilisés à leur port d'attache canadien, soit au début ou à la fin d'un voyage; en aucun cas ils ne devront être laissés dans le fleuve ou à un port américain.

## Plainte syndicale contre la GM aux E.-U. au sujet de la parité des salaires

DETROIT — Les travailleurs de l'automobile ont porté plainte contre la compagnie General Motors pour activités illégales en matière de relations ouvrières, relativement aux demandes syndicales de parité des salaires des employés canadiens et américains de cette firme. Dans sa plainte, déposée devant

la Commission nationale américaine des relations ouvrières, le syndicat allie le refus de la GM de négocier une proposition syndicale destinée à assurer la sécurité de l'emploi et de conditions de travail aux ouvriers des usines de cette compagnie aux États-Unis.

Le syndicat a demandé d'inclure une telle clause dans la prochaine convention collective parce qu'il ne peut pas, lors des négociations avec la GM de

Detroit, exiger directement la parité des salaires pour les travailleurs employés de la General Motors du Canada. La compagnie a fait savoir par sa part qu'elle étudierait le libellé de la plainte avant de faire connaître son point de vue.

Le directeur de la section General Motors des travailleurs de l'automobile, M. Leonard Woodcock, a expliqué que les membres de ce syndicat, de part et d'autre du 45e parallèle, faisaient le même travail, sur les mêmes machines en vue de fabriquer un même produit destiné à être vendu sur le même marché mais que les travailleurs canadiens gagnaient en moyenne 43 cents de moins l'heure que leurs confrères américains. Le salaire horaire moyen aux États-Unis est de \$3,41.

D'autre part, hier, la compagnie American Motors, qui a annoncé un déficit d'opérations de \$18 millions pour le troisième trimestre de son année financière a demandé au syndicat de reconduire pour deux ans l'actuelle convention collective. Les négociations entre l'American Motors et les travailleurs canadiens de l'automobile ont été ajournées jusqu'au 29 août et on ne croit pas que le syndicat fasse connaître sa réponse à la demande de la compagnie d'ici cette date.

Le directeur de la section General Motors des travailleurs de l'automobile, M. Leonard Woodcock, a expliqué que les membres de ce syndicat, de part et d'autre du 45e parallèle, faisaient le même travail, sur les mêmes machines en vue de fabriquer un même produit destiné à être vendu sur le même marché mais que les travailleurs canadiens gagnaient en moyenne 43 cents de moins l'heure que leurs confrères américains. Le salaire horaire moyen aux États-Unis est de \$3,41.

D'autre part, hier, la compagnie American Motors, qui a annoncé un déficit d'opérations de \$18 millions pour le troisième trimestre de son année financière a demandé au syndicat de reconduire pour deux ans l'actuelle convention collective. Les négociations entre l'American Motors et les travailleurs canadiens de l'automobile ont été ajournées jusqu'au 29 août et on ne croit pas que le syndicat fasse connaître sa réponse à la demande de la compagnie d'ici cette date.

## M. Flammant poursuivrait Me Bienvenue

QUEBEC — Le député de l'Union nationale de Rouyn-Noranda, M. Antonio Flammant, se propose d'intenter une action en dommages et intérêts de \$200.000 à \$300.000 contre le député libéral de Matane, Me Jean Bienvenue, pour des propos que ce dernier a tenus il y a huit jours.

Me Guy Bertrand, avocat de M. Flammant, a fait parvenir à M. Bienvenue, la semaine dernière, une mise en demeure lui demandant de retracer les "propos diffamatoires et libelleux" qu'il aurait prononcés contre M. Flammant à Rivière-du-Loup. Le député de Matane n'en a rien fait jusqu'ici, et son attitude à l'Assemblée législative laisse entrevoir qu'il n'en fera rien.

Si M. Bienvenue se prêtait à la rétractation exigée de lui, il n'y aurait plus aucun recours contre lui au criminel, mais il pourrait toujours être poursuivi devant les tribunaux civils.

C'est cette deuxième voie que M. Flammant aurait déjà décidé de suivre.

Le député de l'UN allègue que son collègue libéral aurait "en des termes plus ou moins subtils" affirmé par insinuation que M. Flammant aurait manqué à son rôle de député, et qu'il n'était plus apte à détenir son siège "à cause de la part qu'il a prise dans le scandale de Loge".

Toute l'affaire concerne la participation de M. Flammant au projet de "Mille Motels Inc." sur la rive sud. Le député a déjà expliqué qu'il avait loué un terrain pour rendre service aux promoteurs du motel, mais qu'il n'avait aucunement entretenu la loi de la législature, puisqu'il n'a pas conclu un contrat ou un marché avec le gouvernement.

Soyez dans le vent, buvez le scotch  
**ST LEGER**  
Importé d'Ecosse  
Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

## LE DEVOIR

LUNDI, 14 AOÛT 1967

## Manic : la grève est reportée à demain

QUEBEC — La grève qui devait être déclenchée sur les chantiers de l'Hydro-Québec sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, a été reportée à mardi.

Cette décision a pour but de tenter un dernier effort afin de trouver une solution au malaise qui subsiste au sein de la compagnie Corner, Hubert and Thant, et de ceux des Comptoirs Forestiers.

Les 600 employés de ces compagnies sont chargés du gîte et de l'alimentation des 6.000 ouvriers du complexe hydro-électrique Manicouagan-Outardes.

Ces employés sont membres de la Confédération des syndicats nationaux. Entre-temps, dans la vieille capitale, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a laissé entendre qu'il y avait eu amélioration dans les contacts entre son ministère, les représentants syndicaux et ceux de la compagnie en cause.

Les négociations se sont poursuivies en fin de semaine à Québec en présence du sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault.

## La loi de la police est reportée à la prochaine session

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement a décidé de remettre à la prochaine session l'adoption d'une loi de police de même que la relente de la loi de la prévention des incendies, deux projets annoncés dans le discours du trône du 1er décembre dernier.

La nouvelle a été annoncée par le ministre de la justice, M. Bertrand, quelques minutes avant la fin de la session samedi.

Le ministre a dit que la préparation du projet de loi de police était "très avancée" mais que le gouvernement avait jugé à propos, avant de le déposer, de consulter les intéressés, plus particulièrement l'Union des municipalités et l'Association des chefs de police et des pompiers. Il a ajouté qu'il en serait ainsi de la loi revisant la Loi du commissaire des incendies dont la préparation était également très avancée.

M. Bertrand a alors invité tous les corps et personnes intéressés à faire leurs représentations au gouvernement afin que ces lois, qui seront déposées dès le début de la prochaine session a-t-il précisé, soient les meilleures possibles.

Par contre, très peu d'articles sont restés au feuillet de l'Assemblée législative avant la prorogation. Samedi, le gouvernement a re-

pondu à la plupart des questions inscrites au nom des députés de l'opposition.

Toutefois, malgré la requête de M. Pierre Laporte, le premier ministre Johnson a refusé d'adopter la motion du député libéral de Gaspésie, M. Guy Fortier, demandant au gouvernement fédéral d'envoyer la réplique de la "Grande Hermine" à Gaspé plutôt qu'à Québec après l'Expo. On avait cru un moment en juin dernier que le gouvernement accèderait à la demande du député gaspésien.

De même, le projet de M. Lesage d'abolir le Conseil législatif a définitivement été "tué" de même que la motion du chef de l'opposition visant à créer un comité des engagements financiers, qui aurait siégé mensuellement, en remplacement du Comité des comptes publics. Incidemment, le Comité des comptes publics n'a pas tenu de séances au cours de la session qui vient de prendre fin.

## M. André Gendron, président des PP

M. André Gendron a été élu président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, en fin de semaine, à Drummondville. M. Gendron, âgé de 26 ans, était auparavant secrétaire de l'APPP.

## L'UGEQ donne de nouveau son appui au regroupement des centrales syndicales

L'Union générale des étudiants du Québec, commentant le renouveau d'intérêt pour l'unité syndicale que manifestent de récentes déclarations du président de la CSN, M. Marcel Pepin, et le secrétaire général de la FTQ, M. Gérard Rancourt, donne de nouveau son appui au projet de regroupement des centrales syndicales québécoises.

"Après plusieurs mois d'événements ayant servi à camoufler pour un temps nos indigences collectives et nationales (l'Exposition universelle et la propagande illusoire du Centenaire), il ne faudrait pas, déclare l'UGEQ, que les travailleurs du Québec consentent de vivre dans un quotidien qui est toujours tissé d'insécurité et d'injustices, se réveillent sans pouvoir oeuvrer avec leurs représentants à la construction non seulement d'une Expo universelle, ou d'un Métrô, ou de célébrations illustres, mais surtout d'une société qui soit en tout point: la leur propre."

Et le communiqué de l'UGEQ poursuit: "L'appel lancé à nouveau dernièrement par MM. Pepin et Rancourt et auquel se joint l'UGEQ, prend une signification plus importante que jamais au Québec. Alors que la prochaine année laisse entrevoir des possibilités de luttes inter-syndicales importantes (enseignants, fonction publique...) alors que d'autre part l'on assiste quotidiennement au lancement "public" de mythes comme ceux de la paix industrielle, de la collaboration patronale-ouvrière; alors que prend de plus en plus de force le mouvement de réaction qui a tué ce qu'on a convenu d'appeler "la révolution tranquille"; alors que, en contre partie, sevit avec autant d'aigreur qu'hier la pauvreté et la domination, il n'est plus besoin de chercher les raisons qui justifiaient un travail commun et permanent de toutes les centrales syndicales du Québec. Cette unité inter-syndicale, il la faut. Tous les travailleurs en ont besoin."

## au clou

AUJOURD'HUI — Du 14 au 17 août, au Reine Elisabeth, se déroulera le 85e congrès international de l'Ordre des chevaliers de Colomb auquel participent plus de 62 États. À 16h, cérémonie de mise en chantier des terrains de l'île des sœurs par les Structures métropolitaines du Canada ltée. Du 14 août au 1er septembre, cours de mathématiques en français à l'université de Montréal, par quatre professeurs de réputation internationale, MM. Z.P. Dienes, Rosenbloom, G. Papy, et T. Varga.

M. Rodney Grey vient d'être nommé sous-ministre adjoint des finances à Ottawa. Agé de 46 ans, il sera responsable de la division des relations économiques internationales, de la division des tarifs et de la division des programmes internationaux.

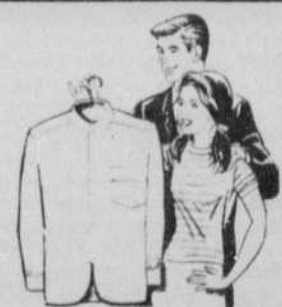
## Aussi fine que Célestins

Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS une eau minérale alcaline absolument naturelle, pure et rafraîchissante. Légèrement thérapeutique VICHY CÉLESTINS convient à tous, aux enfants comme aux adultes. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours  
**VICHY CÉLESTINS**  
l'eau qui fait... du bien!  
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

## Une CHEMISE est toujours RÉVÉLATRICE

La chemise est essentielle à la bonne apparence d'un homme. "Elle" constitue un reflet de sa personnalité. Aussi, faut-il en prendre un soin jaloux! Ne se souvenez mieux à veiller pour vous, que JOLICOEUR.



**Jolicoeur**  
1907 - 1967  
**LA. 1-2161**  
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir



## PROJET '67

**ANGLAIS  
ESPAGNOL  
ALLEMAND**

PRIVÉS OU GROUPES  
3 OU 5 MOIS

ENTREVUE GRATUITE  
866-9731



1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

## COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance  
**INSTITUT DE FORMATION SOCIALE  
DU QUÉBEC INC.**

Annexé à l'Université de Sherbrooke.  
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:  
Case postale 610, Nicolet, Qué.  
Tél: Montréal, 527-8831

## OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊMES



Dale Carnegie

GRÂCE AU COURS  
**DALE CARNEGIE  
EN FRANÇAIS**

NOUS SOMMES À ORGANISER  
LES PROGRAMMES D'AUTOMNE

RENSEIGNEMENTS: JACQUES DE BELLEFEUILLE 845-5264  
SUITE M-21, HOTEL M-ROYAL, 1455 RUE PÉL MTL  
MONTREAL - QUEBEC - SHERBROOKE

RÉSERVEZ VOTRE PLACE MAINTENANT

## POUR APPRENDRE L'AUTOMNE PROCHAIN LA FINE CUISINE FAMILIALE

avec le professeur **Henri Bernard**  
demandez maintenant les programmes des  
**COURS DE CUISINE DE BASE  
OU DE RÉCEPTION**

À L'INSTITUT D'ART CULINAIRE  
École détenant un permis en vertu de la loi  
des écoles professionnelles privées

1253, rue McGill College,  
suite 120, Montréal.  
Tél: 861-9697

## Les leçons d'un sondage

Le sondage dont nos lecteurs auront pu, samedi et ce matin, lire les résultats dans le Devoir, ne saurait être pris comme l'alpha et l'oméga de toute vérité politique au Québec. Il s'en dégage cependant, compte tenu des limites inhérentes à ce mode de connaissance, des enseignements trop précieux pour qu'on affecte, sous prétexte de rigueur, de les ignorer.

Ces enseignements formeraient facilement la matière de quatre ou cinq articles. Bornons-nous aujourd'hui aux constatations propres à intéresser plus immédiatement ceux qui s'interrogent sur l'état actuel de la "crise canadienne" et sur l'avenir du Québec et du Canada.

Un premier enseignement nous paraît très net, et capital. Le sondage nous rappelle avec force l'existence d'une réalité sociologique et politique distincte: le Québec.

Dans toutes les autres parties du Canada, on a réagi très négativement à la suite de certaines déclarations du général de Gaulle; sans attendre les explications de l'auteur de ces paroles, on a été porté à le condamner spontanément et sévèrement. Plusieurs journaux n'ont pas hésité à considérer le voyage comme un "fiasco". Ce fut, au Canada anglais, un soulagement général quand on apprit que de Gaulle avait décidé de rentrer chez lui sans passer par Ottawa. Même après qu'il eut expliqué, dans une déclaration émanant de Paris, le sens exact de ses paroles controversées, on se laissa tromper par le ton fier de son message et on continua de croire qu'il était venu promouvoir ici le séparatisme.

Au Québec, comme vient de le révéler le sondage du Devoir, on a réagi très différemment. De Gaulle exagère sans doute, il minimise les différences entre Québécois eux-mêmes, quand il parle de "l'unanimité et indiscutable volonté d'affranchissement" des Québécois. N'empêche que, de manière générale, les Québécois d'expression française sont heureux que de Gaulle soit venu les visiter, ne sont pas scandalisés de ce qu'il leur a dit et ont conservé à son sujet l'opinion qu'ils avaient avant de le recevoir, c'est-à-dire, on peut le présumer sans crainte d'erreur, une opinion hautement favorable.

Dans le reste du Canada, un sondage fait à la même date eût sans doute révélé que les citoyens approuvaient l'attitude prise par Ottawa à la suite du fameux discours de l'hôtel de ville de Montréal. Au Québec, on pense plutôt que le gouvernement fédéral a agi trop durement. L'accusation d'ingérence portée contre de Gaulle allait presque de soi aux yeux du Canadien anglais moyen. Pour les Canadiens français du Québec, rien n'est moins établi que cette accusation.

Tout cela montre, s'il en était encore besoin, que le Canada se compose non pas d'une, mais de deux sociétés distinctes. Liées ensemble par bien des aspects de leur existence, ces deux sociétés conservent, par-delà les éléments de vie commune, des normes sociales et politiques, des manières de réagir, des aspirations qui les distinguent l'une de l'autre. On est porté à croire, parfois, que les différences se limitent à la langue et à la culture interprétée dans un sens plutôt étroit, mais on se trompe, car les différences vont, en fait, beaucoup plus loin.

Une deuxième constatation majeure se dégage du sondage: le Québec, société distincte, aspire à une liberté plus grande mais il veut, dans toute la mesure du possible, trouver cette liberté au sein du Canada plutôt que dans la voie de la séparation politique.

Si l'on veut bien saisir le sens de l'approbation que les Québécois ont donnée à de Gaulle, il importe, en effet, de retenir l'interprétation précise qu'ils ont eux-mêmes accordée aux propos controversés du général. A ce sujet, le questionnaire offrait aux personnes interrogées le choix entre sept interprétations différentes. Or, de ces sept interprétations, les trois qui recueillaient le plus de suffrages sont celles qui favorisent la recherche d'une plus grande liberté pour le Québec au sein du Canada; les deux qui obtiennent le moins d'appui sont celles qui envisagent l'option de la séparation. Les Québécois interrogés considèrent, dans une proportion de deux sur trois, que le Québec est déjà libre de fait: ce qu'ils veulent, c'est qu'il le devienne davantage à l'intérieur du Canada.

Certains s'étonneront du nombre relativement élevé de répondants (environ 20%) qui considèrent que de Gaulle a voulu encourager le séparatisme. Ils seront portés à conclure que le pourcentage des séparatistes, qui était d'environ 10% au dernier scrutin provincial, a connu en un an une progression spectaculaire. Ce n'est pas ainsi que nous interprétons les résultats du sondage. Il se peut, en effet, que, parmi les quelque 20% de répondants qui ont interprété le "Vive le Québec libre" dans un sens séparatiste, il se trouve une proportion importante de citoyens qui ont, à une autre question, répondu qu'ils désapprouvaient les paroles du général de Gaulle. Seule une interprétation plus poussée des résultats permettrait de faire la lumière complète à ce sujet. Une interprétation plus poussée obligerait aussi, sans doute, à réviser les chiffres mentionnés au paragraphe précédent. Elle ne saurait infirmer, toutefois, la constatation fondamentale que nous avons dégagée.

Se greffe à cette constatation une autre

révélation majeure du sondage, soit la très grande confiance dont jouit, à la suite de la visite de de Gaulle, le maire Jean Drapeau. Des trois personnages mentionnés dans le questionnaire, l'un, M. Johnson, avait parlé comme s'il approuvait sans restriction tout ce qu'avait dit et fait le général; l'autre, M. Lesage, avait parlé (il a sans doute voulu corriger cette impression samedi) comme s'il avait été, somme toute, mécontent de certains fruits de la visite; le troisième, M. Drapeau, s'était montré très sympathique à de Gaulle mais avait trouvé le moyen de rappeler habilement au visiteur certains éléments de la réalité canadienne. Or, des trois, c'est M. Drapeau qui sort, par une très forte marge, vainqueur de l'épreuve du sondage. Que près de la moitié des répondants se soient davantage reconnus en lui, alors qu'un peu plus de 20% s'identifiaient à M. Johnson et moins de 5% à M. Lesage, voilà qui jette un éclairage intéressant sur la réalité politique du Québec.

Il y a, dans ce dernier résultat, un phénomène intéressant mais difficile à interpréter. De tous les hommes politiques qui ont été mêlés publiquement à l'affaire de Gaulle, M. Drapeau est le seul qui soit sorti de l'expérience en recueillant l'approbation à la fois des Canadiens anglais et des Canadiens français. Ce fait prouve sans doute que le discours prononcé le 26 juillet par le maire de Montréal contenait, en fait, deux discours différents et que chaque société a pigé, dans le tout, la partie qui lui plaisait. Il prouve peut-être également que, de tous les hommes politiques, M. Drapeau fut celui qui sut le mieux harmoniser, dans ses propos, les sentiments de chacune des deux sociétés.

Pour les hommes politiques, le sondage contient deux leçons de grande importance. Il prouve une fois de plus que le Québec n'est pas une province comme les autres. Il indique également que le Québec, sans pour cela se considérer comme une colonie, aspire à une liberté plus grande, qu'il souhaite pouvoir trouver au sein du Canada.

Mais le sens de leur identité distincte et la soif de liberté sont plus forts, chez les Québécois, que ne veulent l'admettre certains politiciens. Pour l'instant, la route à suivre est encore, dans l'esprit de la majorité, "le Canada dans toute la mesure du possible". Si aucune action décisive ne vient dans un avenir prochain, il ne faudrait pas s'étonner que, dans l'éventualité d'un conflit irréductible entre "le Québec" et "le Canada", le choix des Québécois se fasse un jour en faveur du Québec.

CLAUDE RYAN

### BLOC NOTES

## La déclaration des conservateurs

Après des discussions animées et parfois houleuses, les délégués conservateurs à la réunion d'étude de Montmorency ont trouvé une formule de compromis qui laisse la porte ouverte à des négociations ultérieures sur les problèmes les plus litigieux. L'objet même de la conférence, qui était de préparer le terrain pour le congrès de septembre, impliquait de la part des divers groupes une grande ouverture d'esprit puisqu'il s'agissait à propos des débats sur la constitution, de concilier autant que possible des opinions souvent divergentes; or on a constaté au contraire un durcissement qui a provoqué l'indignation de M. Faribault; les conclusions plus tempérées de la rencontre marquent donc un progrès.

La déclaration finale est assez ferme sur plusieurs points importants. Elle affirme que le Canada est et doit rester un Etat fédéral, qu'il est composé de deux nations (two founding peoples), et que la constitution doit permettre et encourager la croissance de ces deux nations, en complète égalité à travers tout le Canada. Cette affirmation est précisée par la reconnaissance du droit des Canadiens français à recevoir dans tout le Canada une éducation dans leur propre langue, et à utiliser la langue française dans les législatures, parlements et tribunaux, et on prend comme point de comparaison les "droits reconnus aux Canadiens anglais du Québec".

Ce document confirme donc l'impression d'une notable évolution de l'opinion dans les provinces anglaises en faveur d'une reconnaissance des droits culturels des Canadiens français dans tout le pays, car les intellectuels du parti ne craignent pas de s'engager à ce sujet, alors qu'ils se montrent bien plus réticents sur d'autres questions majeures.

### Tribunal constitutionnel

Le Québec se plaint depuis longtemps que la Cour suprême du Canada n'est pas un arbitre acceptable pour trancher les litiges constitutionnels; on peut d'ailleurs affirmer que sur ce point la constitution a été modifiée sans l'accord des

provinces lorsque par l'abolition des appels au Conseil privé, la Cour suprême est devenue le dernier tribunal d'appel, même dans les débats constitutionnels, ce qui n'était pas le cas avant 1949, donc durant plus de 80 ans. C'est cependant un grief qui ne semblait pas avoir beaucoup d'échos dans les autres provinces.

La déclaration de Montmorency recommande l'établissement d'un nouveau tribunal constitutionnel "de manière à garantir son impartialité à l'endroit des autorités fédérales et provinciales". C'est un progrès digne de mention car l'interprétation de la constitution est souvent un mode indirect d'amendement, et l'on ne doit pas laisser au gouvernement central le droit exclusif de nommer les arbitres.

Il est fort possible que l'attitude des délégués conservateurs ait été influencée par le conflit entre Ottawa et les provinces au sujet des gisements miniers du plateau continental. M. Pearson a jugé bon de consulter la Cour suprême sur cette question, malgré l'opposition des provinces récemment à Fredericton, les premiers ministres provinciaux ont manifesté leur intention de continuer la lutte, même si la décision attendue leur est défavorable. Les provinces sont donc devenues plus sensibles aux inconvénients du système actuel, et les conservateurs se montrent plus disposés à une réforme dans ce domaine.

### Statut particulier

La déclaration finale de la réunion ne dit rien au sujet du statut particulier, mais un délégué anglophone a expliqué, avec l'approbation implicite de l'assemblée, que les conservateurs ont modifié leur attitude sur ce point; ils avaient jusqu'ici rejeté le statut particulier pour le Québec, mais ils ont cessé de s'y opposer, et sans l'accepter ils jugent que c'est une possibilité qui reste à définir et à préciser.

Les délégués du Québec n'ont pas obtenu une victoire complète; car même si on accepte maintenant de discuter la question, rien n'indique que la conclusion finale sera favorable aux exigences du Québec.

Mais c'est mieux qu'un refus, car la porte reste ouverte. Il a fallu pour cela que les cartes soient jetées brutalement sur la table. Il est vrai qu'on ne peut pas tout de suite préciser la nature et l'ampleur d'un éventuel statut particulier pour notre province, car cela dépendra dans une bonne mesure, des autres réformes constitutionnelles. Mais une acceptation de principe, qui aurait remis à plus tard l'examen des modalités, aurait été plus satisfaisante. C'était sans doute trop demander après les heurts de la semaine dernière, et l'on peut espérer que le parti ira plus loin après le congrès de septembre.

### Un Etat fédéral moderne

Certaines ambiguïtés de la déclaration sont assez inquiétantes. Après avoir reconnu les droits historiques des Canadiens français, le texte ajoute que "ayant ceci à l'esprit et avec l'expérience acquise au cours des cent années de la confédération; tous les aspects des compétences gouvernementales devraient être étudiés en vue de déterminer dans les intérêts de tout individu lequel des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux en exercera l'autorité". Cette phrase précise en quelque sorte le premier énoncé du document: que nous

devrions reconsidérer nos arrangements constitutionnels pour "mieux rencontrer les aspirations de tous les Canadiens ainsi que les exigences d'un Etat fédéral moderne".

Dans une réunion où des gens de tendances opposées cherchent à trouver un terrain d'entente dans l'intérêt du parti, sans pour autant renoncer à leurs positions particulières, tout le monde peut accepter les affirmations ci-dessus. Elles n'impliquent aucune conclusion. Mais dès qu'on veut lire entre les lignes, l'impression qui s'en dégage, en tenant compte du contexte, c'est qu'on pourrait ainsi préparer une offensive centralisatrice.

Les délégués entendent reconnaître pleinement les droits culturels des Canadiens français; puis ils réclament un nouveau partage des compétences entre les divers gouvernements; et ils concluent que "Ceci étant fait, les sources de revenus devraient être réparties conformément à ces responsabilités". On proclame que le Canada doit rester un Etat fédéral, qui réponde aux exigences d'un Etat fédéral moderne. Quel sera le fédéralisme rénové que proposera le parti conservateur? Si l'on se reporte aux débats parlementaires sur des législations ou le Parlement fédéral s'ingérerait dans des compétences provinciales, on constate

qu'un bon nombre de députés, de tous les partis y compris le parti conservateur, souhaiteraient que le gouvernement central dispose de plus amples pouvoirs, notamment en matière de sécurité sociale et dans tous les domaines où l'égalité des chances peut paraître à première vue mieux servir par la centralisation.

Que l'on revise la répartition des compétences dans une refonte de la Constitution, c'est assez normal. Il n'est pas du tout certain que les provinces anglophones soient aujourd'hui disposées à céder beaucoup de leurs juridictions à Ottawa, et la résistance à la centralisation ne viendra pas exclusivement du Québec. Toutefois, la tendance centralisatrice reste forte dans tous les partis fédéraux. M. Hees proposait récemment une intervention plus poussée d'Ottawa en matière d'urbanisme et d'habitation.

Il est trop tôt pour savoir quelle orientation prendra le parti conservateur dans l'élaboration d'un nouveau fédéralisme canadien. Une chose paraît claire: dans la mesure où il opterait pour la centralisation, au nom de l'efficacité et de l'uniformisation, du contrôle et de la croissance de l'économie, dans la même mesure il accentuera le statut particulier dont le Québec aura besoin.

P.S.

## À la recherche du français

par Jacques POISSON

### Difficulté respiratoire

Radio-Canada fait dire à Fidel Castro que les "Noirs ont été exploités et opprimés" (CBF, le 27 juillet, 21 heures).

Ils manquaient d'oxygène, sans doute, les opprimés.

Opprimer quelqu'un: gêner sa respiration. Opprimer quelqu'un: l'accabler sous le poids d'une autorité excessive ou par la violence.

Se sentir oppressé: avoir l'impression d'étouffer, de suffoquer.

### Opprimer l'opinion, les consciences.

CBF devrait savoir que le français distingue entre opprimer (to oppress) et opprimer (to oppress), ou du moins consulter au besoin les dictionnaires, dont celui du français contemporain.

Tant de je-m'en-fichisme à la radio d'Etat est parfois "déprimant" (déprimant).

### Le "défendant"

"Le défendant (Cassius Clay) semble prêt à participer à des activités antigouvernementales et antiguerrillères (sic)", selon une coupure de la United Press International reproduite par un journal du matin.

Si le boxeur noir est coupable de pacifisme, tant de noirceur ne nous distraira pas des énormités de la traduction, dont "défendant" pour "défendeur", et "antiguerrillères" pour "pacifistes".

### Les orfèvres de la citation

Dans une autre dépêche de l'agence, on pouvait lire cinq mots extraits d'un article de M. Beuve-Méry: "un vieux chef devenu insupportable".

Or, ce sont là les termes mêmes du journaliste français. Quel prodige! Il est exceptionnel qu'on retombe exactement sur l'original, après les étapes de la traduction et de la retraduction.

Mes félicitations au traducteur de Montréal-Matin! A moins que...

Sous le sigle de la même agence de citation, on trouve bien autre chose, notamment, parmi des bribes empruntées à Paris-Match, le petit morceau de choix que voici:

"M. Pearson a dit agréer avec le premier ministre du Québec, M. Johnson, quand il signalait le danger de la proximité des Etats-Unis."

Voilà que l'accord devient difficile. I, for one, don't agree with the français de cette kind. Can on gâte tout le plaisir de voir la UPI se métamorphoser en agence de citations françaises, — quels que soient l'art, le détachement et la finesse avec lesquels elle choisit les auteurs et les passages.

### Slang, jolal et argot

"Ça a l'air qu'il est arrivé quelque chose de pas correct à l'exposition. Un espèce d'artiste, i' disent, a volé le spectacle. Un communiste, probablement. Y avait-tu des assurances? C't égal; c'est peut-être juste des bavasses. On peut pas se fier sur les gazettes; c'est plein de menteries."

Chère dame, ne vous alarmez pas trop! Il est admis, dans les moeurs contemporaines, que les artistes volent le spectacle, s'ils sont assez habiles pour le faire. Ils peuvent même recommencer soir après soir, au grand plaisir des curieux, sans qu'on mette un seul détective à leurs trousses.

Du reste, cet acte n'est même pas qualifié de vol dans les autres pays de langue française. On dira plutôt: faire trembler les lustres, casser la baraque, ou, dans une langue moins imagée, déclencher l'enthousiasme délirant des spectateurs (1).

C'est du moins ce qu'affirment Leitner et Lanen dans le Dictionary of French and American Slang, et ce sont des gens à qui on peut se fier (to depend on: se fier "sur"), à mon

humble avis. Ils sont familiers avec l'argot de Paris au point de l'appeler "French slang". C'est tout dire.

French slang, argot U.S.A. et Canadian jolal, voilà qui réserve d'extraordinaires surprises.

### Avenir

"Le parti libéral provincial a-t-il un avenir?"

Cette question d'un français insolite. Aujourd'hui la posait dans son sommaire du 31 juillet.

"Un avenir" (avec l'article indéfini) est-il un calque de l'anglais (a future)?

Peut-être, mais il ne faut pas conclure à la légère. Qu'on ne s'expose pas à donner dans la phobie de l'anglicisme, à contracter un réflexe de défense si puissant qu'on n'ose plus dire: sur la table, à cause de la ressemblance avec "on the table".

Commençons donc par ouvrir un dictionnaire bilingue, le Harrap, et voyons s'il ne nous mettrait pas sur la piste.

"He has a (brilliant) future before him: il a de l'avenir, il a devant lui un bel avenir".

D'après cet exemple, on emploierait plutôt l'article partitif (de l'avenir), sauf si le nom est caractérisé par un adjectif (un bel avenir).

Alors, est-ce que cette fois nous aurions dû craindre, non pas la phobie, mais la phobie de la phobie?

Probablement, mais consultons aussi le Robert:

"Cette idée a de l'avenir, elle fera du chemin".

"Le procédé le plus récent (de formation de noms nouveaux), mais qui a de l'avenir, c'est l'apocope; on coupe, on abrège: photo, kilo..."

En français, on ne concevrait pas l'avenir comme un tout indivisible (un avenir), mais plutôt comme une valeur susceptible de se diviser, de se vivre par fractions (de l'avenir).

Ainsi, il serait plus correct de dire (partitivement) de l'avenir, comme du noir (à broyer), du pain, du vin ou de l'argent. Est-ce là une servitude? Au contraire, suivant le témoignage d'Albert Dauzat:

"On voit, en résumé, combien il est faux que le français soit assujéti à la tyrannie de l'article, et comment il peut utiliser les quatre types d'expression (article défini, indéfini, partitif; absence d'article) pour distinguer les nuances multiples de la pensée (Grammaire raisonnée de la langue française, p. 252).

### Projets

Eusebe entend se libérer de la condition de locataire. Il forme le projet de s'acheter une maison, un "split-level", si possible.

- Ou ira-t-il s'installer?

- Dans un "projet", probablement.

Cette manière de s'exprimer eût étonné notre Séraphin, — autant peut-être que le taux de 7,5 p. 100 sur la créance hypothécaire qu'Eusebe accepterait d'un coeur léger pour un quart de siècle.

- Viande à chien! est-ce qu'existe pas dans notre langue un "tarme" plus intelligent pour nommer un groupe de maisons neuves "apothèques" et toutes tassées les unes sur les autres comme si la place c'était de l'or?

Bien sûr, Séraphin, et vous le trouverez dans le Grand Larousse (qui ne se donne pas, autant vous le dire tout de suite), à la page 572 du tome 4, au bas de la troisième colonne.

Grand ensemble: groupe d'habitations neuves construites par un même maître d'oeuvre, qui constitue une véritable agglomération (quartier d'une ville, ville nouvelle, groupe de quartiers de villes moyennes), pour les habitants de laquelle les constructeurs doivent prévoir les équipements résidentiels, scolaires et administratifs nécessaires.

Définition limpide, quoi, d'un "housing project".

## Entre pays riches et pauvres

# Généralisation prochaine du système préférentiel?

par Michel Petitpierre

Depuis qu'on a pris fin les négociations Kennedy le problème des préférences prend une importance chaque semaine plus grande. Les pays en voie de développement — qui n'ont pas obtenu des nations riches les concessions qu'ils espèrent — demandent avec toujours plus d'insistance que les Etats industrialisés ouvrent sur une base préférentielle largement leurs marchés aux produits manufacturés et semi-finis du tiers monde.

Ces mêmes pays font valoir notamment que certaines nations développées accordent déjà un régime préférentiel à quelques Etats en voie de développement. Le Marché commun pour ses associés africains; le Royaume-Uni pour les membres du Commonwealth. Ils considèrent alors que ce traitement de faveur conduit à une discrimination et à une régionalisation artificielle des échanges qui sont autant d'obstacles à leur développement économique.

Que demandent donc les pays en voie de développement? Qu'entend-on par préférence? Accorder une préférence à quelqu'un, c'est lui donner un avantage qu'on refuserait à autrui. Du point de vue commercial, cela revient, par exemple, à laisser entrer dans un pays X librement des jouets construits au Brésil tandis que ceux des autres nations seraient frappés d'un droit de douane de 10%.

Autrement dit, les pays en voie de développement demandent à tous les nations qu'ils laissent entrer chez eux dans des conditions libérales les produits manufacturés et semi-finis du tiers monde suivant un système qui devra exclure toute discrimination et qui n'exigera aucune compensation des nations pauvres vis-à-vis de leurs partenaires plus opulents.

Un moment où l'établissement d'un tel régime — qui est l'un

des points-clés sur la voie de développement du tiers monde — est réclamé d'autant plus fort que l'on envisage pas du tout l'instant un Kennedy round II, les objectifs des intéressés sont les suivants:

- Les réductions tarifaires accordées aux pays en voie de développement doivent tendre à la suppression des tarifs, quitte pour cela à procéder par étapes.

- Autant que possible, ces réductions devraient s'appliquer à tous les produits manufacturés et semi-finis de tous les pays en voie de développement.

- Le système devrait demeurer en vigueur pendant au moins dix ans, après quoi une révision de l'accord serait nécessaire.

- Parallèlement à l'instauration de ce régime, les Etats en voie de développement s'engageraient à rationaliser leurs politiques d'exportation, notamment en ce qui concerne leurs échanges entre eux.

Le principe des préférences est aujourd'hui généralement accepté. Même les Etats-Unis,

longtemps très froids, en ont finalement été convaincus. L'idée lors de la dernière réunion de Punta del Este avec leurs alliés latino-américains. Le Japon et le Canada sont maintenant moins tièdes. Il n'y a guère que la Suisse (vice-président du groupe des préférences) pour demeurer sceptique. Adopter un principe et décider son application sont deux choses extrêmement différentes. Aussi les conversations du groupe des préférences de l'UNCTAD, qui viennent de s'achever à Genève, n'ont-elles rien apporté de nouveau à ce n'est une étude consciencieuse de la question. Les représentants des pays occidentaux ont souligné qu'ils ne pouvaient adopter une position ferme sur l'un quelconque des problèmes précis puisque la question des préférences devait être discutée lors de la réunion de l'OCDE à l'échelon ministériel en novembre prochain.

C'est ce qui explique que les représentants de l'Ouest n'ont

(Suite à la page 2)

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOUSSAÏE LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN  
Directeur

André LAURENDEAU  
Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIEL

Trouvée: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE 844-3361



## lettres au DEVOIR

### Danse religieuse dans une église...

Le 30 juillet dernier, aux messes du dimanche à St-Adolphe d'Howard, est lieu un fait inusité qui mérite d'être souligné. Les paroissiens et les villageois vécurent une messe dominicale accompagnée de danse artistique religieuse, animée, soutenue et nourrie par une musique d'orgue et de violon. Cette danse était exécutée par de toutes jeunes filles et la ballerine professionnelle Esther Lambert, directrice de l'Ecole estivale de Ballet à St-Adolphe d'Howard. Les deux baillaient dans une dignité touchante et éminente.

Cette atmosphère nouvelle de prière fut préparée par monsieur le Curé Marcel Lamoureux qui invita les participants à bien

considérer que la prière, tout en étant une élévation de l'esprit vers Dieu, doit s'accompagner de l'hommage corporel, doit traduire notre vie intérieure dans les attitudes du corps. Si la prière n'était une élévation que de notre âme, on n'aurait guère besoin de se déplacer corporellement pour les offices religieux, on ne verrait guère la nécessité d'une prière communautaire qui rassemble corps et âmes autour de l'autel.

Mais si cette forme de prière, nouvelle chez nous, n'en est qu'au stade de l'essai, et mérite d'être étudiée et développée au point de vue liturgique, l'opinion générale des participants à ces messes du 30 juillet, fut large-

ment en faveur de cette dimension incarnée de la messe. Des laïcs y ont découvert l'adoration, la louange, la supplication, vécues corporellement, selon l'humble mode d'incarnation adopté par Dieu pour notre rédemption. On y a vu des jeunes filles accomplir de la façon la plus élevée, leur digne mission de beauté.

A l'occasion de l'essai de cette nouvelle expression de prière, il faut dire sa reconnaissance au clergé de l'Eglise catholique pour sa contribution non équivoque au redressement de notre culture.

ROGER DUBORD  
St-Adolphe d'Howard,  
(Argenteuil).

## DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

## Temps partagé et télétraitement: le calculateur ouvert à tous

par Robert Lattes, directeur de la Société de l'informatique appliquée

Pendant quelque temps on a pu croire que l'évolution et le développement de l'informatique reposaient sur la technologie et que, notamment grâce à l'utilisation d'un certain type de composants électroniques — les micro-modules ou les circuits intégrés — on définirait une nouvelle "génération" de calculatrices. Aujourd'hui, on sait qu'il n'en est rien: en fait il faut chercher des critères dans les techniques d'emploi des machines, qui visent maintenant à faciliter le dialogue entre l'homme et la machine et à permettre de nouveaux modes d'utilisation très diversifiés avec un maximum de souplesse.

On sait aussi que la satisfaction de ces objectifs est fondamentalement affaire de logiciel, c'est-à-dire d'intelligence car il s'agit ici de créations purement cérébrales qui projettent dans l'ordinateur l'ingéniosité et l'intelligence de l'homme.

Faciliter le dialogue entre l'homme et la machine, c'est tendre à ce que l'utilisateur puisse engager avec la machine une conversation selon un langage aussi proche que possible de son langage habituel. C'est donc déléguer à la machine un maximum de tâches pour qu'il lui appartienne, à elle, de traduire et interpréter dans son langage propre le langage des hommes, support de toute formulation de leurs problèmes.

Cela signifie naturellement qu'il faut former les utilisateurs, d'autant plus avides de savoir que trop souvent leurs ignorances se nourrissent de leur ignorance. A ceux là, il faut le dire, on demandera tout de même un léger effort, mais

pas beaucoup plus important que celui qu'ils consentent tous pour apprendre à conduire. Et je ne crois sérieusement pas que l'échec provisoire ou définitif sera plus fréquent que pour le permis!

Que sont alors ces nouveaux modes d'utilisation? Il convient pour le comprendre de définir les nouvelles notions qu'ils impliquent.

## Un calculateur, des utilisateurs

Jusqu'à un passé récent, les ordinateurs travaillaient en "monoprogrammation": les unités de traitement (ou processeurs) ne travaillaient pas pour le compte de plusieurs utilisateurs à la fois: un progrès important avait toutefois été accompli permettant, par exemple, de faire coexister plusieurs programmes dans l'ordinateur, un seul d'entre eux étant en exécution tandis que les autres sont en attente. Cette utilisation présente deux inconvénients majeurs: d'abord le temps de réponse de la machine est, en général, très supérieur au temps de réflexion de chaque utilisateur, puis qu'on doit attendre qu'un ensemble de travaux ait été terminé avant d'obtenir individuellement sa réponse.

Ensuite il n'y a pas forcément équilibre optimal dans l'utilisation des diverses unités du système électronique considéré.

D'où la notion de "multiprogrammation": plusieurs programmes coexistent au sein de la machine et chacun pourra être interrompu au profit d'un autre avec reprise ultérieure du pro-

gramme interrompu (chaque programme, c'est là la difficulté essentielle, devant être protégé par rapport aux autres). Mais, selon les objectifs, il y aura plusieurs types de multiprogrammations: on pourra vouloir optimiser le rendement de la machine en tirant au maximum parti de ses aptitudes de simultanéité sans pour autant améliorer le service rendu à l'utilisateur.

On pourra aussi favoriser les travaux de courte durée de façon à servir au fur et à mesure et quasi instantanément les utilisateurs qui n'ont à faire que de courtes mises au point.

On pourra enfin offrir le temps partagé, c'est-à-dire non seulement couvrir les deux aspects de multiprogrammation précédents, mais en outre assurer "en temps réel" le service des utilisateurs, en donnant à chacun l'accès direct "en ligne" à la machine, à partir d'un pupitre d'où il dialogue avec elle; il profite alors d'un temps de réponse voisin de celui qu'il aurait s'il était seul à disposer de la machine. Un programme d'ordonnement, propre à chaque installation et tenant compte de règles de priorité, aura pour charge d'optimiser les temps de réponse.

Ainsi peut-on permettre à plusieurs utilisateurs de recourir simultanément à un même calculateur, donc de le faire profiter d'équipements très évolués et perfectionnés auxquels chacun pourrait n'apporter qu'une charge insuffisante à des conditions économiques alors totalement inadmissibles.

Les impératifs de temps réel ne seront bien entendus pas les mêmes selon qu'il s'agit de guider un engin à partir d'informations radars transmises régulièrement (tout traitement doit alors être achevé avant l'arrivée du train d'informations suivant) ou de satisfaire, dans un système de réservation de places d'avion, les demandes issues des guichets.

Certaines des utilisations précédentes peuvent ou doivent se faire à l'aide de systèmes multiprocesseurs: plusieurs unités de traitement fonctionnent alors en simultanéité et accèdent aux mêmes blocs de mémoires: la puissance du système se trouve accrue, mais surtout on en accroît la fiabilité ce qui, en cas de défaillance, peut être fondamental pour des systèmes travaillant en temps réel.

Naturellement enfin, toutes les utilisations précédentes peuvent ou doivent se faire à distance, ce qui pourra impliquer une complexité croissante du logiciel nécessaire.

C'est dans cette utilisation à

distance — un ordinateur plus le téléphone — que réside la véritable révolution. Prenons un exemple, l'ajustement sur le marché du travail entre l'offre et la demande. Ici des employeurs, dispersés sur le territoire, pouvant définir aussi finement qu'ils le souhaitent, le profit de leurs besoins. Là une main-d'œuvre non moins dispersée, pressée par le chômage ou le désir du changement, et pouvant non moins finement décrire ses objectifs. Un ou quelques ordinateurs, reliés entre eux et connectés à plusieurs centaines ou milliers de postes de "communications", voici qu'est devenue possible une Bourse nationale de l'emploi, chaque utilisateur y a un double rôle: questionner des fichiers "centralisés" ou sont artificiellement rapprochés des informations géographiquement dispersées, mais également les modifier et les mettre à jour, en fonction de ses requêtes, ainsi l'ensemble des utilisateurs peut-il partager à tout instant, au moment où elles naissent, des informations.

Et l'on peut naturellement, dans cet exemple, accroître les exigences en voulant disposer corrélativement d'une Bourse nationale du logement ou même, pourquoi pas? d'une Bourse des disponibilités dans les établissements d'enseignement.

L'U.R.S.S. d'ailleurs — qui vient de retenir le développement de l'informatique, parmi ses objectifs prioritaires — ne s'est pas trompée sur les extraordinaires possibilités offertes par des moyens qui seuls peuvent permettre de résoudre de façon adéquate les contradictions d'un système politique qui a pour fondement une planification économique centralisée dont on sait maintenant combien elle entrave — faute de diffusion très rapide d'informations à l'échelle d'un large réseau national — la marche en avant d'une société industrielle moderne.

## Primaute du logiciel

Si l'informatique peut ainsi venir au secours d'un dirigeant qu'elle renouvellera, elle peut de même lourdement peser sur les structures et modes de gestion des entreprises, ou l'insertion des ordinateurs constitue déjà un facteur essentiel de compétitivité, c'est l'un des mille et un maux tendus en matière d'ordinateurs que d'espérer ou dire qu'en général l'informatique peut pénétrer dans une entreprise ou dans un organisme sur la pointe des pieds!

La société, au sens industriel ou économique, va devoir s'organiser autour du phénomène informatique, car l'informatique apporte à l'homme l'amplification de ses capacités cérébrales et nerveuses là où la première révolution industrielle ne lui avait apporté que celle de ses capacités musculaires.

Et cela au moment où, dans cette société industrielle, tous les problèmes majeurs se sont déplacés, parce qu'elle repose bel et bien, de plus en plus, sur la production, le classement, le traitement, la recherche et la diffusion d'informations: on sait bien par exemple que pour une compagnie aérienne le problème de très loin le plus difficile et le plus important n'est pas de faire voler des avions, mais bien de tenir à jour l'inventaire des places, un problème qui complique sans cesse l'accroissement du trafic et les exigences et habitudes de la clientèle.

Il faut donc tirer les conclusions de cette révolution de l'informatique et les accepter. Les refuser, comme toujours, ne ferait qu'accroître le risque de ses excès. Cette évolution porte en elle, cela découle de ce qui précède, de profondes modifications dans les formes de pensée et l'approche des problèmes, les modalités et méthodes de travail, les structures des organismes ou entreprises, les responsabilités de chacun, sans oublier surtout l'évolution profonde des législations (en

matière de protection de l'individu, des organismes, des entreprises, des secrets, etc.).

Cette pénétration de l'informatique, son explosion, la réussite d'opérations telles que le "plan calcul", sont sans cesse davantage conditionnées par le logiciel: la machine n'est en rien une fin en soi, sans logiciel, elle est aussi inutile qu'un électrophone sans microsilicon, un magnétophone sans bandes magnétiques ou un appareil de projection cinématographique sans bobines.

Et, de plus en plus, ce logiciel est cher, bien plus cher, difficile, bien plus difficile, et long à réaliser.

Son étude appelle des esprits brillants mais elle exige aussi le concours de multiples spécialistes, plus obscurs mais tout aussi indispensables.

C'est définir une seconde condition de l'expansion de l'informatique: l'éducation et la formation, entendues non seulement pour étoffer les équipes de spécialistes, mais encore pour démythifier aux yeux de tous, la machine. Et il n'est qu'un procédé: faire en sorte que l'on se familiarise avec elle très jeune. Dans la compétition économique qui oppose les nations techniquement évoluées, le succès appartiendra qu'on le veuille ou non, à ceux qui, sachant faire accéder aux ordinateurs le plus grand nombre: écoliers, lycéens, étudiants, techniciens, juristes, administrateurs, etc., auront donc su faire descendre l'informatique dans la rue.

Témoignage  
L'oeuvre de L.P. Desrosiers  
à la Bibliothèque municipale

par Juliette Chabot

A la fin d'avril dernier, nous arrivait soudainement l'annonce de la mort de Léo-Paul Desrosiers.

Avec beaucoup de sincérité et d'une façon spontanée, des amis apportèrent à l'égard du cher disparu, leur témoignage d'estime et d'admiration. On loua l'oeuvre littéraire d'un écrivain canadien, d'expression française, qui a laissé la matière d'une bibliographie très considérable, composée non seulement de livres, mais aussi d'articles, de revues et journaux, de préfaces, ou d'interviews.

Notre historien national, l'abbé Lionel Groulx évoque avec beaucoup d'amitié le souvenir de Léopold Desrosiers, "âme de qualité, noble esprit" et l'auteur ajoute: "Figure de grand mélancolique... de l'homme qui croit n'avoir pas vécu sa vie, comme il l'aurait voulu... et pourtant combien d'autres pourraient porter des tristesses plus justifiées". Certains témoignages sont venus s'ajouter, à celui-ci, saluant avec fierté le biographe de Maisonneuve.

Si Léo-Paul Desrosiers a été un grand solitaire et un penseur, il n'en fut pas moins un homme d'action.

Nous voulons rappeler ici, le rôle éminent qu'il a joué à la direction des bibliothèques de la Ville de Montréal. C'est un fait incontestable qu'il donna à l'institution un élan nouveau. Il a enrichi considérablement les collections de livres, manuscrits et documents divers, mais il a également développé des services nécessaires, qui n'ont pas cessé de progresser.

A titre de successeur immédiat du bibliothécaire, Aegidius Fauteux, il a recueilli la bibliothèque de son devancier, pour le bénéfice des historiens et chercheurs.

Grâce à la générosité des dirigeants de la Ville de Montréal, il fit également l'acquisition de la célèbre collection Whitton, contenant des canadiens très précieux, notamment: les éditions originales de certains volumes des "Relations des Jésuites", les "Voyages de Samuel de Champlain" et d'autres ouvrages rares et importants.

D'autre part, le directeur s'est toujours intéressé de très près aux acquisitions nouvelles de la centrale et des succursales.

Durant cette décennie, que Léo-Paul Desrosiers passa à la bibliothèque de Montréal, ses collaborateurs immédiats ont pu constater une activité remarquable. C'est lui qui a inauguré la première bibliothèque des enfants située dans l'édifice central, rue Sherbrooke.

Le jour de l'ouverture officielle, on pouvait voir au premier rang, S.H. le maire Camilien Houde, si heureux de pouvoir offrir aux enfants de l'époque, une richesse, dont il avait été privé des son enfance.

En 1947, on inaugura la cinémathèque municipale qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de films et diapositives des plus intéressants.

Il fallait aussi songer aux quartiers plus éloignés ou moins favorisés en organisant des succursales pour adultes et enfants. C'est en 1946, que le directeur confia à deux chefs de service et un adjoint, le soin d'aller étudier sur place le fonctionnement de la Bibliothèque publique de Toronto, institution qui a fait ses preuves dans les services d'extension.

Ainsi, on peut réaliser rapidement un système initial, jetant les bases d'un réseau de bibliothèques, pour adultes et enfants.

Voici, dans quel ordre furent organisées les succursales de quartiers, qui portent généralement le nom de la rue, où est située chacune de ces bibliothèques.

## Adultes

Shamrock, 70, rue Shamrock... septembre 1947 Workman, 2450, rue Workman... novembre 1947 Hochelaga, 2540, rue Rouen... octobre 1948 Lorimer, 6707, avenue de Lorimer... décembre 1950 Rosemont, 3131, boulevard Rosemont... octobre 1951.

## Enfants

Shamrock, 7035, rue St-Dominique... novembre 1941 Workman, 2450, rue Workman... novembre 1947 Lorimer, 2111, rue St-Zotique est... mai 1949 Rosemont, 3131, boulevard Rosemont... juillet 1951.

Chez les adultes, on offrait des collections variées contenant de 20 à 25.000 volumes. Chez les enfants, de 10 à 20.000 volumes.

Enfin, Léo-Paul Desrosiers n'avait pas une âme de fonctionnaire. Au contraire, il veillait scrupuleusement à ce que chacune des personnes dont il était responsable, accomplisse son devoir professionnel avec diligence et probité. Il savait d'ailleurs reconnaître la compétence de ses collaborateurs et les mettre à contribution, dans les divers domaines.

Les soirées consacrées à "Notre auteur préféré" durant quelques années, ont contribué largement à faire connaître et à encourager nos écrivains canadiens d'expression française.

JE NE POUVAIS  
ME FAIRE VALOIR

Je gagnais \$90.00 par semaine. J'étais dans la même ligne depuis 10 ans. J'étais marié, père de 3 enfants. Je voulais gagner plus. Mais je ne savais pas comment persuader mon patron que je méritais plus.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Ce fut merveilleux.

J'y appris à faire valoir mes idées, à exprimer mes opinions, à exposer mes points de vue, à dire mes pensées, à convaincre les autres de mes arguments, à persuader les gens de mes raisonnements. J'y ai appris à parler avec efficacité dans une conversation, une vente et un discours.

Après la fin du cours, j'ai rencontré mon patron, je lui ai fait valoir mes idées, et il m'a donné une augmentation de \$25.00. Cet exemple est typique. Si vous

pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition d'améliorer sans cesse pour mieux réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Lebeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 gradués et enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres venez assister à une démonstration gratuite mardi le 15 ou mercredi le 16 août à 8h. p.m., à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez 842-8186.

## Le rire et la grâce



Charlie Manna



Augie et Margo

En vedette jusqu'au 19 août Charlie Manna, un comique désopilant qui vous fera rire aux larmes! Egalement à l'affiche, Augie et Margo... ou la finesse du mouvement corporel fait redécouvrir la danse moderne dans toute sa poésie. Et l'orchestre de Nick Martin vous attend toujours. Pour réservation appelez 861-3511.

La Salle Bonaventure  
du Reine Elizabeth

## ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ISRAËL

Mardi, le 22 août — 8.30 P.M.

## ARÉNA MAURICE RICHARD

## Chef invité: Zubin Mehta

## REPRÉSENTATION AU PROFIT

du

FONDS D'URGENCE POUR  
LE BIEN-ÊTRE D'ISRAËL

## 3 GUICHETS SONT MAINTENANT OUVERTS

à: 493 ouest rue Sherbrooke - Tél: 844-8621 - Poste 253  
Lundi et mardi de 10.00 A.M. à 7.00 P.M. et vendredi de 10.00 A.M. à midi

et à:  
4940 Queen Mary Road de lundi à vendredi, de 10.00 A.M. à 6.00 P.M.

et à:  
Le Pavillon du Judaïsme à l'Expo 67 de 10.00 A.M. à 8.00 P.M.  
où l'on pourra se procurer des billets

POSTEZ VOTRE COMMANDE (Les chèques ou mandats banque payables à: Israël  
DES MAINTENANT Welfare Emergency Fund devraient être adressés à:  
493 ouest rue Sherbrooke - Billets)

Prix des billets: \$50.00 - \$25.00 - \$12.50 - \$5.00

|                                | BONS DE COMMANDE PAR LA POSTE |         |         |        |
|--------------------------------|-------------------------------|---------|---------|--------|
| Nombre de<br>billets<br>exigés | \$50.00                       | \$25.00 | \$12.50 | \$5.00 |

Montant du chèque ou mandat banque inclus: \$

NOM (s.v.p. écrire en lettres moulées)

ADRESSE (s.v.p. écrire en lettres moulées)

VILLE NO. DE TÉLÉPHONE.

## FONDS D'URGENCE POUR LE BIEN-ÊTRE D'ISRAËL

Malgré une récente hausse générale des prix  
dans l'industrie du disque,

DISQUES ANGEL - DISQUES Pathé

**Archambault**

RÉDUIT DE

ANGEL 25% Pathé

## les prix de ces 2 grandes marques

## - ALBUMS ANGEL

|           |                                 | PRIX RÉGULIER | SPECIAL |
|-----------|---------------------------------|---------------|---------|
| C- 3571-  | Turandot - Puccini              | 17.98         | 13.49   |
| C- 3561-  | Pelléas et Mélisande            | 17.98         | 13.49   |
| C- 3528-  | Cavalleria Rusticana            | 17.98         | 13.49   |
| B- 3601-  | Lucia de Lammermoor             | 11.98         | 8.99    |
| C- 3604-  | Madame Butterfly                | 17.98         | 13.49   |
| B- 3627-  | Bach - Concerto Brandebourgeois | 11.98         | 8.99    |
| B- 3643-  | La Bohème - Puccini             | 11.98         | 8.99    |
| CLX-3650- | Carmen - Bizet                  | 21.98         | 16.49   |
| B- 3508-  | La Tosca - Puccini              | 11.98         | 8.99    |
| C- 3500-  | Messe en si mineur - Bach       | 17.98         | 13.49   |
| C- 3531-  | La Forza des Destins - Verdi    | 17.98         | 13.49   |
| B- 3603-  | Pêcheurs de perles              | 11.98         | 8.99    |
| C- 3559-  | Barbier de Séville              | 17.98         | 13.49   |
| E- 3572-  | Die Meistersinger - Wagner      | 29.98         | 22.49   |

## - DISQUES ANGEL -

- PRIX RÉGULIER: 5.98

SPECIAL: 4.49

|         |                                                     |         |                                                  |
|---------|-----------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|
| 35.827- | Faust - Gounod - Los Angeles - Christoff - Godda    | 35.065- | Debussy - Images - Estampes - (Gieseking)        |
| 35.983- | Chopin - Mazurka - Malcuzyński                      | 35.022- | Schubert - Lieder Réclat - Elizabeth Schwarzkopf |
| 35.946- | Schubert - Symphonie No 9 (Klemperer)               | 35.008- | Prokofiev - Symphonie classique                  |
| 35.945- | Beethoven - Symphonie No 7 (Klemperer)              | 35.518- | Verdi - Rigoletto - Callas - Stefano Gobbi       |
| 35.938- | Verdi - Aida - (Highlights) - Callas-Gobbi - Tucker | 35.487- | Tchaikovsky - Symphonie No 6 (Pathétique)        |
| 36.143- | The Red Army Chorus - Vol. 2                        | 35.470- | Songs of Naples - Di Stefano                     |
| 36.254- | Haydn - Symphonie No 100                            | 35.429- | Liszt - Hungarian Rhapsodies Nos. 2-6-12-15      |
| 36.246- | Dvorak - Symphonie No 9 (Nouveau Monde)             | 35.416- | Leo Delibes - Coppelia Ballet                    |
| 36.328- | Schubert - Symphonie No 9 (The Great)               | 35.411- | Soviet Army Chorus - Vol. 1                      |
| 36.326- | Tosca - Puccini - Callas - Gobbi                    | 35.368- | Bach - Toccate et fugue en ré mineur (orgue)     |
| 36.303- | Corelli - Concerto Grosso - Op. 6 - No 2            | 35.352- | Beethoven - Sonate en ré mineur (tempête)        |
| 36.280- | Brahms - Quintet en si mineur pour clarinette       | 35.326- | Mozart - Noces de Figaro - Highlights            |
| 36.421- | Saint-Saëns - Carnaval des animaux                  | 36.359- | Purcell - Dido et Aeneas - Victoria Los Angeles  |
| 36.369- | Beethoven - Concerto violon - (Menuhin)             | 35.606- | Tchaikovsky - Concerto violon                    |
| 35.072- | Mozart - Sonate No 1 - Sonate No 9 - (Gieseking)    | 35.551- | Handel - Messiah                                 |

## - DISQUES PATHÉ -

- PRIX RÉGULIER: 4.98

SPECIAL: 3.74

|           |                                                   |         |                                        |
|-----------|---------------------------------------------------|---------|----------------------------------------|
| 67.010-   | Edith Piaf - Le ballet des coeurs                 | 67.227- | Richard Anthony - Un autographe s.v.p. |
| 67.205-   | Dick Rivers - Ne pleure pas                       | 67.194- | Mathé Altéry - Grands succès des films |
| 67.167-   | Tino Rossi - Méditerranée                         | 67.129- | Adamo - Sans toi, m'amie               |
| 67.213-   | Georges Guétary - My darling, je t'aime           | 67.134- | Adamo - Vous permettez, Monsieur       |
| 67.064-   | Andalousie - La belle de Cadix - Luis Mariano     | 67.089- | Les Compagnons de la Chanson - Roméo   |
| 67.009-   | Tino Rossi - Succès d'hier et d'aujourd'hui       | 67.200- | Adamo - Mes mains sur tes hanches      |
| 67.230-   | Annie Cordy - Quelle Fiesta                       | 68.003- | Planquette - Les cloches de Corneville |
| 67.012-   | Compagnons de la Chanson - Guitares et tambourins | 68.017- | La Mascotte - Michel Dens              |
| T-70.005- | Les Cailloux - Ce soir                            |         |                                        |
| 67.233-   | Gilbert Bécaud - L'important, c'est la rose       |         |                                        |

Toute commande postale doit être accompagnée de 25¢ pour un premier disque et de 10¢ pour chaque disque supplémentaire pour frais d'envoi. Prière d'ajouter la taxe de vente. Toute vente est finale.

**Ed Archambault INC.**

500 ST., STE-CATHERINE, (angle Berri) 849-6201

Venez par Métro... descendez Station Berri, la sortie Ste-Catherine est face à notre magasin.

# La lutte pour le pouvoir noir et la guerre du Vietnam sont liées

par William Gardner Smith  
de l'agence France Presse

New York — Des nationalistes noirs se joignent à des organisations blanches pour mobiliser plus d'un million de participants à une marche sur Washington le 21 octobre prochain, pour protester contre la guerre au Vietnam.

Omar Pasha Abu, chef de la section d'« East Riverside » du Congrès pour l'égalité raciale et l'un des principaux organisateurs de la récente conférence du pouvoir noir à Newark, a déclaré hier qu'il estimait que la moitié des participants à la marche seraient des Noirs.

La lutte pour le pouvoir noir et la lutte contre la guerre du Vietnam sont liées, a-t-il ajouté. Les deux mouve-

ments se rejoignent parce que notre ennemi - la structure du pouvoir blanc - est le même.

Un grand nombre d'organisations noires et blanches participent à cette marche placée sous les auspices du comité étudiant de mobilisation pour mettre un terme à la guerre au Vietnam.

D'autre part, l'Afro-Américain, le plus grand journal noir des États-Unis, affirme sous la plume de son correspondant au Vietnam, Mike Davis, que les soldats noirs qui reviennent du Vietnam « utiliseront dans les rues leur habileté au combat meurtrier ».

Le journal cite ensuite les propos d'un soldat qui aurait

affirmé : « Si vous croyez, que chez nous à aux États-Unis il y ait un bel été bien chaud, attendez un peu que certains de ces soldats rentrent. Alors vous verrez que ça va chauffer aussi en hiver. Je connais des types, ajoute-t-il, auxquels on a appris à fabriquer de la nitroglycérine à partir de produits d'entretien ordinaires. Certains des gars peuvent tuer un homme d'un seul coup et d'autres peuvent sauter un immeuble de dix étages. Croyez-vous qu'en rentrant ils vont se laisser marcher sur les pieds ».

Selon le journal, entre 15 et 18.000 soldats noirs commencent à regagner les États-Unis chaque année.

## Forte baisse de la popularité de Lyndon Johnson

WASHINGTON — La popularité du président Johnson est en plein déclin, selon les résultats publiés samedi de deux organismes de consultation publique, les « Harris Poll » et « Gallup Poll ».

C'est depuis le début de ce mois que le président Johnson a atteint le point le plus bas dans l'opinion publique, selon les deux organismes en question: en effet, seulement 39 pour cent des personnes consultées se sont déclarées en faveur de la politique générale du président des États-Unis. Cet état de choses est dû, selon eux, à trois faits principaux: les émeutes de caractère racial, la levée d'une surtaxe et la décision d'envoyer de nouvelles troupes au Vietnam.

Comment se retirer honorablement du Vietnam

C'est l'homme qui aura trouvé le moyen de permettre aux États-Unis de se retirer honorablement du Vietnam qui remportera à coup sûr la présidence des États-Unis en 1968. Telle est l'opinion exprimée hier au cours d'une interview télévisée par M. Thurston Morton, sénateur républicain du Kentucky.

M. Morton, ancien président du comité directeur républicain à l'échelle nationale est persuadé que les démocrates pourrissent être battus aux prochaines élections présidentielles si le candidat républicain présente au pays un programme de règlement de la situation au Vietnam.

Les démocrates, a dit M. Morton parlant d'une guerre qui pourrait se prolonger encore 10 ou 20 ans.

## Robert Kennedy: le problème noir aux E.-Unis est la crise la plus grave depuis la guerre de Sécession

PARIS — La crise raciale est la plus grande crise que ce pays ait eu à traverser depuis 100 ans, c'est-à-dire depuis la guerre de Sécession, mais celle-ci doit être surmontée et donc elle le sera, affirme le sénateur Robert Kennedy dans une interview exclusive accordée à « L'EXPRESS » sur le problème noir aux USA, et publiée cette semaine par cet hebdomadaire.

Ne cachant pas la profondeur du mal mais disant sa foi en sa solution, le frère de l'ancien président s'efforce d'en définir les contours. Pour lui le drame des ghettos est « leur isolement même » et la « vie de frustration et de sous-emploi » que leurs habitants sont obligés d'y mener. Prenant l'exemple d'un ghetto moyen de 230.000 âmes M. Robert Kennedy estime que sur 56.000 hommes en âge de travailler, 15.000 de ceux-ci ne figurent même pas sur les statistiques, 4.500 ont renoncé à chercher un emploi, 6.000 sont chômeurs totaux ou partiels. Il ne reste donc que 30.000 hommes

véritablement employés. De plus 6.000 d'entre eux gagnent moins de 60 dollars par semaine, le minimum vital pour une famille de 4 personnes.

Alors que de 1960 à 1965 le revenu familial moyen en Amérique, dit-il encore, a augmenté de 14 %, à Watts, le ghetto de Los Angeles, par exemple, il a baissé de 8 %.

Aussi, partant de ces données chiffrées, M. Robert Kennedy souligne que le problème n'est pas celui de l'emploi. L'expansion n'a pas profité aux jeunes Noirs, c'est ce qu'il faut redresser. La meilleure solution, préconise par M. Kennedy, est d'inciter les entreprises à s'installer dans les ghettos, ou à proximité, par le biais des dégrèvements fiscaux, de couvrir les risques d'incendies ou de dégradations par des accords entre l'Etat et les compagnies d'assurances, de pousser à la formation professionnelle et de promouvoir toute une politique d'habitat, d'enseignement et d'équipement social.

Cette politique ne peut, du jour au lendemain, effacer des décennies de frustration mais « ce qui est capital est de créer l'emploi ». Un homme sans emploi est un homme sans fonction et celui-ci alors « se forge une mentalité d'être associé ».

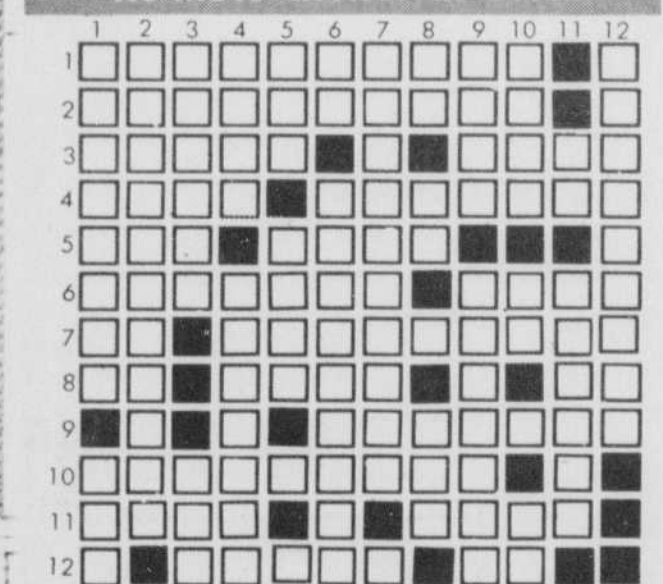
En conclusion, M. Robert Kennedy déclare: « Ce que je redoute le plus, c'est que nous n'assistions à une polarisation de la vie politique américaine, à une lutte entre ceux qui adopteraient une politique défensive et par là même pousseraient les Noirs à l'isolement et donc à l'agressivité et ceux qui se réclameraient des grandes traditions américaines de générosité et de justice ».

## Reprise de la collaboration entre Washington et la Grèce

ATHÈNES — Les États-Unis sortent de leur réserve et reprennent avec la Grèce leur collaboration, notamment dans les domaines économique et militaire, indique-t-on dans les milieux diplomatiques d'Athènes quelques jours après le retour de Washington de l'ambassadeur des États-Unis.

Le gouvernement américain, fait-on ressortir dans ce milieu, considère qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de possibilité sérieuse de voir accéder au pouvoir, dans un avenir prévisible, un nouveau gouvernement. La présence de la Grèce dans l'alliance occidentale, ajoute-t-on, est trop précieuse.

## les MOTS-CROISÉS du Devoir



- Horizontalement**
1. Ancien nom de la ville d'Halifax
  2. Mauvais poète
  3. Aux multiples couleurs
  4. Remarque - Perte de mémoire
  5. Née en désordre - Echasier
  6. Sur le lit - Fait tomber
  7. Note - Chose dont on ne peut douter
  8. Article arabe - Contre - Pronom
  9. Très personnels
  10. Eprouvèrent
  11. Réservoir humain - Marque souvent l'excès
  12. Il appartient à chacun - Dans
- Verticalement**
1. Sur le cou du cheval - Poche
  2. Nous quitte avant l'autisme
  3. Copier - Pour les oeufs
  4. Ce sur quoi on s'appuie - Mettre de côté
  5. Oiseau de basse-cour - Paradis
  6. Parcours à l'envers - Diminuer progressivement
  7. Variété de petite orange
  8. Pronom - Lettre grecque - Explosif
  9. Sens - Reconnu comme

### Solution de samedi

- Horizontalement**
1. BOISHEBERT - A
  2. ARDEUR - PAONS -
  3. TAIL - AIGUES
  4. ITALIENNES - I
  5. SELENTUEUSES
  6. CUIRE - I - REVE
  7. ARS - LA - E
  8. N - AMERICAINS
  9. ETAGERE - OTE
  10. GITANES - TAN
  11. TROENE - SUAIT
  12. ON - T - LES - LE
- Verticalement**
1. BATISCAN - T
  2. ORATEUR - EGRO
  3. IDEALISATION
  4. SELLER - MATE
  5. HU - INELEGANT
  6. ER - EI - ARE - L
  7. B - ANTI - IRE - L
  8. EPINE - CESTE
  9. RAGEUR - A - US
  10. TOUSSE - IOTA
  11. NE - EVENTAIL
  12. ASSISE - SENTE

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

### AUTOS A VENDRE

Variable prix d'occasion. Ford Fairlane 1963, 2 portes, en bonne condition, particulier. S'adresser 4584 Papineau, Tel. 527-9861.

J.N.O.

Chevrolet Belair 65, sedan automatique, r.dio, bon état, particulier, cause départ pour Europe. Tel. 351-9085.

J.N.O.

### A VENDRE

Meubles antiques, 3 sièges 17e siècle anglais, 1 trône vénitien 18e siècle, 1 table style espagnol. Particulier. M. Lemieux LA 6-9251 et 731-7251.

J.N.O.

### TERRAINS DE CHOIX AU BORD DU: Lac Notre-Dame

Grand lac naturel dans les Laurentides près de Montfort, 6 milles passés Morin Heights. S'adresser: M. Jeannotte 387-3757.

14-8-67

### CHALET A LOUER

Chalets-Motels, 1-3 pièces, Montagnes, Panorama, Mer, Commodités louées \$7,50, fin de semaine \$14,00, semaine \$45,00. Manoir des Falaises, voisin Malabar Richelieu, Murray Bay 665-2837.

15-8-67

### CHAMBRES A LOUER

à 10 minutes, Expo 67, chambres accommodant 4 à 6 personnes, Stationnement. Ecrire Mme J. Labonté, 799 rue D'Ivoire, Longueuil P.Q.

14-8-67

Côte des Neiges, duplex de luxe, vue distinguée, louant chambre à dame ne travaillant pas à l'extérieur, près hôpital Ste-Justine. Tel. 737-7437 ou 738-7077.

14-8-67

Expo 67, 2 chambres - maison privée, cote tranquille et propre, accommoderait 5 personnes, trajet facile, 15 minutes par autobus. Ecrire R.V., 177 Gordon, Verdun, P.Q.

14-8-67

### COURS PRIVES

COURS DE MATHÉMATIQUES TEL. 844-3198

15-8-67

Jeune dame désire enseigner dans école élémentaire ou d'une maternelle, 10 années d'expérience dans l'enseignement. Ecrire Case 41 Le Devoir.

14-8-67

### PROFESSEUR DISPONIBLE

enseignerait à temps partiel histoire et ou géographie (10 périodes par semaine). Tel. 733-8328

14-8-67

### DÉMENAGEMENT

ROUSSELLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421

J.N.O.

### DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine, Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Louis. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedo \$30, t-shirt en terylène \$25, complets fins peignés \$10, \$20, \$30, imperméables \$8, \$10, \$15; vestons de sport \$10, \$15; coupe-vent et nylon \$3,50, pantalon \$3, \$6,50, etc. J.N.O.

14-8-67

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPÉRIEURE

No 736 431  
PROMPT TAXI ASSOCIATION LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé, avec bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, au 1150 rue St. Antoine, Demanderesse.

VASILIOS KYRIAKOPOULOS, de Brooklyn, dans l'Etat de New York, étant un des États-Unis d'Amérique et résidant et domicilié au 475 Prospect, Défendeur

#### PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, VASILIOS KYRIAKOPOULOS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 10 août, 1967  
RAYMOND PILON  
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes. BENSON & WOLOFSKY, Avocats, Suite, 941, Édifice Carré Dominion 1010, ouest rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse

#### AVIS

Conformément aux dispositions de l'Article 1571D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Superior Electronics Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à la Banque

### CANADA Province de Québec District de Montréal

#### COUR SUPÉRIEURE

No 735 232  
DAME MARCELLE TURCOTTE, épouse commune en biens de ROLLAND FOREST, domiciliée et résidant au 5805 - 1re avenue, Rosemont, dans les cité et district de Montréal, Demanderesse.

ROLLAND FOREST, des lieux inconnus, Défendeur

et L'HONORABLE MINISTRE DE LA JUSTICE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, Mis-en-cause.

#### PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, ROLLAND FOREST, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 10 août 1967  
RAYMOND PILON  
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes. PARENT, GADBOIS, ALARY & BÉLAND, Avocats, 333 est, rue Craig, Suite 208, Montréal, P.Q.  
Procureurs de la demanderesse

Mercentile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 14ème jour du mois de juillet 1967 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le 28ème jour du mois de juillet, 1967 sous le numéro 2003487. Daté à Montréal, Québec ce 9ème jour du mois août, 1967.

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

### AVIS PUBLIC VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

AVIS est donné que le vingt-quatrième jour du mois d'août mil neuf cent soixante-sept (1967), au bureau de Me J. Guy Charbonneau, notaire, commis, à 1803 est boulevard Henri-Bourassa, l'immeuble ci-après décrit vendu aux enchères publiques, au plus haut et dernier enchérisseur, en conformité avec un Jugement rendu par l'Honorable Juge JAMES E. MITCHELL, l'un des Juges de la Cour Supérieure du District de Montréal, le deuxième jour du mois d'août mil neuf cent soixante-sept (1967) dans une affaire portant le numéro 6147 des dossiers de ladite Cour, savoir:

UN EMPLACEMENT ayant front sur le boulevard Taylor, en la Ville de Montréal, étant le lot de terre connu et désigné sous le numéro DEUX CENT TRENTE CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT VINGT SEPT (327-235), aux plans et livre de renseignements de la Paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant trente-sept pieds et cinquante centièmes de pied (37'50" de largeur en avant, et trente-sept pieds et cinquante-trois centièmes de pied (37'53") de largeur en arrière, sur une profondeur de cent quarante-six pieds et trois centièmes de pied (146'03") du côté Nord, et cent quarante-sept pieds et soixante-cinq centièmes de pied (147'65") dans sa ligne Sud, le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Avec bâtisses, circonstances et dépendances dessus érigées et plus particulièrement avec une maison portant les numéros civiques 12130, 12132 et 12134 dudit boulevard Taylor, en la Cité de Montréal, dont le mur du côté Sud est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement sujet dépendant aux servitudes créées en vertu des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 1358847 et 1338681.

La mise à prix sera de TRENTE TROIS MILLE CINQ CENTIS DOLLARS (\$33.500.00).

Toute personne désirant enchérir à ladite vente sera requise de déposer entre les mains du notaire-commissaire, à 1803 est boulevard Henri-Bourassa, l'immeuble ci-après décrit, un chèque visé pour TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE DOLLARS (\$3,350.00) payable à l'ordre du commissaire ou en argent, à défaut de quoi son enchère ne sera pas acceptée.

Pour conditions de vente, s'adresser au notaire sousigné.

MONTREAL, le onzième jour du mois d'août mil neuf cent soixante-sept (1967)

J.-Guy Charbonneau,  
Notaire-commissaire,  
1803 est, Henri Bourassa,  
Montréal.

#### AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du code civil de la Province de Québec, que CLAUDE SIGUIN AUTO LIMITEE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 13e jour du mois de juillet 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Ste-Rose le 26e jour du mois de juillet 1967 sous le numéro 247867. Daté à Montréal ce 28e jour du mois de juillet 1967

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

## UNIVERSITÉ LAVAL

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

### TUNNEL DE SERVICES POUR PAVILLON DE LA BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE

#### QUALIFICATION :

Les entrepreneurs et les sociétés soumissionnaires doivent présenter une qualification pour l'ouvrage qu'ils sollicitent et doivent être en état de référer à un travail du même genre qu'ils ont déjà exécuté.

Ces entrepreneurs et ces sociétés doivent étudier attentivement toutes les conditions prescrites dans les plans et devis et les remplir d'une manière satisfaisante, visiter le site de l'ouvrage et s'informer des conditions et restrictions existantes avant de soumettre quoi que ce soit.

La soumission comprendra uniquement le coût total des items compris dans leur contrat.

#### OBTENTION DES PLANS :

Les documents préparés par OSCAR DORYAL, B.Sc.A., M.E.I.C., Ingénieur-Conseil, peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur-Conseil, soit au 500 Est, Rue Grande-Allée, Québec 4, à compter de mercredi le 16 août 1967.

Tout entrepreneur qui désire une copie des plans et devis devra adresser l'Ingénieur-Conseil par téléphone au numéro 529-0213.

#### PROPRIÉTAIRE DU PROJET :

Le propriétaire du présent projet est l'Université Laval, Ste-Foy, Québec 10.

#### SOUMISSION ENTREPRENEUR GÉNÉRAL :

Seul l'Entrepreneur ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec est autorisé à soumissionner.

#### DÉPÔT POUR PLANS :

Le dépôt que l'Entrepreneur devra faire pour l'obtention des plans sera de cinquante dollars (\$50.00) sous forme de chèque visé.

Cette somme lui sera remise sur réception des plans, par l'Ingénieur-Conseil, au plus tard une semaine après l'ouverture des soumissions, soit mercredi le 13 septembre 1967, avant 5.00 h. p.m. heure avancée de l'est.

Dans le cas où les plans seraient retournés après cette date, le dépôt de cinquante dollars (\$50.00) sera confisqué par l'Ingénieur-Conseil.

#### OBLIGATION DE PRÉSENTER UNE SOUMISSION :

Tout entrepreneur général qui aura obtenu une copie des plans pour soumission, devra présenter une soumission.

S'il ne présente pas de soumission, son dépôt sera confisqué.

Les soumissions devront être faites en deux (2) copies sur des blancs de formules fournies par l'Ingénieur-Conseil à l'entrepreneur général en trois (3) copies, et remises à celui-ci sous enveloppe scellée, portant en plus de l'adresse, le nom de l'ouvrage en question. Seules ces formules seront acceptées. Tous les espaces blancs devront être complétés et remplis, les nombres écrits simultanément en chiffres et en lettres, et aucun changement ou interlignage ne doit être fait.

Chaque entrepreneur général joindra à sa soumission, un document émis par une compagnie d'assurance réputée, autorisée à se porter caution judiciaire, confirmant que si le contrat est accordé, elle émettra en faveur du propriétaire pour la construction de l'édifice une police garantie relative à la fidèle exécution des travaux et du paiement d'iceux pour une valeur de 50% du montant de notre soumission.

Dans le cas où le soumissionnaire déciderait d'expliquer et de justifier sa soumission, il le fera dans une annexe à sa soumission, mais toute soumission qui contiendra des explications ou commentaires de nature à changer ou à modifier le caractère de la formule de soumission ne pourra être comparée avec les autres, et pourra être rejetée.

La formule de soumission doit être exempte de corrections et de ratures.

#### GARANTIE DE SOUMISSIONS :

Chaque entrepreneur général devra inclure dans sa soumission un chèque visé à l'ordre de l'UNIVERSITÉ LAVAL pour un montant de vingt mille dollars (\$20,000.00).

#### DATE DE REMISE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues au bureau de Monsieur Fernand Gingras, Administrateur-Trésorier, Pavillon Lemieux, Chambre 1527, Université Laval, avant 5.00 h. p.m., heure avancée de l'est, mercredi le six (6) septembre 1967.

#### OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

L'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux sera faite à 5.00 h. p.m. heure avancée de l'est, mercredi le six (6) septembre, au même endroit, et tous les intéressés sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Une fois la lecture des soumissions faite, les entrepreneurs généraux présents seront appelés à se retirer.

Le propriétaire ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

#### SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS :

Les entrepreneurs soumissionnaires sont requis d'aviser chacun des sous-traitants, en leur demandant des prix, de l'obligation de faire parvenir au propriétaire, une copie de la ou des soumissions se rapportant au présent projet avant 5.00 h. p.m., heure avancée de l'est, le trente et un (31) août 1967.

Cette copie devra être conforme en tout point aux plans et devis et devra être faite sur la formule de soumission fournie par l'Ingénieur-Conseil et devra être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention: "Soumission pour la construction du tunnel de la Bibliothèque Générale, Université Laval", et être adressée à Monsieur Fernand Gingras, Administrateur-Trésorier, Cité Universitaire, Pavillon Lemieux, Chambre 1527, Québec 10, Québec. Le sous-traitant devra indiquer sur l'enveloppe sa spécialité. L'entrée des soumissions au Propriétaire ne dispense pas ceux qui y sont obligés d'entrer également une soumission au Bureau des Soumissions déposées.

Il suffira aux sous-traitants qui remettront un même prix à plusieurs entrepreneurs, de faire parvenir chacun, qu'une seule copie au propriétaire ainsi que la liste des entrepreneurs soumissionnaires à qui il l'aura adressée. Toute soumission qui n'aura pas été reçue par le propriétaire à l'heure et à la date fixées ne sera pas considérée.

Chaque sous-traitant, après avoir pris connaissance des conditions de demande de soumissions et qui désire des plans, devra faire un dépôt de trente dollars (\$30.00) sous forme de chèque visé ou en espèces.

On remettra au sous-traitant une somme égale à son dépôt moins le coût d'impression et de manutention des feuilles de plans et devis.

Chacun des soumissionnaires (sous-traitants) devra joindre à sa soumission un document émis par une compagnie d'assurance réputée, autorisée à se porter caution judiciaire, confirmant que si le contrat est accordé, elle émettra en faveur de l'entrepreneur-général pour la construction de l'édifice, une police garantie relative à la fidèle exécution des travaux et du paiement d'iceux pour une valeur de 50% du montant de la soumission.

#### LISTE DES TRAVAUX :

Devant être faite par des sous-traitants qui doivent faire parvenir une copie de leur soumission au propriétaire :

- excavation, remplissage, nivellement
- béton
- fourniture de l'acier d'armature
- pose de l'acier d'armature
- imperméabilisation
- chauffage, aqudeuc, eau réfrigérée
- électricité

#### ENTRÉE DES SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Aucun des sous-traitants ne pourra exécuter des travaux ou fournir des matériaux à moins qu'il ait fait parvenir au propriétaire copie de sa soumission.

L'ouverture des soumissions des sous-traitants sera faite à l'occasion de l'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux, et tous les intéressés sont aussi invités à assister à cette ouverture.

Le propriétaire s'engage à ne pas ouvrir les soumissions des sous-traitants avant que les soumissions pour l'entreprise générale n'aient été reçues.

## Arts et spectacles

## Les grands prix du 5e Festival du film canadien

## Jean-Pierre Lefebvre et Allan King

par André Bertrand

En raison d'une entente préalable, Allan King et Jean-Pierre Lefebvre, qui ont remporté, ex-aequo, le grand prix du cinquième festival du film canadien pour WARRENDAL, et IL NE FAUT PAS MOURIR POUR CA, ont partagé avec les deux autres réalisateurs en compétition, Michel Brault et Pierre Perrault, de même qu'avec Larry Kent dont le film HIGH a été interdit par la Censure, le montant de \$5.000 qui récompense leur travail.

Le Grand Prix — catégorie moyen métrage est allé à Jacques Leduc pour CHANTAL EN VACANCES. Pierre Hébert, réalisateur du dessin animé O'HOP, a reçu le prix du meilleur court métrage. Ces deux prix sont d'une valeur de \$1.000 chacun.

Le jury a également accordé un Prix spécial à Martin Duckworth et à Jean Roy, directeurs de la photographie pour FLIGHT, le court métrage de José Reeve.

Quatre films enfin se sont mérités une mention spéciale. Ce sont: ENTRE LA MER ET

L'EAU DOUCE, de Michel Brault; ROULI-ROULANT, de Claude Jutra; ANGEL, de Derek May; et THE THINGS I CANNOT CHANGE, de Tania Ballantyne.

Le jury du 5e Festival du film canadien était composé de Richard Lacroix (Canada), Beryl Fox (Canada), Jean Renoir (France), Glauber Rocha (Brésil), Monte Hellman (Etats-Unis) et Bruno Bozzetto (Italie). C'est M. Renoir, le président du jury, qui a proclamé les grands prix du film canadien samedi soir, sur la scène de l'Expo-Théâtre, après la présentation du dernier film en compétition.

On peut observer, en outre, que ce palmarès couronne les efforts du groupe d'OBJECTIF, la seule revue indépendante de cinéma à Montréal, puisque Jean-Pierre Lefebvre, Jacques Leduc et Pierre Hébert en sont des membres actifs, et que la qualité des films canadiens, d'une façon toute générale, est cette année bien supérieure à celle des films étrangers.

## • "Warrendale"

(Vendredi 11, 21h.30)

Production: Allan King  
Associé: Réalisation: Allen King  
Photographie: William Brayne

Allan King est né à Vancouver en 1930. C'est à l'Université de Vancouver, où il était directeur de la Vancouver Film Society, qu'il a appris à aimer le cinéma. En 1953, après des études en philosophie, il part avec sa femme pour l'Europe; pendant un an et demi, il y travaillera, passant d'un emploi à un autre. A l'été 1954, il revient au Canada pour entrer au service du réseau de télévision CBC à Vancouver. Il réalise pour eux son premier film, "Skid Row" (1956), qui remporte un grand succès. Depuis, Allan King a réalisé une vingtaine de films pour la télévision, dont "Run Away Backwards", qui était présenté au 3e Festival du film canadien. WARRENDAL, réalisé également pour la télévision, est son premier long métrage.

crises, crée des situations susceptibles de révéler les dessous des comportements, et c'est alors seulement qu'on pourrait lui reprocher d'atteindre au vrai par l'artifice, bien qu'on n'en ait pas envie en regardant au résultat: s'il va chercher les larmes au bord des yeux et les jurons au bord des lèvres, il ne ment pas en faisant annoncer aux enfants la mort d'une personne qui leur est chère, la cuisinière Dorothea, car cette personne est réellement morte peu après le début du tournage. D'où les crises et les gémissements, cette extraordinaire scène d'hystérie au cours de laquelle les infirmiers en ont plein les bras, essayant de consoler les inconsolables, et de raisonner ceux qui, à tort, se veulent responsables du décès et courent se jeter tête première sur les murs. Les infirmiers tâchent de les immobiliser du mieux qu'ils peuvent mais la chose n'est pas facile. WARRENDAL, c'est un cours de psychologie doublé d'une séance de karaté. On se pousse, on se jette, on se fait des claques de jambes, des prises de soumission, on se rive les épaules au plancher. Matches de pugilat comme Michel Delahaye en avait l'air, tout à leur hantise, ne se départissent pas facilement de leur naturel devant sa caméra. Et c'est exactement ce qui se produit. WARRENDAL, c'est un bon exemple de cinéma-esthétique parce que les tous sont incapables d'être faux, de poser, de jouer la comédie; ils n'ont pas à simuler des sentiments qui leur sont étrangers parce que leurs sentiments sont la matière même du drame. Ce drame, Allan King se contente le plus souvent de l'entretenir tel quel, sans se préoccuper de raconter une histoire ni de dicter aux personnages les réparties. "Va te faire foutre" est le fin mot d'un des diaboliques, qui le jette comme un anathème à la figure de ses compagnons et des travailleurs sociaux chaque fois qu'ils l'importunent. Ces travailleurs sociaux, que de patience il doit leur falloir pour tolérer que de petits morveux leur crachent à la figure quand ils en ont envie, quelle vocation!

De temps en temps, lorsque l'intérêt retombe, Allan King provoque de nouvelles

ter une histoire et la raconte à la sauvette, sans se soucier jamais de la continuité dramatique ni des choses les plus évidentes: que son personnage principal est presque seul en scène pendant la première partie, ou la suite tout le rejoint. Depuis le milieu, l'intérêt est donc brusquement déplacé, le spectateur obligé de suivre Abel chez sa mère, chez un flirt, chez son amie Madeleine, au restaurant, bref en une multitude d'endroits qui contrastent avec le décor unique du début, la chambre où il s'éveille et flâne, où il s'amuse avec des avions de bois et tourne en rond.

Jean-Pierre Lefebvre est né à Montréal le 17 août 1941. Après des études en lettres, il séjourne en Europe pendant un an, puis revient à Montréal pour enseigner la littérature. En 1961, il devient rédacteur à la revue de cinéma Objectif. Il a publié des nouvelles et une collection de poèmes intitulée "Le temps que dure l'avenir". En 1964, Jean-Pierre Lefebvre réalise son premier film, un court métrage: "L'Homomane", qui était présenté au 2e Festival du film canadien. Son premier long métrage, "Le Révolutionnaire" (1965), critiques européennes. En 1966, 67, Lefebvre a réalisé trois autres long métrages: "Paritica" et "Jean-Baptiste", "Mon œil" et "Il ne faut pas mourir pour ça".

(Vendredi 11, 18h30)

Production: Les films J.P. Lefebvre. Réalisation: Jean-Pierre Lefebvre. Scénario et dialogues: Jean-Pierre Lefebvre et Marcel Sabourin. Photographie: Jacques Leduc. Musique: André Paul. Interprétation: Marcel Sabourin, Monique Champagne, Suzanne Grossman, Claudine Montette.

Il y a peu d'exemples de films qui commencent aussi bien pour finir aussi mal après un bref 90 minutes de projection.

Tout porte à croire que Jean-Pierre Lefebvre a décidé de couper court, choisissant vers la trentième minute de raconter

**ma sœur... mon amour**  
"à voir absolument"  
LA CRITIQUE ★★★★★  
SOUS-TITRES ANGLAIS  
AIR CLIMATISÉ  
1206, STE-CATHERINE — festival

**un homme et une femme**  
2<sup>e</sup> ANNÉE  
AIR CLIMATISÉ  
SALLE EISENSTEIN  
JULIUS  
ET  
JIM  
un film de CLAUDE LELUCH  
avec ANNE PARILLO, JEAN-LOUIS BARRON, JEANNE MOREAU

**3 PRIX DE L'ACADÉMIE**  
Cinéma vous présente dans une spectaculaire histoire de vieilles et d'amour, avec YVES MONTAND, JAMES GARNER, FRANÇOISE HARDY, etc.  
Grand Prix  
en COULEUR  
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE par poste ou au théâtre  
Morgan (magasin) Boulevard, Barkland, Dorval, C.T. Point-Vue, Enfants, 10 ans, adhés tout les jours 9 h. à 5 h.  
à ne pas manquer durant  
IMPERIAL CINÉMA  
1430 Bligny, Mtl. - AV. 8-7102 ou 5603

**TANT QU'ON A LA SANTÉ**  
réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX  
cinéma fleur de lys  
130, 7-30, 3-30, 1-30, 7-30, 9-30  
STATION BEBÉ  
184, EST, STE-CATHERINE

**LE DERNIER TRAIN**  
COMPLEMENT DE PROGRAMME  
SCOPE COULEURS  
BARAKA  
AIR CLIMATISÉ  
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON  
Station BEAUDRY 1204, est, Ste-Catherine  
Station BEAUBIEN 6505, St-Hubert  
STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Plaz-IK

## horaires des spectacles

## THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau

COMEDIE-CANADIENNE - Festival de la chanson: Gilles Vigneault - Raymond Lévesque - Claude Dubois 20.30

EXPO-THÉÂTRE - Rétrospective mondiale du cinéma d'animation (1h.45) et Festival International du film (6h.30) 20.30

LA MARJOLEINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrier-Lévesque - Sem. 21h. Dimanche: 20h. Relâche lundi.

LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" 20.15 et 22.30

LE PATRIOTE (boîte à chanson) - Tex.

LA POUDDRIÈRE "Never too late" De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

## PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Orchestre du Théâtre Bolchoï (soliste: Mstislav Rostropovich) - 20h.

THEATRE MAISONNEUVE - relâche

THEATRE PORT-ROYAL - Festival de musique de chambre (sur invitation) 20h.30.

## CINÉMA

AMHERST - "Nevada Smith" 1.15 - 5.30 - 9.45 "Les plus dingues des agents secrets"

ATWATER - "A guide for the Married Man" 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.50 - 9.50

AVENUE - "Accident" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

BIJOU - "Le bleu en herbe" 12.45 - 4.22-8.14 - "Les 3 cavaliers noirs" 2.35-6.12-10.04.

CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

CAPITOL - "Dirty Dazen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.00

CHAMPLAIN - "Hawaii" 1.30 - 5.00 - 8.15

CHATEAU - "Six femmes pour un assassin" 2.55 - 6.20 - 9.40 - "Les mains d'Orlac" 1.05 - 4.30 - 7.55

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au samedi - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.30

DAUPHIN - "La Curée". Sur sem. 7.30 - 9.30 - Sam. et dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSEE - Salle Resnais - "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.30

## HORAIRES DE LA TELEVISION

**Lundi**  
C B F T 2  
Le sigle (C) marque une émission en couleur

9.20 Mire et Musique  
10.10 Bonjour Expo  
10.30 Le corsaire de la reine  
11.00 Canadiana  
11.30 Long métrage  
"Guillaume Tell" - histoire romantique - Suisse (1960)  
1.05 Téléjournal  
1.15 Cine-Feuilleton  
"Les junes années"  
1.30 Long métrage  
"La hache de la vengeance" - aventure américaine (1953)  
3.00 Entre ciel et terre  
4.00 Ulysse et Océan  
4.30 La Boîte à Surprise  
5.00 La Tour de l'atome (c)  
5.30 L'ère glaciaire  
6.00 Jeunesse oblige  
"Le Club des jabs"  
6.25 Nouvelles du sport  
6.30 Téléjournal  
6.45 Apprend'hui  
7.30 Adèle (c)  
8.00 Septième-né (c)  
8.30 Les envahisseurs (c)  
9.30 Les saints, chéris (c)  
10.00 Malicain père et fils  
10.30 Chasse et pêche  
11.00 Téléjournal  
11.20 Supplément régional  
11.30 Nouvelles du sport  
11.35 Cinéma  
"Le Père Lampion" - Sa tire politique - fr. (c)

1.15 Téléjournal  
C F T M 10  
7.30 Mire - Musique  
8.00 Miroir matin  
9.00 Bonjour capitale  
10.00 Tout et café (c)

11.00 Hong-Kong  
12.00 Première édition  
12.15 L'école du bonheur  
12.30 Voix de femmes  
1.30 Leçon de beauté  
1.40 Cine-Feuilleton  
"Les diables du désert" - guerre américaine  
3.15 Cinéma  
"Rien que du bonheur"  
3.30 Cinéma  
"Les belles brèves"  
drame américain  
5.00 Le capitaine  
5.30 Aventure d'automne  
6.00 Téléjournal  
6.40 Sports Images (c)  
6.50 Télé-Métro (c)  
7.00 Dernière heure (c)  
7.15 Téléjournal (c)  
7.30 L'homme à la Robe  
8.30 Mo. Sorcier bien aimé  
9.00 Histoire d'une école (c)  
9.30 Trois clous  
10.00 Secret bien gardé  
10.30 Au bout du monde (c)  
10.45 En Première Page  
et Méro (c)  
11.00 La Bande des Sports (c)  
11.15 Cinéma  
"Hôpital d'urgence"  
mélodrame français  
12.40 Dernière édition  
12.45 Fermeture  
C B M T 6  
10.15 Test Pattern and Music  
11.09 Today on CBMT  
11.20 Supplément régional  
11.30 Serial Six  
12.00 Lunch Date  
12.30 Search for Tomorrow (c)  
12.45 Guiding light (c)  
1.00 L'homme à la Robe  
1.30 As the World Turns (c)  
1.00 Centennial magazine  
2.30 Coronation Street  
3.30 Edge of night  
4.00 Communiqué

4.31 Vacation Time  
5.00 Mr. Piper  
5.30 The Seafarers  
6.00 Monty Python  
6.31 Evening Report  
6.40 The Six  
7.25 Sports  
7.30 Sing Along Jubilee (c)  
7.40 The Seafarers  
8.00 Suspense Theatre (c)  
8.30 CBC News magazine  
10.01 Teleplay "Dinner at Amador"  
11.00 CBC National News  
11.19 Viewpoint  
11.26 Night report  
11.35 Sports final  
11.43 Science fiction theatre  
"The Wolf Man"  
1.00 Final report

11.00 Sign on news  
11.15 Your Guide to Expo  
11.30 University on the air  
11.40 The Big Valley (c)  
12.30 Magic Time (c)  
1.00 Fractured Phrases (c)  
2.00 Ed Allen Time  
2.30 People in Conflict  
3.30 It's your move  
4.00 In Town (c)  
4.30 The Mike Douglas Show  
6.00 The Pierre Berton Show  
7.00 Batman (c)  
7.30 The Lucy Show (c)  
8.00 Bewitched (c)  
8.30 Andy Griffith show  
9.00 Country Music Hall (c)  
9.30 The big valley (c)  
10.00 Monday night at the rate  
11.00 The National News (c)  
11.18 Pulse (c)  
11.40 Wrestling  
12.43 Guide to Expo

**LE PATRIOTE**  
1474 est, Ste-Catherine - Res. 521-6666  
du 31 juillet au 20 août  
TEX  
Tous les soirs à 9h. 30 et 11h. 30  
"La seule boîte typiquement québécoise à Montréal"  
Admission: 20 ans et plus

**LOLLORIGIDA**  
L'EXE  
SOMMER-LISI-VITI  
"Les Poupées"  
BAMBOLE  
Horaires  
10.15, 12.25, 2.40  
4.55, 7.10, 9.25  
Dernière représentation à 9.00

## Festival mondial - Théâtre Wilfrid-Pelletier

## "GUERRE ET PAIX" PAR L'OPÉRA BOLCHOI

par Jacques Thériault

celle d'un petit nombre d'êtres représentatifs de l'humanité qui pense, souffre et aime. Ce double aspect est mis en valeur non seulement par le livret écrit en collaboration avec sa femme, mais aussi et surtout grâce à la musique, puissante et largement rythmée des choeurs de la troupe, lyrique et poétique aussi des principaux héros de l'histoire.

Parmi les solistes, où le plus petit rôle était tenu avec une incomparable lèvre (du point de vue vocal seulement) mais le dramatique était moins heureux: il faut faire une place à part au soprano Galina Vishnevskaya (Natalia Rostova): quel- le voix chaude, souple et chantante, et quelle vérité! C'était l'âme même de l'héroïne. Se distinguant aussi, Vladimir Petrov,

un magnifique ténor qui a su donner du poids à Pierre Bdzoukhov, et Eugen Kibikal, un baryton qui a fait sentir la noblesse et la réserve qui animent le Vronce André. Il faudrait nommer toute la distribution (60 solistes): la sagesse nous retient.

Musicalement, on l'a dit, c'est une réussite: le chef G. Rozhdvestvensky a mené les musiciens avec ou sans bâton avec sûreté et facilité, communique avec ardeur une partition haute en expressivité et pleine de réalisme. Mais, sans vains ornements.

Il est vrai. Dans le "Guerre et Paix" du Bolchoi, la satisfaction est d'abord musicale et vocale. Et c'est, l'essentiel, considérant également la rareté d'exécution d'un tel opéra.

**SAINT-DENIS et Bijou**  
EDWIGE FEUILLÈRE  
NICOLE BERGER  
PIERRE MICHEL BECK  
LE BLEU EN HERBE  
Le douloureux passage des adolescents dans le monde des adultes.  
LES 3 CAVALIERS NOIRS  
CINÉMASCOPE EN COULEURS

## expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER 8 h. CE SOIR UN SEUL CONCERT  
Chœur du théâtre Bolchoï - Orchestre du théâtre Bolchoï  
IVAN PETROV, basse; GENNADY ROZHDESTVENSKY, chef d'orchestre  
\$2.50, \$3.50, \$5.00, \$6.50, \$7.50

DEMAIN FESTIVAL DES NATIONS DE L'URSS SALLE WILFRID-PELLETIER 8 h. - 15 août  
Le programme comprend: Vishnevskaya, Sorokina, Vladimir, I. A. S. Vlasov et Rozhdvestvensky, des choeurs et des dames de Sibirie, Luthonie, d'Uzbek, d'Arménie, de Moldavie, de Géorgie, de Tadjik et de l'Ukraine.

GARDE À L'AFFICHE LA DEMANDE POPULAIRE JUSQU'AU 19 AOÛT  
LE THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE "NEVER TOO LATE"  
6 DERNIÈRES  
REPRÉSENTATIONS, DU MARDI AU VENDREDI à 9.00 h.  
SAMEDI 7 et 10 HEURES P.M. RELÂCHE DIMANCHE ET LUNDI  
BILLET: \$2.50, \$3.50, \$4.50

Arrivée par taxi, par le métro et la Balade, ou l'Écho Express et la Balade. Le métro est ouvert à 5 minutes de marche de la Poudrière. Les billets sont en vente au guichet du festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'Hôtel Laurentien.

POUR TOUTE INFORMATION: 526-0821

COMMENÇANT LE 22 AOÛT - "ANY WEDNESDAY"

BILLET MAINTENANT EN VENTE  
Au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410  
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, VI 3-2112  
BILLET ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS!  
932-2171  
1822 OUEST, SHERBROOKE

## ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique

## AVIS

**Série régulière**  
Nous rappelons à tous les amateurs de musique que l'OSM offre une remise de 15% sur le prix de chaque abonnement à la série des 14 concerts pourvu que l'inscription soit faite avant le 1er septembre.

Renseignements: 844-2867

Orchestre symphonique de Montréal  
Place des Arts, Montréal 18, P.Q.

## HUITIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTRÉAL

FILMS POUR LES JEUNES  
CINÉMA ELYSEE, 35, RUE MILTON

mercredi 16 août à 10h.

LES AVENTURES D'UNE POUPÉE DE SUCRE. Conte indien, Couleur.

LA LETTRE "C". Court métrage polonais de R. Slapczynski, Couleur.

LE CHAPEAU QUI REND INVISIBLE. Court métrage polonais, Couleur.

LE PETIT FACTEUR. Film indien, d'après un conte de Tagore. Un garçon rêve de devenir facteur, Couleur.

BILLET: MATINÉE, \$1.50; SOIRÉE, \$2.00, \$2.50, \$3.00  
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie.  
Heures d'ouvertures des guichets: Lundi à vend., 10h. à 21h.; sam., 10h. à 18h.; dim., 12h. à 18h.  
Renseignements: Festival du film, 842-8938 (de 9h. 30 à 17h. 30)

## expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

# Le commerce au détail atteint de nouveaux sommets

## potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, N.Y. et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

L'indice des prix des grosistes, dont la base de 100 se fonde sur les prix de 1935-39, atteinte maintenant 263,7, fin de juillet. Il n'y a presque pas de variation sur l'indice à la fin de juin: 263,6. Le même indice, en juillet de l'an dernier s'établissait à 259,8.

Canadian Marconi a fait part à ses actionnaires d'une perte nette de \$794.192 pour le premier semestre 1967 après déduction d'un montant de \$1.313.637 en amortissement. Comparativement, les chiffres pour la période correspondante de 1966 faisaient ressortir un bénéfice de \$725.790. Les ventes se sont élevées à \$32.128.000, soit une augmentation de 19 p.c. par rapport à la même période, l'an dernier. Le rapport intermédiaire remis aux actionnaires, signé par M. Stuart M. Finlayson, président du conseil d'administration et administrateur en chef, souligne que cette perte avait été prévue à l'assemblée générale de mars et qu'elle résulte de dépenses continues et croissantes nécessitées par la mise au point et la préparation de trois importants produits.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Une récession sérieuse ne se produira pas; regain des affaires?

Le danger d'une récession sérieuse semble écarté et les affaires au second trimestre atteignent un palier plus important qu'au premier. Il reste que le pouvoir d'achat du dollar se détériore et qu'une indication de l'activité en Bourse, assez insuflante en dépit du ralliement proverbial du milieu de l'été, ressort de l'intérêt que manifestent les investisseurs pour les actions ordinaires, comme moyen de parer aux effets de l'inflation. Toutefois, dans la mesure de la baisse des profits et de l'incertitude du climat économique, en raison de la situation internationale et de la possibilité de conflits de travail dans les secteurs majeurs, la plus grande prudence s'impose de la part des investisseurs en Bourse. La revue des indicateurs économiques dénote, aux États-Unis surtout, une tendance à l'équilibre qui s'avère particulièrement décevante de heurts prononcés. Cette situation est pour le moins rassurante et force l'optimisme des plus prudents. Le revenu disponible des consommateurs augmente et c'est là un indice très sûr de l'activité économique à venir. Les problèmes de liquidité à long terme des entreprises demeurent cependant les plus épineux. La tendance que le taux d'escompte assez stable, mais variant à la hausse, peut indiquer n'est pas encore très définie. Quant à l'entrepreneur moyen et au domaine de la construction domiciliaire, la disponibilité de fonds surtout à long terme, n'est pas encore apparente, en raison des fortes dépenses gouvernementales qui ne permettent pas d'imprimer aux affaires une expansion vigoureuse. Mais, les sommes énormes que les gouvernements viendront à contrôler, grâce par exemple, aux contributions du régime des rentes viendront modifier bientôt l'optique de la politique monétaire et fiscale et le monde des affaires s'en trouvera mieux partagé.

### Les administrateurs de fonds mutuels provoquent des fluctuations boursières

Jusqu'à quel point se fait sentir en Bourse l'influence des administrateurs de fonds mutuels? La question se pose à mesure que ces fonds prennent de l'importance. Ils représentent aux États-Unis l'imposante somme de \$41 milliards. Plus de 4.000.000 d'Américains se partagent les titres de fonds mutuels; il n'y avait que 296.000 investisseurs dans les fonds mutuels en 1940. Les manipulations en Bourse des administrateurs de fonds sont au bénéfice des actionnaires et les dépenses se soldent à même les revenus d'actions: intérêts et dividendes. Il va de soi que la cote des actions fluctue quand un fonds mutuel d'importance achète un bloc considérable d'actions d'une entreprise inscrite en Bourse. Il pourrait s'agir de cas isolés puisque les catégories de fonds mutuels sont nombreuses et toutes n'ont pas un caractère spéculatif. Les administrateurs bien entendus soutiennent qu'ils ont la responsabilité de bonifier les investissements de leurs clients et par conséquent, ils surveillent de près tous les mouvements du marché boursier. C'est il faut l'avouer de près tous les mouvements du marché boursier. C'est il faut l'avouer de bonne guerre. Le danger serait plus apparent si tous les administrateurs de fonds mutuels, fut-ce d'une même catégorie, agissaient de concert.

### La courbe de croissance de American Growth Fund Ltd. s'avère très accentuée

A l'occasion de son 10e anniversaire, American Growth Fund Limited, un fonds mutuel qui fait affaire au Canada, établit à 227 p.c. l'augmentation nette de la valeur par action de ce fonds, du 30 juin 1957 au 30 juin 1967. En cette période de temps, l'actif total dépasse les \$190 millions. En juin 1967, un petit groupe de clients et d'amis décidaient d'investir \$1 million dans un nouveau fonds mutuel qui offrirait aux Canadiens la possibilité, avec une gestion canadienne composée d'experts, d'investir dans les grandes industries américaines de recherches en voie d'expansion. Au cours de la décennie qui a suivi, au fur et à mesure que les investisseurs se rendaient compte du concept unique de ce fonds, de son rendement et de ses possibilités, une armée de plus de 40.000 Canadiens investissait au-delà de \$190.000.000 dans American Growth Fund. En dix années à peine, en dépit des guerres, des récessions et des effondrements du marché, les premiers actionnaires ont vu la valeur de leurs investissements plus que tripler, de \$2 par action. Ce record fut atteint non pas par la spéculation, mais par des investissements faits dans les plus importantes et les meilleures compagnies au monde. Face à l'avenir et à l'augmentation des milliards de dollars consacrés annuellement aux États-Unis à la recherche et au développement de nouveaux produits, la prochaine décennie sera aussi profitable pour les actionnaires de American Growth Fund.

### La forêt canadienne est le nerf moteur de notre économie

La forêt canadienne a donné une impulsion de très grande envergure à de vastes secteurs industriels et sans la forêt à la base d'une vaste gamme d'activités, l'économie du pays et celle du Québec en particulier n'atteindraient pas une fraction de son potentiel actuel. Plus de la moitié du territoire canadien est couvert de forêt et un quart seulement de cette superficie est exploitée ou défrichée. L'exploitation rationnelle de la moitié d'un million et demi de milles carrés de forêts pourrait produire continuellement une récolte de bois de grande valeur. Les neuf-dixièmes de l'étendue boisée sont encore du domaine public. Ces renseignements et une captivante analyse de l'importance du bois à l'âge de la mécanisation viennent d'être publiés dans le bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada. La valeur des produits forestiers canadiens est de \$2.700 millions par année. Les applications chimiques du bois sont si nombreuses que nous ne reconnaissons plus la fibre ligneuse dans une gamme énorme de produits très divers depuis la rayonne, les matières plastiques, jusqu'au matériel photographique. L'industrie du bois de sciage, avec 8.000 scieries, s'avère prospère. Les produits des scieries s'établissent à \$681 millions, en 1963. L'industrie des pâtes et papiers compte parmi les plus grandes entreprises au monde. Le Canada se classe au premier rang des producteurs mondiaux de papier journal et le rendement est de trois fois supérieur à celui de tout autre pays. Cette industrie contribue 25 p.c. des exportations mondiales de pâte de bois destinée à la fabrication du papier. Plus de 74 p.c. de la pâte de bois est transformée en d'autres produits au Canada et le reste est expédié à l'étranger. Au total les exportations de pâtes et papiers ont atteint près de \$1.500 millions, en 1965. On estime que 45 p.c. des pages de journaux du monde libre sont imprimées sur du papier canadien.

## CANADO BRITANNIA INSURANCE BROKERS LTD.



GERARD CHERRY

Lors de la dernière assemblée annuelle, Monsieur Gerard Cherry a été nommé Président de Canado Britannia Insurance Brokers Ltd. Cette compagnie est internationalement connue dans les milieux d'assurance et de réassurance. Monsieur Cherry est également Président de Gestion de Compagnies d'Assurance Inc. et de plusieurs autres Compagnies Canadiennes.

## À noter...

Les bénéfices nets de Power Corporation of Canada Ltd. au cours de six mois se terminant le 30 juin, se sont élevés à \$2.536.216 ou 24,8 cents l'action, à rapprocher de \$2.638.783 ou 26 cents l'action, au cours de la période correspondante de 1966. Power Corporation et Consolidated Paper Corp. Ltd. viennent d'acquiescer le contrôle de Dominion Glass Co. Ltd. Un bloc substantiel d'actions de Canada Steamship Lines est passé récemment aux mains de Power Corporation.

Des bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 11 août, total de \$140.000.000 ont été adjugés aux prix suivants: \$110.000.000, échéance le 10 novembre, prix moyen de 98,934; \$30.000.000, échéance le 9 février 68, prix moyen de 97,744. À l'adjudication de la semaine dernière, les taux moyens ont été de 4,32 p.c. à 91 jours et de 4,61 p.c. pour ceux à 182 jours.

Imperial Tobacco du Canada Limitée a déclaré un dividende provisoire de 17 1/2 cents par action ordinaire payable le 29 septembre aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture le 31 août. Il s'agit du 27e paiement consécutif de dividendes sur les actions ordinaires depuis l'incorporation de la compagnie en 1912. La compagnie a aussi déclaré un dividende semi-annuel de trois p.c. sur les actions privilégiées à dividende cumulatif de six p.c. payable le 29 septembre aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture le 31 août.

Les profits de Eddy Match Co. Ltd., au cours des six mois qui se terminent le 30 juin sont tombés à \$284.101 ou 83 cents l'action ordinaire, à rapprocher de \$347.463 ou \$1.73 l'action à la même période l'an dernier. Les ventes augmentent et atteignent \$16.114.242, au lieu de \$15.133.378, mais les dépenses d'exploitation ont diminué les profits, en s'accroissant.

En vertu de lettres patentes supplémentaires datées du 21 juillet 1967, le capital autorisé de Rio Algom Mines Ltd. est passé de 12.000.000 à 15.000.000 d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Simpson-Sears Limited a autorisé les transactions sur les droits en son nom à compter du 10 août. Ces droits seront retirés de la Bourse à l'heure de fermeture, le 14 août. Ces droits échoient le 15 août.

### La Compagnie Price Ltée a augmenté ses bénéfices

Pour les six premiers mois de 1967, le bénéfice net provenant des ventes de pâtes et papiers et des activités minières de la Compagnie Price Limitée a augmenté et s'est élevé à \$4.558.000, ou 47c. par action. L'augmentation est donc de 7% par rapport aux \$4.246.000 et aux 44c. par action, enregistrés pour la période équivalente de l'an dernier. Il n'y a pas eu de bénéfice de quelque importance sur les ventes de placements et d'immobilisations en 1967, alors qu'il s'élevait à 13c. par action en 1966. L'amélioration de 3% des ventes globales exprime surtout les gains réalisés dans le secteur du papier journal, malgré la demande d'un peu plus faible cette année. Les revenus miniers étaient plus élevés en raison de livraisons plus considérables de minerai. Le développement de nos installations se poursuit selon les prévisions et l'on prévoit l'entrée en service de nos nouvelles machines à papier journal, à Riverbend et à Grand Falls, pour août et décembre respectivement. Une autre nouvelle machine devrait entrer en service à Chandler, en juillet 1968. En rapport avec son programme d'expansion, la compagnie a émis, le 1er juin 1967, pour \$30.000.000 de débentures série B, 6 3/4%, à vingt ans.

Le commerce au détail tant dans les grands magasins que les magasins à succursales marque de nouveaux sommets depuis le début de l'année. L'un des indicateurs économiques les plus prometteurs, celui des ventes des grands magasins montre une vigueur très significative, au terme du premier semestre. Les ventes pour la première fois ont excédé \$1 milliard au cours d'une période de six mois. Elles se sont établies à \$1.007.601.000; l'augmentation au cours des six premiers mois de l'année a été de \$76.764.000 ou 9,2 p.c.

Au cours des cinq dernières années, l'augmentation globale a été de 44 p.c. Au terme des premiers six mois de 1967, le total des ventes était de \$701.162.000. L'augmentation dans le Québec au cours du semestre a été de \$200.671.000, soit 10,2 p.c. par rapport au premier semestre de l'an dernier.

Quant aux magasins à succursales, le total des ventes s'établissait à \$2.791.199.000 au terme des cinq premiers mois de 1967, une augmentation de 7,1 p.c. sur les \$2.605.524.000 de la période correspondante de 1966.

Toutes les catégories de commerce ont bénéficié de l'augmentation, soit 3,2 p.c. dans les magasins de chaussures et 13,1 p.c. dans les magasins de variété. La moyenne des autres catégories a été de 7,7 p.c. de plus.

## La Société de mathématiques appliquées va étendre son champ d'action déjà vaste

La Société de mathématiques appliquées, S.M.A. Inc., vient d'installer Place Victoria, un puissant ordinateur Control Data G-20. En plus d'offrir des services de programmation, d'analyse de systèmes, de traitement des données, S.M.A. Inc. est prête à louer du temps d'utilisation ou à louer le système entier pour des blocs de temps. L'activité de S.M.A. Inc. est déjà fort ardue, comme on peut en juger par la nomenclature des travaux que cette société a accomplis.

Depuis sa fondation, il y a trois ans, la Société de mathématiques appliquées a effectué de nombreux travaux pour le gouvernement du Québec, en particulier pour les ministères suivants: ministère de la voirie; programme complet de conception et calcul de routes et de déblais et remblais; ministère des affaires fédérales-provinciales; étude des codes individuels en relation avec la Régie des rentes du Québec; ministère de l'Industrie et du Commerce; étude des codes géodésiques, étude sur l'industrie de la chaussure; conseil d'orientation économique; participation aux comités d'information, d'animation sociale; ministère de l'éducation; automatisation de la compilation des résultats d'examen; analyse automatique des documents financiers des commissions scolaires; enquêtes par sondage, animation sociale auprès des différentes régions; Hydro-Québec; mise sur bandes magnétiques et mise à jour d'un fichier de 50.000 noms; analyse des communications entre différents départements de l'Hydro-Québec; ministère de la famille et du bien-être social; analyse du coût de la nouvelle loi d'assistance sociale; direction de l'analyse et des procédures en relation avec les allocations familiales du Québec.

De plus, S.M.A. a effectué des travaux pour la Commission des écoles catholiques de Montréal, la Commission scolaire de Jon-

quière-Kenogami, la Commission Laurendeau-Dunton, le B.A.E.Q., la Commission du Centenaire, la Compagnie des Jeunes Canadiens, la Compagnie de l'Exposition Universelle 1967, la Société Radio-Canada, la Confédération des Syndicats nationaux, Air-Canada, Jewish General Hospital, Hôpital Sainte-Justine, Hôpital de Québec, Hôpital des Laurentides, Hôpital Maisonneuve, Collège des Médecins, ministère de la citoyenneté et de l'immigration (Ottawa), Office national du film, Stanford University, York University.

S.M.A. possède également une trentaine de clients dans l'industrie privée: Imperial Oil Ltd., Dow (Québec) Ltd., McKim Production Ltd., Laurentide Finance, Fédération des Caisses populaires Desjardins, etc.

Dans le secteur des enquêtes par sondage, S.M.A. occupe une bonne partie du marché qui, auparavant, était tenu presque entièrement par des compagnies étrangères.

S.M.A. est conseiller auprès du "The George Washington University Logistic Research Project", Washington, D.C., et fait partie du "The Internship Program of the Communication Research Division", School of Public Communication, Boston University. Seulement six organismes privés font, en Amérique, partie de ce dernier programme et cinq d'entre eux sont d'importants organismes des États-Unis.

S.M.A., qui a moins de quatre ans, détient maintenant une place importante dans un domaine qui était complètement occupé, auparavant, par des compagnies américaines ou des compagnies de Toronto. Par exemple, les calculs de conception de routes et de déblais et remblais, qui étaient faits à Toronto il y a deux ans, sont maintenant exécutés à Québec à l'aide des ordinateurs du gouvernement du Québec, grâce au programme écrit par S.M.A. Inc.

## Le marché japonais offre de grands avantages aux hommes d'affaires canadiens

Les dirigeants du commerce canadien continuent de souligner l'ampleur des avantages qu'on peut trouver sur le vaste marché japonais.

M.W.G. Brett, conseiller commercial à l'ambassade du Canada à Tokyo, a écrit dans le Commerce extérieur, publication du ministère du Commerce, qu'à bien des égards, le Japon est un marché unique, où ne surgit cependant aucune difficulté particulière. L'auteur note: "Les Japonais ont un sentiment élevé de la morale en affaires, et il est rare que nous ayons à percevoir des comptes".

L'article s'intitule: "Votre visite d'affaires au Japon". Il a paru dans la livraison du 10 juin de cette précieuse publication. Il pourrait fort bien servir de guide à nos hommes d'affaires du Canada qui projettent de faire un voyage au Japon. M. Brett prévient qu'il est sage de recueillir tous les renseignements de base avant de partir. Il précise que ce conseil est valable dans le cas d'un voyage au Japon plus que pour n'importe quel autre endroit imaginable.

Il recommande à qui commence à organiser son voyage d'étudier How Business is Done in Japan, puis de lire For Men with the Yen de Rosenberg et O'Neil, ou Tokyo After Dark, comme sources générales d'information sur le comportement social des Japonais.

Dans son avant-propos, M. Brett écrit notamment: "Voici un pays imbibé de tradition mais qui s'occidentalise avec enthousiasme dans ses attitudes et son extérieur. Voici un pays asiatique où le taux de développement industriel est élevé. Voici un pays aussi ancien que possible et aussi neuf que possible. Examinons comment le visiteur peut le mieux aborder le Japon d'aujourd'hui et d'hier pour faire de son voyage un vrai succès".

Dans un numéro précédent, le Commerce extérieur cite plusieurs cas de firmes canadiennes qui ont pénétré sur le marché japonais: Campbell Manufacturing Co. de Willowdale (Ont.) et les Agences Walter B. Dagg de Vancouver qui, agissant par l'entremise du délégué commercial du Canada à Tokyo, ont établi des bureaux de représentants au Japon pour y vendre des clubs de golf.

Dans un domaine bien différent, Eastern Townships Produce Limited de Sherbrooke (Québec) a appris que le Japon était en train de devenir un important débouché pour les produits laitiers. Travaillant de concert avec le délégué commercial, le président de la compagnie a visité plusieurs acheteurs en perspective. Il a été bien reçu partout.

## Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie, Montréal 2, Que.

| STOCK       | Dem.  | OH    | STOCK         | Dem.  | OH    | STOCK          | Dem.  | OH    |
|-------------|-------|-------|---------------|-------|-------|----------------|-------|-------|
| ABITA       | 8     | 10    | GANDIA SILVER | 8     | 12    | NEWMOD         | 3     | 6     |
| ALBATROS    | 35    | 40    | GOLD STAR     | 5     | 10    | N. MILL COPPER | 6 1/2 | 9 1/2 |
| ACONIC      | 2     | 4     | GASPE COPPER  | 44    | 48    | NEW INSCO      | 10    | 13    |
| ADVANCE RLS | 7     | 7     | GILSON        | OH    | 25    | NEW ASS. DEV.  | 7     | 7     |
| AFRICANA    | 35    | 45    | GIL NICKEL    | 300   | 325   | NATL. MAL.     | 73    | 77    |
| AMAL MNG    | 5     | 8 1/2 | HECAMP        | 45    | 55    | NEW LOIRE      | 7     | 7     |
| AMER. CHB   | 4     | 6     | INDEPENDENT   | OH    | 25    | NOUVILLE       | OH    | 35    |
| AMERIC      | OH    | 25    | IRCOQUOIS     | 10    | 15    | NIPRON         | 15    | 25    |
| ARNORA      | OH    | 1 1/2 | JACK WALTER   | 40    | 70    | NORQUE         | 5     | 7     |
| BAD. MTN.   | 2 1/2 | 3 1/2 | JUBILEE       | 6     | 9     | OKINDO         | 1     | 2     |
| BEAUCHEMIN  | OH    | 40    | KAWAGAMA      | 6 1/2 | 4     | OLYMPIA        | OH    | 25    |
| B. HOLDING  | OH    | 15    | LEEDS WTL     | 23    | 28    | NEW PASCALS    | 22    | 27    |
| B. CHB      | OH    | 22    | LITTLE TEX    | OH    | 10    | PRINACEL       | 170   | 80    |
| BURR        | 11    | 14    | LUN. ECHO     | 5     | 30    | QUEBEC EXPL.   | OH    | 25    |
| BRACE MAC   | 16    | 19    | MADER         | 17    | 22    | SEAWAY         | OH    | 2     |
| CBN JAVELIN | 11    | 5     | MARTIN BIRD   | 25    | 30    | SCOTT CHB      | OH    | 2     |
| CHB TOWN    | 100   | 105   | MARTIN EX     | 4     | 1 1/2 | STARBUCK       | 14    | 1 1/2 |
| CLEARWATER  | OH    | 25    | MILAD         | OH    | 5     | THUNDER BAY    | 4 1/2 | 5 1/2 |
| CORC        | 20    | 25    | MILAD         | OH    | 10    | TIMBER         | 85    | 110   |
| COLUMBIA R. | 65    | 70    | MOLYBDA       | 5     | 28    | TIMBER         | 12    | 16    |
| CLIVER      | 15    | 18    | MOLYBDA       | 5     | 28    | WACO REYS      | 11    | 14    |
| DASSON      | 65    | 70    | MOLYBDA       | 5     | 28    | WATSON LAKE    | 1     | 3     |
| DELSSEPS    | 15    | 25    | MOLYBDA       | 5     | 28    | WM. LETS       | 2     | 4     |
| DORAL       | 40    | 46    | MOLYBDA       | 5     | 28    | YOUNG DAVE     | 15    | 17    |
| DURISON     | 40    | 46    | MOLYBDA       | 5     | 28    |                |       |       |
| DUCROS      | 40    | 46    | MOLYBDA       | 5     | 28    |                |       |       |
| EMAC        | 40    | 46    | MOLYBDA       | 5     | 28    |                |       |       |
| EMAC EXPL.  | 11    | 17    | MOLYBDA       | 5     | 28    |                |       |       |

## NOMINATION A L'HYDRO-QUEBEC



M. Gilles Poirier, ing., devient directeur de l'Embauchage, direction générale du personnel de l'Hydro-Québec, siège social. Ce poste était occupé, par intérim, par M. Pierre Larocque qui devient gérant du service du Personnel de la région Laurentides.

## Asbestos Corporation a augmenté son chiffre de ventes

Au premier semestre, Asbestos Corporation Ltd. a vu ses ventes augmenter de 13% et leur valeur, de 17%. L'augmentation de leur valeur provient en partie d'une hausse du prix d'un choix de qualités de fibres d'environ 4,4 p.c. à compter du 1er avril 1967.

En même temps, toutefois, il y eut une augmentation du coût des ventes en raison de l'accroissement de leur volume et d'une hausse de 7,2 p.c. des taux des gages sur ceux de 1966. Le coût des matériaux continua également à monter.

En conséquence d'une expansion exécutée au cours de 1966 la production de la mine King-Beaver a maintenant atteint le volume intégral prévu.

Tel qu'il a été exposé à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, les administrateurs ont décidé de différer l'exécution du projet d'Asbestos Hill en raison de la montée en flèche de son coût en capital et de l'incertitude créée par le rapport de la Commission Carter. Les dispositions prises en vue d'une émission de \$33 millions d'obligations ont gardées furent annulées et les frais extraordinaires qu'en entraîne le contre-ordre s'élevèrent à \$436.400 dont \$173.100 furent amortis durant le premier semestre de l'exercice.

On poursuit d'autres études de praticabilité d'exécution du projet d'Asbestos Hill. On examinera d'autres plans de mise en valeur de ce terrain lorsque les résultats de ces études nous parviendront. A l'issue de l'assemblée générale annuelle, M. A.L. Penhale, ci-devant président de la compagnie, devient président du conseil et M. W.W. Oughtred, président et directeur de l'exécutif et, en même temps, le Dr P.H. Riordan fut nommé vice-président et directeur général.

Les perspectives pour le reste de l'exercice sont encourageantes et l'on prévoit que la production et les ventes atteindront un nouveau sommet.

## Bénéfices Nets

Canadian Breweries Ltd., pour les douze mois se terminant le 30 avril 1967: \$11.966.884, soit 44 cents, 1966: \$11.559.977, soit 41 cents.

Canadian Superior Oil Ltd., pour les six mois se terminant le 30 juin 1967: \$583.150, soit l'équivalent de sept cents l'action; 1966: \$1.596.016, soit 19 cents l'action.

Fidelity Mortgage and Savings Corp., pour les six mois se terminant le 30 juin 1967: \$4.983.196, soit 48,82c.

## LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LABRADOR INC. AVIS DE DIVIDENDE

Avis est, par les présentes, donné qu'une dividende trimestriel de trente sept cents et demi (37 1/2) par action (boîte dividende) sur les actions privilégiées, premier rang, série "A" de la Compagnie d'une valeur nominale de \$25 chacune a été déclaré payable le 1er septembre 1967 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 18ème jour d'août 1967.

PAR DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Guillaume Geoffrion, Secrétaire.

Montréal, le 8 août 1967

## Nouvelle Émission

## L'Hydro-Québec accorde \$6 millions de contrats, dont la moitié pour trois turbines à Outardes 2

L'Hydro-Québec vient d'accorder six millions de dollars de contrats dont la moitié est constituée par une commande de trois turbines pour Outardes 2 et du matériel et de l'équipement pour la Première Chute dans le comté de Temiscamingue, représentant environ \$1.700.000.

C'est Dominion Engineering Works Limited qui a reçu la commande de fourniture, transport et montage de trois turbines type Francis et accessoires pour Outardes 2, au prix de \$2.965.900.

Pour Outardes 3, une commande de câble à 300.000 volts a été passée à Associated Electrical Industries: \$565.528, tandis que Janin Construction Ltée a reçu l'ordre d'excavation de la galerie de dérivation, au coût de \$367.850.

Pour Outardes 4, Robertson-Irwin Ltd. fournira et montera des lambris de métal recouvert de feutre d'amiant pour les murs extérieurs (\$92.747); Poclair (Canada) Ltd. s'est vu attribuer la commande de 2 pelles hydrauliques de 5/8 verge cube (\$58.133); Steel of Canada Ltd. la commande d'acier d'armature (\$46.939).

Pour Manic 5, Air Liquide Canada a reçu une commande de \$36.921 pour la fourniture d'oxygène et d'acétylène.

Pour le complexe de Manicouagan-Outardes, deux compagnies se partagent un contrat de câble d'acier: Wire Rope Industries of Canada (110 883) et Martin-Black Wire Ropes of Canada (\$13.940); deux fournisseurs de pièces de rechange pour autos et camions General Motors; Tessier Automobiles Ltée (\$46.105) et Mid-Town Motor Sales (\$35.931); deux autres livreront des vêtements imperméables: St-Lawrence Rubber Co. Ltd. (\$2.885) et The Miner Rubber Co. Ltd. (\$2.672) tandis que Dunlop Canada Ltée (\$24.560) et Auto Electric Ltée (\$2.086) fourniront conjointement des accumulateurs d'automobiles et de camions.

Les six contrats suivants concernent l'aménagement de Première Chute, dans le comté de Temiscamingue. Corder Hubert & Bond a reçu la concession pour exploiter un ou plusieurs campements et des cafétérias au coût de \$638.480; Davis Shipbuilding Ltd. assurera la fourniture et le montage de vanes cloison et de vanes de prises d'eau, pour \$681.592; Canadian ASEA Electric Ltd. fournira des systèmes d'excitation pour trois alternateurs (\$203.500). La compagnie Atlantic Ltée a reçu une commande de vanes d'aspirateurs de la centrale (\$96.530). Drummond Welding & Steel Works Ltd. a accepté le contrat relatif au tablier d'entrée, vanne de commande, transition, articulation et dispositif de contrôle de la passe à billes, pour un montant de \$69.253, ainsi qu'une commande de fourniture de poutrelles de déversoir pour \$44.387.

Les deux derniers contrats ont été signés pour la centrale de Gentilly. Il s'agit de la fourniture d'un chargeur sur pneus d'une capacité de 2 1/2 verges cubes qu'assurera la Cie Mussels Ltée pour \$29.846 et de la concession pour exploiter une cafétéria accordée à Buffet Philippe Engr. à raison de \$300 par mois.

## GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, CO.

Membre des Bourses de Montréal, Bourse Canadienne, Bourse de Toronto



MONTRÉAL  
129 ouest, rue St-Jacques  
70 ouest, rue Jean Talon  
QUÉBEC  
CORNWALL

## GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.

Membre de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

## FIDUCIAIRES

CE SIGNE VOUS LIBÈRE



Profitez de l'expérience et de la permanence de nos services fiduciaires:

- analyse de plan successoral
- exécution et administration de successions
- administration d'immeubles
- garde et gestion de valeurs

## Fiduciaires

de la Cité et du District de Montréal Ltée  
1253 avenue McGill College Tél.: 878-3351

# Un sondage: Québec et la visite du général de Gaulle

Voici des résultats détaillés de l'enquête sur certaines réactions de l'opinion québécoise à la visite du général de Gaulle et ses séquelles. Rappelons que cette enquête a été menée par le Centre de recherches sur l'opinion publique et financée conjointement par "Le Devoir", "The Montreal Star", "Le Soleil" et "Radio-Luxembourg". La reproduction des résultats est interdite.

Les responsables de l'enquête soulignent qu'on ne peut extrapoler des pourcentages totaux des conclusions sur l'ensemble de l'opinion québécoise, ni même sur l'ensemble des opinions exprimées à Montréal, Québec et Trois-Rivières.

En effet, l'échantillon ne représente pas toute la province. En outre, le nombre de personnes interrogées dans chaque ville n'est pas proportionnel à la population de la ville; pour qu'il fût proportionnel, il aurait fallu par exemple interviewer 200 personnes à Montréal contre 20 à Québec. On ne saurait donc dire, par exemple, que "70 p.c. des Québécois" approuvent de Gaulle d'être venu au Québec, du moins pas en se basant sur les résultats de la présente enquête.

## 1ère question

Depuis le voyage du président de Gaulle, certaines personnes disent que le général aurait mieux fait de rester chez lui, d'autres disent au contraire qu'il a bien fait de venir. Vous personnellement, croyez-vous que le général aurait mieux fait de rester chez lui ou s'il a bien fait de venir?

|                 | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|-----------------|----------|--------|------------|-------|
| Rester chez lui | 20.3%    | 13.7%  | 8.7%       | 16.4% |
| Venir           | 65.7     | 70.2   | 82.6       | 69.3  |
| Ne sais pas     | 11.6     | 13.7   | 6.5        | 11.8  |
| Pas de réponse  | 0.0      | 0.6    | 2.2        | 0.5   |

## 2e question

Certaines personnes ont reproché au général de Gaulle de s'être mêlé des affaires qui ne regardent que le Québec et le Canada. D'autres ne lui ont pas fait ce reproche. Vous personnellement, lui faites-vous ou ne lui faites-vous pas ce reproche?

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| Reproche     | 36.2%    | 30.4%  | 17.4%      | 31.9% |
| Reproche pas | 52.2     | 60.9   | 80.4       | 58.7  |
| N.S.P.       | 11.6     | 8.1    | 2.2        | 9.2   |
| P.R.         | 0.0      | 0.6    | 0.0        | 0.2   |

## 3e question

Lorsque le général de Gaulle a prononcé "Vive le Québec libre", les journalistes et le public ont interprété ses paroles de plusieurs façons. Je vais vous lire certaines interprétations, vous me direz si vous êtes d'accord ou pas avec chacune.

1) Le général a voulu dire que le Québec est de fait libre et qu'il se réjouissait qu'il en soit ainsi.

|          | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|----------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord | 45.9%    | 55.9%  | 54.3%      | 50.7% |

|                                                                     | Pas d'accord | N.S.P. | P.R. |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|--------|------|
| 3) Le général a voulu dire que le Québec doit se séparer du Canada. | 31.9         | 38.5   | 34.8 |
|                                                                     | 22.2         | 3.7    | 10.9 |
|                                                                     | 0.0          | 1.9    | 0.0  |

4) Le général a voulu dire que le Québec n'est pas libre économiquement et qu'il doit se libérer de l'empire américain. (Les auteurs du sondage tiennent à préciser que la question étant double les réponses sont sujettes à caution).

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 18.4%    | 16.4%  | 13.0%      | 17.0% |
| Pas d'accord | 65.2     | 79.9   | 73.9       | 71.8  |
| N.S.P.       | 16.4     | 3.1    | 13.0       | 10.9  |
| P.R.         | 0.0      | 0.6    | 0.0        | 0.2   |

5) Le général a voulu dire que le Québec doit se séparer du Canada.

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 33.3%    | 42.5%  | 37.0%      | 37.3% |
| Pas d'accord | 40.6     | 35.6   | 37.0       | 38.3  |
| N.S.P.       | 26.1     | 12.5   | 21.7       | 20.3  |
| P.R.         | 0.0      | 9.4    | 4.3        | 4.1   |

## 4e question

D'après vous, le général de Gaulle a-t-il bien fait ou mal fait de dire "Vive le Québec libre"?

|           | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|-----------|----------|--------|------------|-------|
| Bien fait | 43.5%    | 55.6%  | 50.0%      | 48.9% |
| Mal fait  | 36.7     | 29.4   | 17.4       | 31.7  |
| N.S.P.    | 16.4     | 13.1   | 32.6       | 16.9  |
| P.R.      | 0.0      | 0.6    | 0.0        | 0.2   |

## 5e question

Le lendemain du discours de de Gaulle, le gouvernement fédéral a déclaré que certaines déclarations du général de Gaulle étaient inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement. À votre avis, le gouvernement fédéral a-t-il répondu durement aux propos du général de Gaulle?

|        | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------|----------|--------|------------|-------|
| Oui    | 55.1%    | 62.7%  | 63.0%      | 58.9% |
| Non    | 24.2     | 18.0   | 19.6       | 21.3  |
| N.S.P. | 20.3     | 19.3   | 17.4       | 19.6  |
| P.R.   | 0.5      | 0.0    | 0.0        | 0.2   |

## 6e question

Le gouvernement fédéral a-t-il répondu comme il le fallait, trop durement ou pas assez durement aux propos du général de Gaulle?

|                  | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|------------------|----------|--------|------------|-------|
| Comme il fallait | 21.7%    | 23.6%  | 17.4%      | 22.0% |
| Trop dur         | 47.3     | 49.7   | 67.4       | 50.5  |
| Pas assez dur    | 6.8      | 3.7    | 2.2        | 5.1   |
| N.S.P.           | 22.2     | 21.1   | 10.9       | 20.5  |
| P.R.             | 1.9      | 1.9    | 2.2        | 1.9   |

## 7e question

Daniel Johnson, Jean Lesage et Jean Drapeau ont dit ce qu'ils pensaient sur de Gaulle et sur les résultats de son voyage. Pourriez-vous nous dire lequel de ces trois hommes pense le plus comme vous:

|         | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|---------|----------|--------|------------|-------|
| Johnson | 19.3%    | 24.2%  | 30.4%      | 22.5% |

|             | Lesage | Drapeau | Autre | N.S.P. | P.R. |
|-------------|--------|---------|-------|--------|------|
| 8e question | 2.9    | 7.5     | 2.2   | 4.6    |      |
|             | 46.4   | 37.3    | 37.0  | 41.8   |      |
|             | 1.9    | 1.9     | 4.3   | 2.2    |      |
|             | 29.0   | 28.0    | 23.9  | 28.0   |      |
|             | 0.5    | 1.2     | 2.2   | 1.0    |      |

## 8e question

Pourriez-vous nous dire lequel de ces trois hommes (Daniel Johnson, Jean Lesage et Jean Drapeau) pense le moins comme vous?

|         | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|---------|----------|--------|------------|-------|
| Johnson | 20.3%    | 19.9%  | 10.9%      | 19.1% |
| Lesage  | 31.4     | 29.8   | 50.0       | 32.9  |
| Drapeau | 1.4      | 6.8    | 2.2        | 3.6   |
| Autre   | 4.3      | 6.2    | 0.0        | 4.8   |
| N.S.P.  | 41.1     | 35.4   | 32.6       | 37.9  |
| P.R.    | 1.0      | 1.9    | 4.3        | 1.7   |

## 9e question

La visite du général de Gaulle a-t-elle amélioré, empiré ou rien changé à la situation du Québec dans ses rapports avec le reste du Canada?

|             | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|-------------|----------|--------|------------|-------|
| Amélioré    | 16.4%    | 17.4%  | 26.1%      | 17.9% |
| Empiré      | 20.8     | 15.5   | 13.0       | 17.9  |
| Rien changé | 42.0     | 46.6   | 54.3       | 45.2  |
| N.S.P.      | 20.3     | 18.6   | 6.5        | 18.2  |
| P.R.        | 0.5      | 1.9    | 0.0        | 1.0   |

## 10e question

a) À tout considérer, le voyage du général de Gaulle et les paroles qu'il a prononcées apporteront-ils, à votre avis, du bien, du mal ou rien du tout à l'ensemble du Québec?

|        | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------|----------|--------|------------|-------|
| Bien   | 40.6%    | 42.2%  | 60.9%      | 43.5% |
| Mal    | 12.6     | 8.7    | 10.9       | 10.9  |
| Rien   | 25.6     | 29.8   | 15.2       | 26.1  |
| N.S.P. | 20.8     | 18.6   | 13.0       | 19.1  |
| P.R.   | 0.5      | 0.6    | 0.0        | 0.5   |

b) Apporteront-ils, à votre avis, du bien, du mal ou rien du tout à l'ensemble du Canada?

|        | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------|----------|--------|------------|-------|
| Bien   | 26.6%    | 35.2%  | 52.2%      | 32.8% |
| Mal    | 15.0     | 10.1   | 4.3        | 11.9  |
| Rien   | 32.4     | 33.3   | 21.7       | 31.6  |
| N.S.P. | 25.1     | 20.1   | 19.6       | 22.6  |
| P.R.   | 1.0      | 1.3    | 2.2        | 1.2   |

## 11e question

Depuis son voyage au Québec, la personne du général de Gaulle a-t-elle monté dans votre estime, diminué ou est-elle restée la même?

|          | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|----------|----------|--------|------------|-------|
| Augmenté | 20.8%    | 25.8%  | 43.5%      | 25.2% |
| Diminué  | 15.0     | 10.1   | 6.5        | 12.1  |
| Même     | 57.0     | 61.0   | 45.7       | 57.3  |
| N.S.P.   | 6.8      | 3.1    | 4.3        | 5.1   |
| P.R.     | 0.5      | 0.0    | 0.0        | 0.2   |

## 12e question

À votre avis, le général de Gaulle aurait-il du aller à Ottawa?

|        | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------|----------|--------|------------|-------|
| Oui    | 39.1%    | 39.1%  | 50.0%      | 40.3% |
| Non    | 46.9     | 48.4   | 45.7       | 47.3  |
| N.S.P. | 14.0     | 11.8   | 2.2        | 11.8  |
| P.R.   | 0.0      | 0.6    | 2.2        | 0.5   |

## 13e question

Croyez-vous que le gouvernement du Québec a donné une trop grande réception au général de Gaulle, lui a donné la réception qu'il fallait, ou qu'il n'a pas donné une assez grande réception?

|               | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|---------------|----------|--------|------------|-------|
| Trop          | 23.3%    | 32.9%  | 28.3%      | 27.6% |
| Comme il faut | 61.7     | 62.7   | 65.2       | 62.5  |
| Pas assez     | 4.9      | 1.9    | 4.3        | 3.6   |
| N.S.P.        | 8.3      | 2.5    | 0.0        | 5.1   |
| P.R.          | 1.9      | 0.0    | 2.2        | 1.2   |

## 14e question

Quel est votre sexe?

|       | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|-------|----------|--------|------------|-------|
| Homme | 41.1%    | 42.2%  | 39.1%      | 41.3% |
| Femme | 58.9     | 57.8   | 58.7       | 58.5  |
| P.R.  | 0.0      | 0.0    | 2.2        | 2.2   |

## 15e question

Dans quel groupe d'âge êtes-vous?

|                 | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|-----------------|----------|--------|------------|-------|
| 29 ans et moins | 27.5%    | 23.6%  | 28.3%      | 26.1% |
| 30 à 44         | 37.2     | 41.6   | 26.1       | 37.7  |
| Plus de 45      | 35.3     | 34.8   | 45.7       | 36.2  |

## 16e question

Combien d'années d'études avez-vous complétées avec succès?

|            | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|------------|----------|--------|------------|-------|
| 0 à 9      | 50.0%    | 41.0%  | 45.7%      | 46.0% |
| Plus de 10 | 48.1     | 59.0   | 52.2       | 52.8  |
| P.R.       | 1.9      | 2.2    | 0.0        | 1.2   |

## 17e question

Une dernière question au sujet de "Vive le Québec libre". Voici encore d'autres interprétations, êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune.

1) Que le Québec est, de fait, libre, mais il doit essayer de le devenir davantage à sa façon, tout en restant au sein du Canada.

|              | Montréal | Québec | Trois-Riv. | Total |
|--------------|----------|--------|------------|-------|
| D'accord     | 62.8%    | 70.2%  | 73.9%      | 66.9% |
| Pas d'accord | 21.7     | 18.6   | 8.7        | 19.1  |
| N.S.P.       | 13.5     | 5.6    | 15.2       | 10.1  |
| P.R.         | 1.9      | 5.6    | 2.2        | 3.4   |

(Suite à la page 2)

## COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, CARDINAL,  
ROY & CIE**

Comptables agréés

ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
CLAUDE ROY, C.A.  
2345 est, Bélanger  
Montréal 729-5226

**Lucien Dahmé, C.A.**

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**PROVOST & PROVOST**

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.  
Syndic Licencié  
ROLAND PROVOST, C.A.  
928 est, boul. St-Joseph  
526-1661

**VIAU & ROBIN**

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.  
H. LIONEL ROBIN, C.A.  
JACQUES R. CHADRON, C.A.  
ARMAND H. VIAU, C.A.  
J. SERGE GÉVAIS, C.A.  
4926 ave. Verdun, Verdun  
769-3871

**Duval, Buteau & Cie**

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

**Mallette, Normandin & Cie**

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Oulguay, C.A.  
Louis P. Marin, C.A.  
Pierre J. Séguin, C.A.  
André St-Arnaud, C.A.  
Bernard Proulx, C.A.  
Jacques Lefrançois, C.A.  
Jacques Carrière, C.A.

Yvan Normandin, C.A.  
Michel Morand, C.A.  
Paul E. Mallette, C.A.  
Gilles R. Normandin, C.A.  
Paul René de Cotret, C.A.  
Léonard Beaudet, C.A.  
André Massé, C.A.

Paul-André Lachance, C.A.  
Gaston Robitaille, C.A.  
Jacques René de Cotret, C.A.  
Robert R. Ménard, C.A.  
André Roussel, C.A.  
Jean-J. Levesque, C.A.  
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

**THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON**

Incorporant

**AIMÉ GALARNEAU & CIE**

Comptables agréés

R. J. R. Dawson, C.A.  
D. P. Atkins, C.A.  
D. M. Long, C.A.  
W. G. Hogg, C.A.  
I. Graves, C.A.

J. E. Lewis, C.A.  
J. D. Hogg, C.A.  
A. C. Shuckell, C.A.  
E. G. Ward, C.A.  
I. A. Wright, C.A.

C.A. Poissant, C.A.  
A. Galarneau, C.A.  
H. J. Garbacz, C.A.  
D. Gervais, C.A.  
D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

**Samson, Bélair, Côté, Lacroix**

et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.  
Jean Lacroix, C.A.  
Dallard Huot, C.A.  
Albert Gagneau, C.A.  
Bernard Sylvestre, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
Raymond Caillard, C.A.  
Marcel Ducharme, C.A.  
Gilles Lévesque, C.A.  
Emile Mallette, C.A.  
Emilien Gauthier, C.A.  
Bertrand Laroche, C.A.  
Jean Faveau, C.A.  
Clément Duchesne, C.A.  
Yves Beaulieu, C.A.  
Robert Blanchette, C.A.  
Jacques Trempe, C.A.  
Pierre Vermette, C.A.  
Marcel Moreau, C.A.  
Paul E. Bonnier, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.  
Lionel Roussin, C.A.  
Raymond Fortin, C.A.  
Clément Primeau, C.A.  
Pierre Lesage, C.A.  
Pierre Chouinard, C.A.  
Gilles Trépan, C.A.  
Marcel Mercier, C.A.  
Roger David, C.A.  
Robert Gauthier, C.A.  
Martha Gauthier, C.A.  
Jean-Guy Judd, C.A.  
Pierre Pharoand, C.A.  
Paul A. Michard, C.A.  
Dennis Ménard, C.A.  
Roger Joannette, C.A.  
Jean Foucher, C.A.  
Gilles Beaudet, C.A.

Léon Côté, C.A.  
Hensley Bourgeois, C.A.  
Perry Auger, C.A.  
Marcel Imbeau, C.A.  
Vivian Forget, C.A.  
Pierre Barry, C.A.  
Adrien Côté, C.A.  
Jean-Paul Boyer, C.A.  
Réal Auger, C.A.  
Jean-Paul Barbeau, C.A.  
Jacques Miller, C.A.  
Roland Truchon, C.A.  
Jean Pilon, C.A.  
Roland Lévesque, C.A.  
Louis Lavigne, C.A.  
Jean M. Allard, C.A.  
André Lesage, C.A.  
Gérard Monseau, C.A.  
Paul Gauthier, C.A.

**MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI**

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

## Le caucus libéral étudiera la question du "revenu garanti"

OTTAWA - La réunion du groupe des parlementaires libéraux fédéraux du Québec qui aura lieu à Québec du 13 au 17 septembre abordera notamment la question d'un revenu minimum garanti pour tous les citoyens, a-t-on annoncé.

L'ordre du jour de la réunion propose l'examen de cette question pour la deuxième journée des discussions le jeudi 14 septembre. Le Canada a déjà institué un régime de revenu minimum garanti de \$105 par mois en faveur des citoyens de 68 ans et plus, soit les bénéficiaires des pensions de sécurité de vieillesse. Les tenants canadiens d'un régime universel de revenu minimum garanti font valoir que l'institution de ce régime, qui remplacerait tous les programmes d'assistance sociale de l'Etat, serait susceptible de coûter moins cher aux trésors publics que ce que coûtent déjà les divers programmes et les administrations indépendantes qu'ils exigent.

La réunion, qui doit se dérouler à huis clos et durer cinq jours, débutera en soirée le mercredi 13 septembre par un discours de M. Jean Marchand, ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration et leader des libéraux fédéraux du Québec.

Le jeudi 14 septembre, les députés, députés et sénateurs du groupe parlementaire québécois du parti libéral fédéral, discuteront dans la matinée des politiques scientifiques et de la planification économique tandis que l'après-midi sera consacré à la question d'un revenu minimum garanti pour tous les citoyens.

Pour le vendredi l'ordre du jour de la réunion propose des discussions sur le développement régional, la réhabilitation agricole, l'urbanisme et le logement, la protection des consommateurs et la main-d'œuvre.

Le samedi 16 septembre la réunion doit aborder les questions des réformes parlementaires, du fédéralisme et des réformes du gouvernement fédéral, des lois et des politiques culturelles, et des

## l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Au sommet de l'Américaine

## MINNESOTA SUPPLANTE CHICAGO

MINNEAPOLIS — Les Twins du Minnesota ont supplanté les White Sox de Chicago en tête du classement de la ligue Américaine pour la première fois cette saison, hier, à l'issue d'une victoire de 3-2. Rich Rollins a fait compter les trois points des siens.

C'était la première fois depuis le 11 de juin que les White Sox se voyaient obligés de se contenter du second rang.

Les Twins ont réussi à déloger les White Sox du sommet en s'adjugeant les trois parties de fin de semaine. Il s'agissait de la quatrième victoire consécutive des Twins et de leur huitième victoire au cours de leurs dix dernières joutes.

Par contre les White Sox en étaient à leur quatrième



Bob Allison



Tony Oliva

défaite au cours de leurs cinq dernières parties.

Une foule de 42.418 spectateurs a porté le total de la série de trois parties entre ces deux équipes à 115.328.

## ENCORE JOCELYNE BOURASSA

SOUTHPORT, Angl. — L'équipe féminine canadienne de golf, actuellement en Grande-Bretagne pour une tournée de trois semaines, a fait match nul lors d'un match par équipe disputé hier contre quatre golfeuses du Lancashire au club de golf Royal Birkdale.

Les gagnantes canadiennes sont Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, P.Q., et Pamela Miller, d'Oshawa, en Ontario, qui ont vaincu Heather Stockton et Penny Burrows, par 3 et 2.

Sandra Post, d'Oakville, Ont., et Jane Kirkpatrick, de Toronto, ont été vaincues par 4 et 3 par Sue Ashworth et Gill Cheetham.

Les Canadiennes doivent disputer aujourd'hui un autre match à Formby, localité avoisinante de Southport.

Lachne 27 24 4 1/2  
Lachne 28 25 4 1/2  
Theftford Mines 24 26 7  
Quebec 25 27 7  
Culbreck 22 27 8  
Sherbrooke 17 25 13

"Ce sera difficile de faire mieux, mais je vais essayer", a dit en souriant le sympathique Roger White, songeant déjà à la course du 27.

Pour sa part, Claude Pelletier, qui pilotait Golden Blend, était passablement déçu: "Je pensais bien la course se gagner, mais ce cheval-là n'a cessé de nous talonner", a-t-il dit, faisant allusion à Timely Knight.

Timely Knight a payé \$3.50 pour \$2.00. Le cheval est âgé de 6 ans. Il appartient à Allan Leblanc, de Québec. Ce dernier l'avait acheté alors que le poulain n'avait que 18 mois.

Samedi, la part du vainqueur était de \$6.576 et Timely Knight a porté son total de gains de l'année à \$47.966, ses gains à vie à \$242.763.

Le mille de 1:58.1 recassé samedi était le 10e succès réalisé au Canada. Neuf d'entre eux ont eu lieu à Montréal, cinq à la piste Blue Bonnets, quatre au Richelieu. L'autre a été enregistré par Good Time Boy, tout récemment à Toronto.

## ELSBY À L'U. DE M.

Le directeur des sports de l'Université de Montréal, M. Gerald Simond, annonce la nomination de Ted ELSBY comme assistant-instructeur de l'équipe de football des Carabins.

Elsby a eu une brillante carrière de joueur professionnel avec les Alouettes. En effet, il s'est joint au grand club Montréalais en 1954 après avoir porté les couleurs des Redskins de Brandt. A plusieurs reprises, il a été nommé sur l'équipe d'étoiles de la ligue canadienne de Football. En 1964, il a mérité le trophée Schenley.

Né à Galt en Ontario, Elsby habite maintenant Montréal avec son épouse et ses quatre enfants.

L'instructeur-chef des Carabins, Dave King, est parti-



culièrement heureux de cette nomination. Avec Mike Kovac, le trio d'instructeurs de l'U. de M. saura certainement mener l'équipe des Carabins vers les plus hauts sommets.

un très grand champagne

**CHAMPAGNE MERCIER**  
EPERNAY

IMPORTÉ DE FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec

Code 568 H — Brut — Code 568 L — Brut Blanc des Blancs 1959

Code 1258 — Brut, 3/4 Bl.

## JE VENAIS DE FAIRE FAILLITE...

À 46 ans, j'avais un commerce bien établi. Et j'en étais fier. Mais les circonstances m'ont obligé à fermer les portes. J'ai fait faillite.

Cet événement m'a presque déprimé. Je croyais que ma vie était devenue inutile.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Et j'ai bien fait. Car en peu de semaines, j'ai retrouvé mon courage, ma confiance et mon enthousiasme. Je vais bientôt recommencer à neuf, je crois au succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de

18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Lebeuf, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandée depuis 1954 par plus de 10.000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi le 15 ou mercredi le 16 août à 8 h. p.m. à l'Institut de personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrepreneur 1600, rue Berri et 219, l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit à l'Institut de personnalité signalez immédiatement 842-8186.

## La charte à Blue Bonnets

1ère course, 67 NW \$1,500. CD trot, 1 mille, bourse : \$1,200.

| Cheval          | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin   | Temps | Cond.             | Cote  |
|-----------------|----|----|-----|-----|-----|----|-------|-------|-------------------|-------|
| Bre Bie Ezra    | 6  | 5  | 5   | 4   | 4   | 1  | 1 1/2 | 2:06  | Curran            | 3.45  |
| Lord Sampson    | 3  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2 1/2 | 2:06  | Hanna             | 4.40  |
| Bethel Mar Mic  | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8     | 2:07  | Pelletier         | 7.70  |
| Campbell        | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4     | 2:08  | Côté              | 1.25  |
| Trade           | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1     | 2:08  | Goulet            | 18.70 |
| Frankie Hanover | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1     | 2:08  | Poulin            | 8.80  |
| Pliny Kathryn   | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7     | 2:09  | Coutu             | 71.60 |
| Petty Boy       | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5     | 2:09  | Bouchard          | 34.50 |
| Bre Bie Ezra    | 6  | 5  | 5   | 4   | 4   | 1  | 1 1/2 | 2:09  | 1.033, 1.34, 2.09 |       |
| Lord Sampson    | 3  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2     | 2:09  | Piste rapide      |       |
| Bethel Mar Mic  | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8     | 2:09  | Piste rapide      |       |

2e course, 67 NW, \$3,000. CD, trot, 1 mille, bourse : \$1,000.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

3e course, 67 NW, \$3,000. CD, trot, 1 mille, bourse : \$1,500.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

4e course, 67 NW, \$3,000. CD, trot, 1 mille, bourse : \$1,500.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

5e course, à réclamer, amble, 1 mille, bourse : \$1,000.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

6e course, à réclamer, amble, 1 mille, bourse : \$1,000.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

7e course, à réclamer, amble, 1 mille, bourse : \$1,000.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

8e course, 67 NW, \$2,000. CD, amble, 1 mille, bourse : \$1,300.

| Cheval           | No | pd | 1/4 | 1/2 | 3/4 | Dd | Fin | Temps | Cond.                   | Cote  |
|------------------|----|----|-----|-----|-----|----|-----|-------|-------------------------|-------|
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Crowe                   | 9.95  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:07  | Hebert                  | 8.80  |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:07  | Clémence                | 31.45 |
| Miss Direct      | 6  | 6  | 6   | 6   | 6   | 6  | 6   | 2:08  | Lamy                    | 51.50 |
| Little Bie Moken | 4  | 4  | 4   | 4   | 4   | 4  | 4   | 2:08  | Langlois                | 16.40 |
| Tommy K          | 1  | 1  | 1   | 1   | 1   | 1  | 1   | 2:08  | Plouffe                 | 10.15 |
| Byrd Killian     | 3  | 3  | 3   | 3   | 3   | 3  | 3   | 2:09  | Pelletier               | 2.30  |
| Dix Dale         | 7  | 7  | 7   | 7   | 7   | 7  | 7   | 2:09  | Wiener                  | 8.80  |
| Lochevier Tony   | 5  | 5  | 5   | 5   | 5   | 5  | 5   | 2:09  | 1.023, 1.34, 1.34, 2.07 |       |
| Just Rice        | 2  | 2  | 2   | 2   | 2   | 2  | 2   | 2:09  | Piste rapide            |       |
| Adios Bunter     | 8  | 8  | 8   | 8   | 8   | 8  | 8   | 2:09  | Piste rapide            |       |

9e course, ouverte, amble, 1 mille, bourse \$13,150.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |    |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|----|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | </ |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|----|

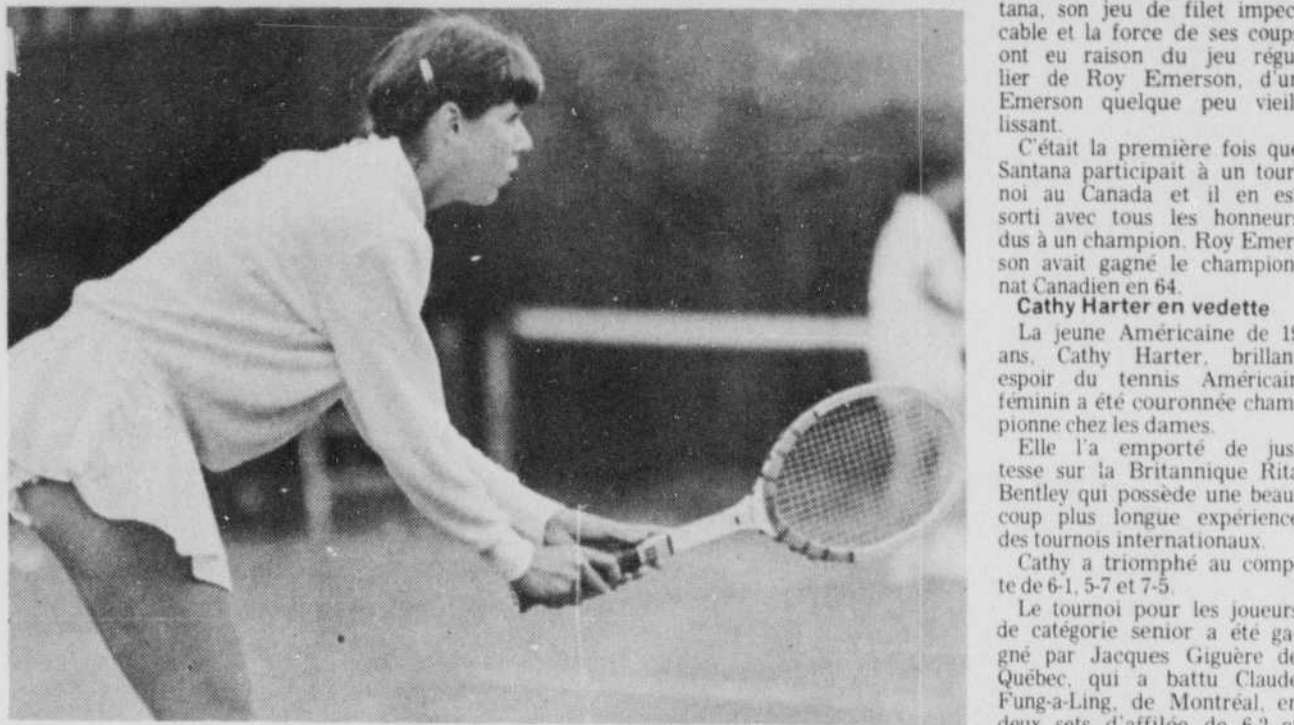
l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

INSCRITS A BLUE BONNETS

|                                                                                  |                |                            |      |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------|------|
| PREMIERE COURSE - Trot à réclamer - (Bourse \$1,000)                             |                |                            |      |
| 1- Fyrie Rosecroft                                                               | P.E. Alain     | Semble le meilleur         | 3-1  |
| 2- Linden Miss                                                                   | M. Gings       | En bonne position          | 7-2  |
| 3- Mary's Last B.                                                                | P. Caldwell    | Pas cette fois             | 4-1  |
| 4- Serenade                                                                      | P. Robillard   | Avec un clair de lune      | 9-2  |
| 1- Live Fast                                                                     | L. Bergeron    | Arrive lentement...        | 6-1  |
| 6- Julian Nathan                                                                 | M. Turcotte    | Au musée...                | 8-1  |
| 7- Wendy Lee L.                                                                  | G. Aiken       | Aucune chance!             | 8-1  |
| 8- Lash Hanover                                                                  | J. Lefebvre    | Trop loin...               | 10-1 |
| AE: Gold Axworthy - P. Sauvé                                                     |                |                            |      |
| DEUXIEME COURSE - Amble à réclamer (\$1,500) - Bourse \$1,000                    |                |                            |      |
| 3- Mistlemere                                                                    | M. Bergeron    | Un météor...               | 3-1  |
| 2- Good Girl Mir                                                                 | R. Savignac    | Vas-y ma fille...          | 7-2  |
| 6- Borderview Rosal                                                              | J. Lefebvre    | A la dizaine...            | 4-1  |
| 7- Mary Volo S.                                                                  | R. Caldwell    | Mauvaise position          | 9-2  |
| 1- Volo Tide                                                                     | P. Sauvé       | "Savon" pas                | 6-1  |
| 1- Cris Emlen                                                                    | L. Bergeron    | Pourquoi pas?              | 8-1  |
| 4- Atwater Scot                                                                  | A. Bédard      | Meilleur dans l'eau...     | 8-1  |
| 8- Cornelia Adios                                                                | C. Poulin      | Un vrai drame!             | 10-1 |
| AE: Mr. McDow - M. Picard                                                        |                |                            |      |
| TROISIEME COURSE - Amble-Conditions - Bourse \$2,000                             |                |                            |      |
| 4- Adios Marcel                                                                  | A. Bédard      | En excellente forme...     | 3-1  |
| 2- Drummond Chief                                                                | A. Velleux     | Suivre de près...          | 7-2  |
| 5- Tarr's End Play                                                               | A. Hanna       | Qui salt?                  | 4-1  |
| 1- Little Cherry                                                                 | A. Gordon      | Un espoir est né...        | 9-2  |
| 2- Hi Hematite                                                                   | P. Barkley     | Hi! Hi!                    | 6-1  |
| 7- Shadydale Chime                                                               | R. Savignac    | Hors compétition...        | 8-1  |
| 7- Checkit                                                                       | K. McElroy     | Avec le 6                  | 8-1  |
| 8- High Darnau                                                                   | J. Wiener      | pas question...            | 10-1 |
| QUATRIEME COURSE - Trot handicap à réclamer (\$2,500 - 3,000) - Bourse \$1,100   |                |                            |      |
| 6- Lord Claire                                                                   | A. Bédard      | Puissant trotteur          | 3-1  |
| 1- After Hours                                                                   | H. Filion      | Très ponctuel!             | 7-2  |
| 2- Leonard Abbey                                                                 | M. Turcotte    | Bonne position...          | 4-1  |
| 4- Jori Corbett                                                                  | B. Côté        | Part de très loin          | 9-2  |
| 7- Czar Vonian                                                                   | R. Bouthillier | Ave César!                 | 6-1  |
| 4- Fred Scott Junior                                                             | J. Lahaye      | Avec les Pee Wee           | 8-1  |
| 5- Archie Mon                                                                    | A. Hanna       | Non Arthur!                | 8-1  |
| 3- Major Law                                                                     | R. Grandmaison | Pour la guerre froide...   | 10-1 |
| AE: Palacosa - P. Robillard                                                      |                |                            |      |
| CINQUIEME COURSE - Amble-Conditions - Bourse \$1,100                             |                |                            |      |
| 1- Nova Richelleu                                                                | B. Côté        | A gagné à Québec...        | 3-1  |
| 2- Consul Richelleu                                                              | P. Sauvé       | Peut gagner à R.B.         | 7-2  |
| 3- Lucky Walnut                                                                  | J. Lahaye      | Avec beaucoup de chance    | 4-1  |
| 6- Tulip Mir                                                                     | C. Watters     | Fleur de mon cœur...       | 9-2  |
| 2- Eclair Richelleu                                                              | R. Bardier     | Grosse famille...          | 6-1  |
| 5- Prairie Pointer                                                               | G. Ballargeon  | Nouveau venu...            | 8-1  |
| 7- Brenda Mac                                                                    | G. Grove       | Même chose                 | 8-1  |
| 8- Beverly Handy                                                                 | W. Lapage      | Connait pas...             | 10-1 |
| SIXIEME COURSE - Amble-Conditions - Bourse \$1,100                               |                |                            |      |
| 1- Regret                                                                        | A. Bédard      | Bien déterminé...          | 7-2  |
| 2- Awanda Hanover                                                                | A. Bouché      | Sera bien guidé!           | 4-1  |
| 6- Intrusion C.                                                                  | M. Brosseau    | On ne s'est pas!           | 9-2  |
| 3- Shellbark                                                                     | R. Savignac    | Ce n'est pas du tigre...   | 6-1  |
| 5- Meadow Zealand                                                                | G. Filion      | Chez les papous...         | 8-1  |
| 8- Indiana Byrd                                                                  | R. Caldwell    | Alouette!                  | 8-1  |
| 4- Adios Direct B.                                                               | J. Gordon      | Mauvaise galaxie...        | 10-1 |
| SEPTIEME COURSE - Amble à réclamer (\$2,000) - Bourse \$1,000                    |                |                            |      |
| 2- Our Duchesse                                                                  | R. Caldwell    | A fait se reprocher...     | 3-1  |
| 6- Galant One                                                                    | N. Bardier     | S'il oublie d'être poli... | 7-2  |
| 1- Quil Bonny                                                                    | J. Wiener      | Au club Play Boy           | 4-1  |
| 3- Miff's Esquire                                                                | M. Héroux      | Non, non, non...           | 9-2  |
| 8- Santale                                                                       | C. Bélanger    | Santa Maria!               | 6-1  |
| 5- Fleeting Pick                                                                 | J.C. Gauthier  | Rien à faire               | 8-1  |
| 7- Mr. Waters                                                                    | H. Lamarre     | Flic! Flic!                | 8-1  |
| 4- Dainty Galie                                                                  | M. Gings       | Drôle de galère...         | 10-1 |
| AE: D'Amour - L. Bergeron                                                        |                |                            |      |
| HUITIEME COURSE - Amble-Conditions - Bourse \$1,600                              |                |                            |      |
| 5- Innerall                                                                      | M. Munroe      | Difficile à battre...      | 3-1  |
| 2- H. Harry                                                                      | A. Velleux     | Pourrait le battre...      | 7-2  |
| 3- Belle Wilson                                                                  | C. Poulin      | Pas si belle!              | 4-1  |
| 6- Knight Hal                                                                    | R. White       | Pas encore                 | 9-2  |
| 4- Ray Mir                                                                       | C. Watters     | Mironton, Mirontaine...    | 6-1  |
| 7- Borderview Earl                                                               | M. Lefebvre    | Pas dangereux              | 8-1  |
| 1- Willie's Adios                                                                | R. Barriau     | On n'y croit pas           | 8-1  |
| 8- Ensign Frost                                                                  | C. Bardier     | Un négligé...              | 10-1 |
| NEUVIEME COURSE - Amble handicap à réclamer (\$4,000 - \$4,500) - Bourse \$1,500 |                |                            |      |
| 1- Delaway                                                                       | G. Raymond     | Très bien placé            | 3-1  |
| 3- Doctor Kirk                                                                   | B. Côté        | Avec la science...         | 7-2  |
| 4- Ida Grace                                                                     | R. Caldwell    | Dans l'argent?             | 4-1  |
| 5- Klamath Song                                                                  | C. Pélissier   | Méridien d'amour...        | 9-2  |
| 2- Star Adios T.                                                                 | R. Savignac    | Sous le ciel de Paris...   | 6-1  |
| 6- Adios Ray C.                                                                  | P. Robillard   | Aucune idée...             | 8-1  |
| 7- Two Bitts                                                                     | C. Dupont      | Trop peu pour moi!         | 8-1  |
| 8- Dean Leo                                                                      | J.C. Brosseau  | Qua Qua Fa La?             | 10-1 |
| AE: Dennis Gene - A. Bouché                                                      |                |                            |      |
| DIXIEME COURSE - Amble à réclamer (\$2,000) - Bourse \$1,000                     |                |                            |      |
| 2- Vera Will                                                                     | C. Poulin      | Sera là...                 | 3-1  |
| 1- Newark                                                                        | R. Bouthillier | Y sera-t-il...             | 7-2  |
| 6- Willzer Guy                                                                   | Incertain...   | Incertain...               | 4-1  |
| 3- Flint Hills Fancy                                                             | N. Bardier     | Jamais!                    | 9-2  |
| 1- G.M. See                                                                      | P. Robillard   | Anten modèle...            | 6-1  |
| 4- Major's Fairy                                                                 | M. Turcotte    | Un beau                    | 8-1  |
| 7- Billy Gallon                                                                  | A. Hanna       | Le voilà le gros Bill...   | 8-1  |
| 8- Mister Sunet                                                                  | S. Grise       | Impossible...              | 10-1 |
| AE: Big Chief M. - J.C. Lareau                                                   |                |                            |      |

SANTANA NE FAIT QU'UNE BOUCHÉE DE ROY EMERSON

L'Espagnol Manuel Santana a enlevé les honneurs du championnat canadien de tennis hier en décrochant une victoire des plus convaincantes sur l'Australien Roy Emerson, en trois sets d'affilée de 6-1, 10-8 et 6-4.



Cathy Harter, le plus brillant espoir des Etats-Unis au tennis féminin, a été couronnée hier championne du Canada à l'issue de sa victoire sur la Britannique Rita Bentley, au compte des plus serré de 6-1, 5-7 et 7-5.

DAN GURNEY À MOSPORT

TORONTO — Dan Gurney est l'homme à tout faire lorsqu'il s'agit de courses automobiles. Agé de 36 ans, cet as des circuits mondiaux originaire de Costa Mesa, Calif., s'est révélé tout aussi habile au volant de bolides de formule Un, voitures sport, stock-cars ou véhicules du type Indy. Le 27 août prochain, à Mosport Park, il aura une fois de plus l'occasion de démontrer son talent indéfectible dans une épreuve de formule Un, le GRAND PRIX Player's DU CANADA. Gurney, qui a partagé les grands honneurs à la classique du Mans de cette année avec son compatriote A.J. Foyt, vient en effet d'entrer en lice dans cette première édition en sol canadien d'une course de formule Un, aux commandes d'un Gurney-Eagle de sa propre conception. La piste de Mosport ne lui est point étrangère, quoiqu'il soit toujours en quête d'une victoire sur son parcours. En 1962, il croisa le fer pour la première fois à Mosport dans le cadre de la Player's 200, en enregistrant le tour de

La charte à Blue Bonnets

|                                                                                   |       |       |                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|---------------------------------------|
| PREMIERE COURSE - A réclamer trot 1 mille - Bourse \$1,000                        |       |       |                                       |
| High Cat                                                                          | 5     | 3E    | 3 1/2 1 1/4 2 1/4                     |
| Carly's Allens                                                                    | 5     | 5     | 4 3 5 3 1/2 2 1/2                     |
| Old Scrooge                                                                       | 7     | 7     | 2E 3 3 4 1 1/2 2 1/2                  |
| Champ Mot                                                                         | 3     | 6     | 1 3 2 4 1 2 1/2                       |
| The Minch                                                                         | 1     | 5     | 4 4E 3 5 2 1/2 2 1/4                  |
| Dusty Deeds                                                                       | 4     | 4     | 6 6 7 5 5 6 3                         |
| Sergeant Rm                                                                       | 8     | 7     | 7 2E 3 1 7 1/2 2 1/2                  |
| Jolly John                                                                        | 2     | 2     | X 8 8 8 8                             |
| 6 High Cat                                                                        | 59,70 | 22,90 | 12,50 Temps: 30,4 1,03,2 2,06,4       |
| 5 Carly's Allens                                                                  | 7,00  | 4,20  | Piste rapide                          |
| 7 Old Scrooge                                                                     | 4,20  |       |                                       |
| DEUXIEME COURSE - Amble 1 mille - Bourse \$1000                                   |       |       |                                       |
| Ima Johnston                                                                      | 4     | 2     | 2 1 1 1 1 1                           |
| The Colonel                                                                       | 6     | 1E    | 1 2 2 2 2 1/2 2 1/2                   |
| Mystie Yonder                                                                     | 7     | 7     | 8 8 7 5 2 1 1                         |
| Lovaly Sue                                                                        | 3     | 3     | 7 7 4 3 1 1 1/2                       |
| Erene Royall                                                                      | 5     | 5     | 5E 3E 3E 4 1 3 4                      |
| Tempest Lady                                                                      | 2     | 2     | 4 6 6 5 3 6 4                         |
| Megan Hal                                                                         | 8     | 3E    | 4 5 7 7 1/2 1/2                       |
| Handy The Great                                                                   | 1     | 1     | 6 3X 8 8 8 8                          |
| Ima Johnston                                                                      | 5,80  | 3,80  | 3,20 Temps: 30,4 1,04,1 1,35,2 2,08   |
| The Colonel                                                                       | 10,40 | 5,40  | Piste rapide                          |
| 7 Mystie Yonder                                                                   | 4,20  |       |                                       |
| TROISIEME COURSE - 67 NW - \$4,000 - Conditions - Trot - 1 mille - Bourse \$1,700 |       |       |                                       |
| Licking Speed                                                                     | 2     | 2     | 3 3 2E 2 1 1 1/2                      |
| Ruth Ann Asky                                                                     | 1     | 1     | 2 2 3 1 1 1 1/2                       |
| Gloria Ekington                                                                   | 7     | 7     | 1 1 1 1 1 1 1/2                       |
| Fleming, Riddell                                                                  | 6     | 6     | X 4 4E 6E 3K 4 1                      |
| Adrian Mott                                                                       | 3     | 3     | 5 5E 5E 6 5 5 1/2                     |
| Speedy Man                                                                        | 4     | 4     | 6 6 4 2 1 2 1/2                       |
| Armstrong Earl                                                                    | 5     | 5     | 7 7 7 7 7 7                           |
| 2 Licking Speed                                                                   | 6,70  | 5,00  | 3,20 Temps: 30 1,01,4 1,31,3 2,04,2   |
| 1 Ruth Ann Asky                                                                   | 6,50  | 5,10  | Piste rapide                          |
| 7 Gloria Ekington                                                                 | 4,40  |       |                                       |
| QUATRIEME COURSE - 67 NW - \$1,500 - Conditions Amble 1 mille - Bourse \$1,200    |       |       |                                       |
| Hyrd Time                                                                         | 8     | 8     | 8 1E 1 2 1 1 1/2                      |
| Choclate Champ                                                                    | 4     | 4     | 6 8 4E 2 2 1 1/2                      |
| Jane C. Adios                                                                     | 1     | 1     | 5 7 6 4 4 3 1/2                       |
| Proctor New York                                                                  | 7     | 7     | 6 7E 7E 5 2 4 5                       |
| Shadydale Summit                                                                  | 3     | 3     | 2 2 3 3 1 5 1/2                       |
| Joey's Pal                                                                        | 5     | 5     | 4E 4E 5 6 2 6 1/2                     |
| President Lema                                                                    | 2     | 1     | 1 2 2 2 2 2 1/2                       |
| Southern Belle                                                                    | 6     | 6     | 3E 3E 3E 8 8                          |
| 8 Hyrd Time                                                                       | 5,00  | 3,50  | 2,80 Temps: 29,2 1,00,2 1,33,1 2,04,3 |
| 4 Choclate Champ                                                                  | 16,80 | 7,50  | QUINIELLA: 4 et 8 payer: 71,70        |
| 1 Ruth Ann Asky                                                                   | 6,40  |       |                                       |
| CINQUIEME COURSE - 2, 3, 4 et 5 ans - Conditions - Amble 1 mille - Bourse \$1,200 |       |       |                                       |
| Rock Frost                                                                        | 3     | 3     | 1 3 6 4 2 1 1/2                       |
| The Pictorial                                                                     | 4     | 4     | 7 6 7 6 4 1 1/2                       |
| Camp Out                                                                          | 1     | 1     | 5 1 1 1 1 3 1/2                       |
| Conqueror Pk                                                                      | 2     | 2     | 3 5 5 5E 5 1 4 1/2                    |
| Brave Heart                                                                       | 5     | 5     | 6 6 2 1 1 2 1/2                       |
| D.C. Blackstone                                                                   | 6     | 6     | 2E 2 3 2 2 6 1/2                      |
| The Sketcher                                                                      | 5     | 5     | 7 8 7 7 2 7 1/4                       |
| Albus O'Henry                                                                     | 7     | 7     | 4E 6 4 X 8 8                          |
| 3 Rock Frost                                                                      | 4,50  | 4,80  | 3,10 Temps: 30,2 1,03,2 1,34,2 2,05,2 |
| 4 The Pictorial                                                                   | 19,30 | 6,10  | Piste rapide                          |
| 1 Camp Out                                                                        | 2,60  |       |                                       |
| SIXIEME COURSE - 67 NW \$5,000 - Conditions Amble 1 mille - Bourse \$1,900        |       |       |                                       |
| Kim Ash                                                                           | 5     | 5     | 1 2 2 1 1 1 1                         |
| Adios Mite                                                                        | 2     | 2     | 3 1 1 1 2 1 1                         |
| Howard Mite                                                                       | 1     | 1     | 4 3 3E 4 1 3 1                        |
| Novas Scott                                                                       | 3     | 3     | 2 4 4 4 3 2 4 1/2                     |
| Albus Lark                                                                        | 6     | 6     | 6 6 1 5 1 5 1/4                       |
| Adios Mite                                                                        | 8     | 8E    | 7 7 7 7 7 7                           |
| Toussaint                                                                         | 4     | 4     | 5 5 5 5 2 2 6 1/2                     |
| Star Alan                                                                         | 6     | 6     | 6 X 8 8 8 8                           |
| 2 Adios Mite                                                                      | 26,90 | 9,90  | 5,60 Temps: 31,1 1,01,1 1,31,1 2,02   |
| 1 Howard Mite                                                                     | 6,30  | 3,50  | Piste rapide                          |
| SEPTIEME COURSE - 67 NW \$5,000 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse \$1,400     |       |       |                                       |
| Perfect Wave                                                                      | 8     | 8E    | 1E 1 2 1 3 1/2                        |
| Honey Rainbow                                                                     | 5     | 5     | 2E 2 2 2 2 3 4                        |
| Tennessee Breeze                                                                  | 3     | 3     | 5 5 5 4 1 3 1/2                       |
| Shylark Hanover                                                                   | 2     | 2     | 1 3 3 3 1 4 1/2                       |
| Shady Adios                                                                       | 7     | 7     | 8 8 8 8 8 8                           |
| Armstrong Explorer                                                                | 1     | 1     | 3 4 4 5 5 6 1/2                       |
| Jackie Way                                                                        | 4     | 4     | 6 6 6 7 7 7 1                         |
| Sr Diller                                                                         | 6     | 6     | 7 7 7 7 6 8                           |
| 8 Perfect Wave                                                                    | 5,60  | 3,20  | 2,40 Temps: 31,1 1,01,2 1,32,3 2,03   |
| 5 Honey Rainbow                                                                   | 3,60  | 2,60  | Piste rapide                          |
| 3 Tennessee Breeze                                                                | 3,00  |       |                                       |
| HUITIEME COURSE - 67 NW \$5,000 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse \$1,900     |       |       |                                       |
| Will Done                                                                         | 1     | 1     | 2 3 1E 2 1 3 4                        |
| Wild Chance                                                                       | 8     | 8     | 1 2 3 3 1 2 1/2                       |
| Muncy Agate                                                                       | 2     | 2     | 3 1 2 1 1 3 2                         |
| Good Time Henry                                                                   | 3     | 3     | 4 4 4 4 2 4 1 1/2                     |
| Imagine                                                                           | 6     | 6     | 6 6 6 6 6 1 1/2                       |
| Leader Lottels                                                                    | 5     | 5     | 5 5 5 5 5 2 6 1/2                     |
| F.W. Adios                                                                        | 7     | 7     | 7 7 7 7 7 7 3                         |
| Mike Rainbow                                                                      | 4     | 4     | X 8 8 8 8 8                           |
| 1 Will Done                                                                       | 3,40  | 2,90  | 2,60 Temps: 30,3 1,02,1 1,32,3 2,03   |
| 8 Wild Chance                                                                     | 4,10  | 2,10  | Piste rapide                          |
| 2 Muncy Agate                                                                     | 3,90  |       |                                       |
| NEUVIEME COURSE - Trot 1 mille - Bourse \$3,000                                   |       |       |                                       |
| Count Rodney                                                                      | 2     | 2     | 3 3 3 3 3 1 1/2                       |
| Coronado Hanover                                                                  | 4     | 4     | 5 5 5 5 1 2 1/2                       |
| Vans First                                                                        | 1     | 1     | 2 3 1E 2 1 3 1/2                      |
| Lottels                                                                           | 5     | 5     | 1 1 2 1 1 1 1                         |
| Mike Hanover                                                                      | 3     | 3     | 4 4 4 4 5                             |
| 2 Count Rodney                                                                    | 2,90  | 2,60  | 2,30 Temps: 31 1,02 1,32,4 2,03,3     |
| 4 Coronado Hanover                                                                | 3,80  | 2,40  | Piste rapide                          |
| 1 Vans First                                                                      | 2,30  |       |                                       |

LES ESKIMOS GÈLENT LES TIGER CATS 20-14

Hamilton. - Les Tiger Cats de Hamilton, qui ont perdu ou échangé onze joueurs avant le début de la saison, ont connu un piètre commencement de saison samedi alors qu'il ont dû baisser pavillon devant les Eskimos d'Edmonton au compte de 20-14, devant 20.000 de leurs partisans, au centre civique de Hamilton. Les Tiger Cats, qui comptaient sur les éminents services de Ted Watkins, obtenu récemment des Rough Riders d'Ottawa, ont été des-

|                                                 |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| SOMMAIRE                                        |       |
| PREMIER QUART                                   |       |
| 1- Hamilton: Touché (Coffey, passe de Zuger)    | 2:23  |
| 2- Hamilton: Converti (Coffey)                  |       |
| 3- Edmonton: Placement (Kempf)                  | 11:13 |
| DEUXIEME QUART                                  |       |
| 4- Edmonton: Placement (Kempf)                  | 2:35  |
| 5- Edmonton: Touché (Thomas, course)            | 10:17 |
| 6- Edmonton: Converti (Kempf)                   |       |
| TROISIEME QUART                                 |       |
| 7- Hamilton: Touché (Reynolds sur interception) | 6:25  |
| QUATRIEME QUART                                 |       |
| 8- Edmonton: Touché (Thomas, passe)             | 4:51  |
| 9- Edmonton: Converti (Kempf)                   |       |
| 10- Hamilton: Simple (Botté de Zuger)           | 9:39  |

LES AVATARS DES ALOUETTES

Les Alouettes de Montréal, de la Conférence de l'Est, ont subi deux durs coups vendredi soir. Ils ont tout d'abord perdu leur partie d'ouverture au compte de 14-7 aux mains des Argonauts de Toronto, et ont de plus perdu les services de leur quart-arrière Carol Williams pour une période de trente jours. On croyait que la blessure de Williams ne le retiendrait hors de l'alignement qu'une semaine au plus, mais le ver-

FOOTBALL

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| SAMEDI                    |                   |
| Edmonton 20 - Hamilton 14 |                   |
| MARDI                     |                   |
| Regina à Calgary          |                   |
| MERCREDI                  |                   |
| Ottawa à Winnipeg         |                   |
| JEUDI                     |                   |
| Hamilton à Montréal       |                   |
| CLASSEMENT                |                   |
| CONFERENCE DE L'EST       |                   |
| Ottawa                    | 8 0 0 0 0 0 0 pts |
| Toronto                   | 1 0 0 0 0 0 0     |
| Hamilton                  | 1 0 0 0 0 0 0     |
| Montréal                  | 0 1 0 0 0 0 0     |
| CONFERENCE DE L'OUEST     |                   |
| Regina                    | 2 0 0 0 0 0 0 pts |
| Winnipeg                  | 2 0 0 0 0 0 0     |
| Calgary                   | 1 1 0 0 0 0 0     |
| Edmonton                  | 1 2 0 0 0 0 0     |
| Vancouver                 | 0 3 0 0 0 0 0     |

baptême du feu aux commandes d'un Triumph TR-2. Il fit connaissance avec l'Europe en 1958, en pilotant une Ferrari au Mans et à Reims. En 1959, il fit partie de l'écurie Ferrari et sut fort bien tirer son épingle du jeu. En 1961, Gurney qui défendait alors les couleurs de Porsche, connut sa meilleure saison et termina second au championnat du monde. Dès 1962, il a toujours réussi à se qualifier pour la célèbre classique des 500 milles d'Indianapolis: son brillant palmarès comporte plusieurs victoires en stock-cars, puis plus récemment, cette année, une première place dans la course des Champions de formule Un, à Brands Hatch, et sa retentissante victoire au volant d'une Ford au Mans. Avec Dan Gurney le Grand Prix du Canada réunit la par-

JOIGNEZ-VOUS



...AU CLUB DES EXPLORATEURS Black Horse Découvrez un monde de satisfaction dans l'unique saveur de la bière Black Horse.

## Sanglants incidents à Canton

PEKIN — Des cargos transportant des armes au Nord-Vietnam ont été pris à l'abordage dans le port de Canton, et des éléments conservateurs (anti-maoïstes) se sont emparés de mitrailleuses et de munitions, affirmant des affiches murales placardées à Pékin, écrit le journal japonais "Sankei Shimbun", dans une dépêche de son correspondant à Pékin. Des coups de feu ont été entendus, poursuivent ces affiches ajoutant que la sécurité publique cantonnaise (police) a suspendu ses activités le 8 août, et que des agents de police ont été démis de leurs fonctions. Des autobus surchargés de Cantonais qui essayaient de fuir les heurts armés qui se produisaient dans la ville se dirigeaient vers les faubourgs. Le 9 août, ajoutent les affiches, tous les transports publics, tramsways et autobus, ont été interrompus. Le 10, à l'aéroport Panyu de Canton, l'avion de 6 heures du matin pour Pékin a décollé une demi-heure avant l'heure prévue pour éviter de se trouver pris dans les bagarres laissant sur le terrain 54 Japonais qui devaient embarquer.

De leur côté, des voyageurs arrivés hier à Hong-Kong affirment que plus de 200 personnes auraient été tuées et de nombreuses autres blessées à la suite de heurts qui ont opposé vendredi dans une gare de Canton gardes rouges et cheminots.

La situation à Canton serait tendue, et des "bandits", que l'on dit être anti-maoïstes, se livreraient au pillage, volant surtout des denrées alimentaires. Un voyageur a affirmé qu'un groupe de 30 bandits avait massacré les cinq membres d'une famille, dont deux enfants, pour cambrioler leur maison. Selon un autre voyageur, ces bandits sont d'anciens prisonniers, récemment libérés qui dans la journée se réfugient dans les collines environnantes, où ils attendent la nuit pour effectuer leurs raids.

Pour sa part, Radio-Pékin annonce que les Maoïstes ont pris le contrôle de la province du Tchong-Hai, dans le centre de la Chine, au terme d'une lutte politique serrée menée contre les partisans du "Khrouchchev chinois" (le président Liou Chao-chi).

Un comité révolutionnaire, a précisé la radio, a été mis en place officiellement samedi pour assurer provisoirement la direction administrative de la province. Ce nouvel organisme a publié un communiqué dans lequel il déclarait qu'il prenait en charge les pouvoirs politiques, administratifs et financiers pour l'ensemble de la province, et appelait la population à "écraser le Khrouchchev chinois et ses agents".

L'analyse de la résolution en 8 points émise par le comité révolutionnaire du Tchong-Hai prouve d'ailleurs que la révolutionnarisation ou maoïsation de cette province n'a pas été réellement achevée puisque les directives qu'elle contient font état de la "lutte qui s'annonce" et non de victoire totale.

## Haïti: nouveau genre de racket

SAINT-DOMINGUE — Selon des haïtiens réfugiés récemment à Saint-Domingue, le régime du président Duvalier connaît des difficultés économiques croissantes qui l'ont amené à pratiquer une sorte de racket à l'égard des commerçants. Les chefs locaux des "tontons macoutes" se présentent chez un commerçant et le prient de verser "volontairement" son obole pour aider le gouvernement, rapportent ces réfugiés. En cas d'acceptation, le commerçant est autorisé à frauder sur ses marchandises. En cas de refus, il est inscrit sur une liste noire et, fréquemment, emprisonné.

Le recours à ces méthodes révèle, selon les émigrés, les difficultés économiques où se débat le gouvernement Duvalier. Le budget du pays est extrêmement faible: 28 millions de dollars. Le café est la principale ressource du pays mais les plantations sont à l'abandon. L'agriculture occupe dans le budget un poste trois fois moins élevé que celui des dépenses militaires. Outre les "tontons macoutes", le régime aurait recruté une brigade de mercenaires étrangers qu'il entretient à grands frais et disent encore les réfugiés achetés des armements au marché noir. Le président Duvalier aurait même acquis un avion personnel que pilote son fils Jean-Claude.

Dans les milieux de l'émigration haïtienne on estime que la chute du président Duvalier pourrait être prochaine et provoquée davantage par les difficultés économiques que par l'action des opposants à moins que les deux ne se conjuguent.

## Tito poursuit sa mission au M-O

LE CAIRE — Le maréchal Tito s'est rendu hier matin à Damas, afin de poursuivre sa mission au Moyen-Orient.

Au départ de Brioni du chef d'Etat yougoslave, cette mission avait été appelée, à tort ou à raison "mission de paix". Après trois jours d'entretiens au Caire avec le président Nasser, le voyage est devenu une mission d'information comprenant trois étapes: Le Caire, Damas et Bagdad.

Le chef de l'Etat yougoslave reviendra ensuite dans la capitale égyptienne pour faire la synthèse de son voyage et en tirer les conclusions avec le chef de l'Etat égyptien. Puis, le maréchal Tito s'accordera quelques jours de réflexion sur son yacht avant, probable-

ment, de décider à Brioni si une démarche en faveur d'un règlement de la crise du Proche-Orient vaut la peine d'être tentée.

Selon certaines sources yougoslaves, le président Tito aurait déjà acquis une certitude: entre une reprise des hostilités à brève ou longue échéance, et une solution diplomatique de la crise, la R.A.U. aurait choisi la solution diplomatique. De même, les Egyptiens auraient prêté une oreille attentive au contenu des messages en provenance de Moscou et de Washington que le chef de l'Etat yougoslave avait reçus avant d'entreprendre son voyage.

Le message des dirigeants soviétiques, selon les mêmes sources, aurait eu pour objet de définir, une nouvelle fois, la position de l'URSS, position qui n'aurait pas varié. La dépêche de Washington signée du département d'Etat, serait en quelque sorte un plaidoyer en

faveur d'une déclaration solennelle des pays arabes sur la cessation de l'état de guerre avec Israël. Il y serait dit en substance que, si les Arabes acceptaient de remplacer le terme de cessez-le-feu ou d'armistice par celui de non-belligérance, les Etats-Unis pourraient obtenir plus facilement d'Israël l'évacuation des territoires occupés. Il serait mis en évidence, dans le même message, que la fin de l'état de guerre ne signifierait pas l'obligation pour les Arabes de reconnaître "de jure" l'Etat hébreu.

On souligne aussi, dans les mêmes milieux, que les dirigeants du Caire auraient entendu le point de vue réaliste du maréchal Tito et exposé leur, mais qu'aucune décision n'aurait encore été prise quant à l'éventualité d'une nouvelle recherche de solution, ni aucune réponse donnée par la R.A.U. sur des points précis. On rappelle que, pour l'Egypte,

jusqu'à présent, l'évacuation des troupes israéliennes est le préalable à tout compromis sur des questions essentielles, comme la réouverture du canal de Suez, et à toute promesse de règlement d'un certain nombre de problèmes.

Le président Nasser, selon les mêmes sources, n'aurait pas caché au maréchal Tito qu'il était gêné par l'attitude de certains pays arabes. Le "rais" n'aurait pas mentionné que des pays amis comme l'Algérie, qui manifeste dans la crise une très grande intransigeance, et aurait parlé surtout de l'Arabie séoudite.

Le chef de l'Etat égyptien aurait rappelé les campagnes de presse et de radio lancées il y a quelque temps par la radio du roi Fayçal et les "réactionnaires arabes", campagnes cherchant à montrer que la R.A.U. était prête à composer avec Israël et qu'elle était disposée ainsi à trahir la cause arabe.

## Après une vive protestation de Kossyguine Pékin libère un cargo russe

DAIREN — Escorté de sept garde-chiennos, remplit de "gardes rouges" le cargo soviétique "Svirsk", a quitté hier le port chinois de Dairen, où il était retenu depuis le 22 juillet par les autorités locales.

Le capitaine du navire, Victor Korojov et l'officier navigateur Stanislav Ivanov, qui avaient été arrêtés, se trouvaient à bord, après une détention de plusieurs jours dans des locaux disciplinaires du port, où ils auraient été brutalisés.

Ce départ et cette libération mettent un terme à un nouvel et grave incident russo-chinois, soulignant à nouveau, si besoin en était, la profonde détérioration des relations entre les deux pays.

Aucun détail n'a été fourni, ni par Moscou ni par Pékin, sur l'origine d'une affaire qui a immobilisé le cargo soviétique pendant 22 jours dans le

port. Par contre Moscou a fourni d'amples précisions sur les exactions dont, selon des dépêches en provenance de Vladivostok, des "gardes-rouges" se seraient rendus coupables envers le cargo et l'équipage. A plusieurs reprises ces bandes ont fait irruption sur le pont du cargo, brisant les superstructures, enfonçant les portes et molestant l'équipage. Par moments des barrages ont éclaté entre attaquants et matelots et plusieurs de ces derniers auraient été battus "devant une foule immense et hystérique".

Pour mettre fin à cette situation, il a été nécessaire que M. Alexis Kossyguine, président de l'URSS, intervienne de tout son poids en envoyant directement et personnellement un message à M. Chou En-Lai, premier ministre chinois. Ce message, envoyé samedi

soir, enjoignait au gouvernement chinois de "prendre immédiatement toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité de l'équipage, le retour de son capitaine et d'autres membres de l'équipage à bord du navire, et le départ sans empêchement de celui-ci du port de Dairen". Cette note excessivement sèche, fait suite à une première démarche de protestation, effectuée par voie normale le 11 août, qui n'avait pas été suivie d'effet. Elle a atteint son but et le cargo a pu reprendre la mer pour une destination encore inconnue.

Mettant en parallèle les bombardements américains au Nord-Vietnam et cet incident, la Pravda affirme encore que chaque nouvelle intensification de l'agression américaine s'accompagne d'une recrudescence des provocations anti-soviétiques de la part "des aventuriers de Pékin".

## Optimisme mesuré à Bonn avant les entretiens Lyndon Johnson-Kiesinger

BONN — C'est avec un optimisme mesuré que le chancelier Kurt-Georg Kiesinger se rendra à Washington le 15 août, estime-t-on à Bonn.

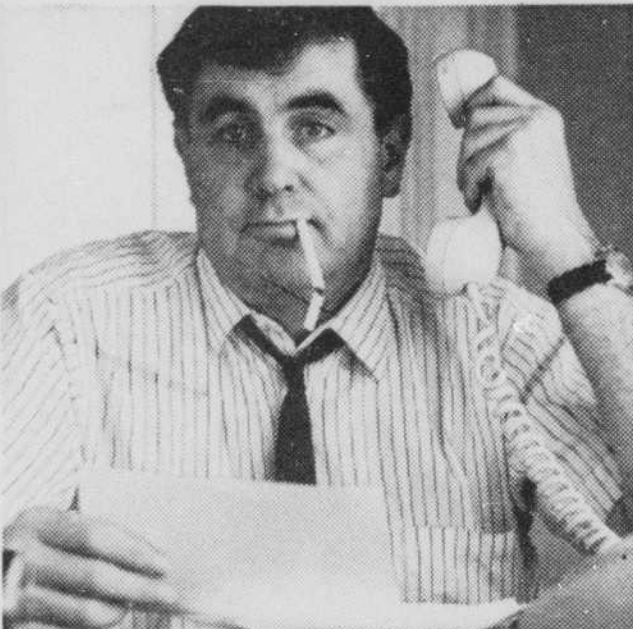
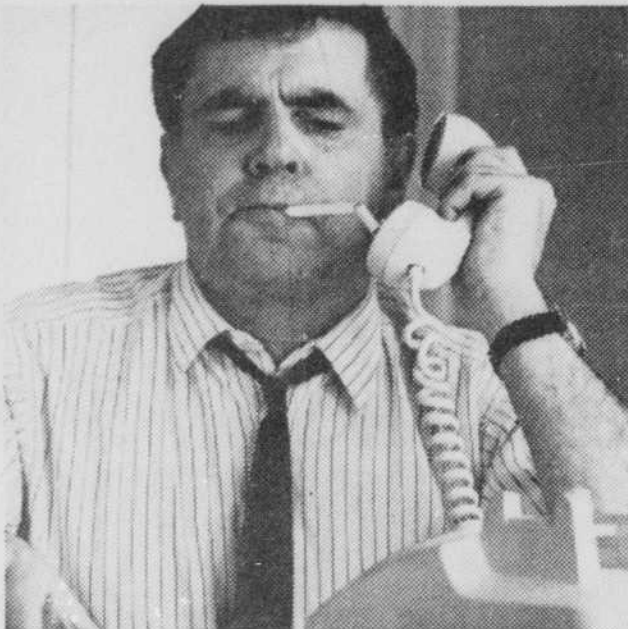
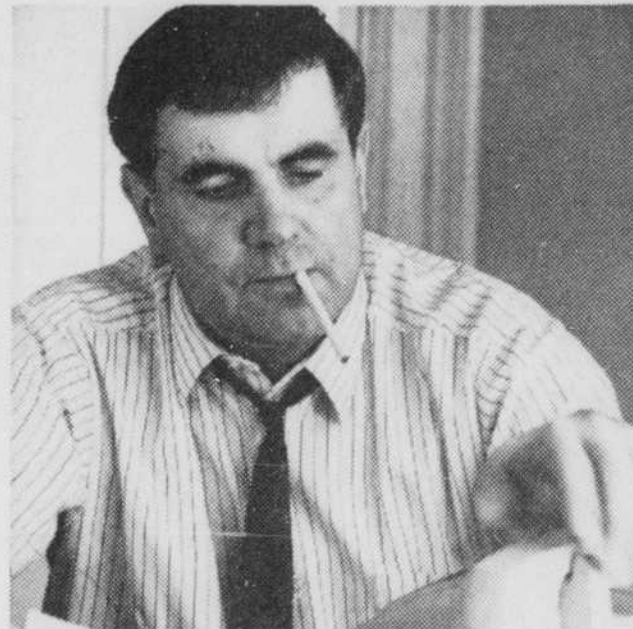
Pour le chef du gouvernement fédéral, arrivé hier soir à New-York, c'est la première visite officielle aux Etats-Unis depuis son accession au pouvoir; il s'agit plus de confirmer le climat qui s'est créé lors de la visite du président Johnson à Bonn (pour les obsèques de Konrad Adenauer) que d'obtenir des résultats concrets immédiats. M. Kiesinger avait alors souligné la nécessité de procéder à des consultations aussi approfondies que possible sur les grands problèmes politiques et cette question sera certainement à nouveau au centre des entretiens. Il y a quatre mois, les Américains avaient été interrogés sur le projet de traité de non-prolifération nucléaire. Ce thème reste certes d'actualité, mais cette fois, ce sera au tour des Allemands de s'expliquer sur leurs projets d'économies budgétaires concernant la défense, qui ont fait naître quelques alarmes outre-atlantique. Le chancelier a déjà assuré le président des Etats-Unis que les mesures étudiées ne porteront pas préjudice au système de défense atlantique, mais il sera certainement amené à préciser les grandes lignes des réformes envisagées à l'initiative de M. Gerhard Schröder, ministre de la défense, réformes sur lesquelles, d'ailleurs, Bonn souhaite recueillir l'avis de ses alliés avant de passer aux actes.

Les échanges de vues sur la situation internationale, notamment sur la recherche d'une détente Est-Ouest, se feront également sous forme de consultations. M. Johnson fournira à M. Kiesinger des précisions sur ses entretiens avec M. Alexis Kossyguine, président du Conseil soviétique, et le chancelier exposera ses vues sur l'amélioration des relations de l'Allemagne avec ses voisins orientaux, amélioration que Washington ne peut que souhaiter, estime-t-on à Bonn.

Le développement de l'Europe, et la place qu'y prennent les rapports franco-allemands — M. Kiesinger parlera de ses récents entretiens avec le général de Gaulle — seront également évoqués. Le chef du gouvernement fédéral aurait l'intention de souligner que, si les vues de Paris et de Bonn ne sont pas toujours identiques, il juge indispensable une étroite amitié entre la France et l'Allemagne.

Dans les milieux informés de Bonn, on ne s'attend pas que des décisions d'envergure soient prises à l'occasion de cette visite, sauf peut-être sur la non-prolifération des armes nucléaires. On pense généralement que le président Johnson, aux prises avec le problème noir et avec le conflit au Vietnam, préférera laisser la situation se décanter du côté de l'Allemagne et de l'Europe.

ANKARA — Si les déclarations du colonel Papadopoulos et celles de Mgr Makarios concernant le rattachement de Chypre à la Grèce sont confirmées, le gouvernement turc ne pourra que les déplorer, car elles ne lui semblent pas de nature à faciliter la solution du problème chypriote, déclare-t-on dans les milieux politiques d'Ankara. Ces déclarations, selon lesquelles Athènes et Nicosie seraient tombées d'accord pour préparer l'Enosis, ont été accueillies à Ankara avec la plus extrême réserve. On ajoute, dans les milieux politiques turcs, que le gouvernement d'Ankara attend d'être officiellement informé de ces déclarations pour les étudier en détail et vraisemblablement, publier une mise au point.



# mieux vaut avoir le sens de l'humour...

## (si vous en êtes à votre premier paquet de Benson & Hedges 100's)

C'est évident qu'au début, la nouvelle Benson & Hedges 100's — la cigarette ultra-longue — ne va pas sans quelques petits "accrochages".

Pensez donc: elle est plus longue que les cigarettes "longueur de luxe", plus longue que les king size, beaucoup plus longue que les cigarettes normales.

Seul son prix est ordinaire!

C'est pourquoi, à ce stade, vous feriez bien de ne pas lire votre journal

de trop près... à moins que vous n'aimiez fort les sujets brûlants. De même, laissez donc à votre secrétaire le soin de répondre au téléphone pendant quelque temps.

Mais on s'y fait... à la longue. Et puis, à chaque paquet, c'est comme si vous receviez trois bonnes cigarettes king size en cadeau.

Les Benson & Hedges 100's contiennent, en effet, une plus grande quantité des meilleurs tabacs Virginie. Essayez-les.



# la cigarette ultra-longue

Aussi à saveur menthol